

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SÃO TOME ET PRINCIPE



SECONDE STRATEGIE NATIONALE DE  
REDUCTION DE PAUVRETE  
2012-2016



Version finale: mars 2012

## Préface

La pauvreté est un fléau qui continue à affecter une grande frange de notre population et qui a des implications au niveau économique, social, politique, institutionnel et culturel. Ses caractéristiques font que la pauvreté peut entraîner une dégénération persistante des conditions de vie et provoquer des situations de reproduction de ses causes et effets, rendant ainsi de plus en plus « difficiles » les possibilités de son éradication effective. Donc, la lutte contre la pauvreté est un défi qui réclame l'engagement et la participation de toute la société.

Le Gouvernement de la République Démocratique de S. Tomé e Príncipe est averti de ce fait et de la responsabilité qui lui incombe dans le domaine de l'orientation et supervision de l'ensemble des politiques coordonnées ayant une incidence sur la pauvreté. Il lui revient donc d'assurer que les efforts de tous et de chacun puissent tempérer les causes de la pauvreté et que cela se traduise par une réduction systématique de ses effets, en particulier sur les groupes les plus vulnérables et démunis de notre population.

Ainsi, ne pouvant rester indifférent aux raisons qui expliquent les résultats insatisfaisants de la première Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté, le Gouvernement s'engage, dans un cadre de politiques de bonne gouvernance, à actionner les mécanismes de responsabilisation et de prestation de comptes à divers niveaux, en sorte que les efforts d'investissement financier dans le processus de réduction de la pauvreté puissent, en plus de pouvoir compter sur la contribution des secteurs, institutions et segments de notre population, retenir l'attention des partenaires de développement de S. Tomé e Príncipe.

Cette seconde Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté doit représenter pour les différents acteurs politiques les lignes maîtresses orientant l'action gouvernementale pour la période 2012-2016 et constituer un schéma directeur à partir duquel seront concrétisées les actions prioritaires visant à la réduction progressive des indices de pauvreté dans le pays.

Nous plaçons notre espoir dans le fait que la compréhension globale de ces propos permettra de créer un climat de relations, politiques autant qu'institutionnelles, propices à la réalisation de programmes qui s'insèrent dans les différents axes stratégiques d'intervention de la Stratégie, notamment :

Réforme des institutions publiques et renforcement de la politique de bonne gouvernance ;

Promotion d'une croissance économique durable et intégrée;

Développement du capital humain et amélioration des services sociaux de base ;

Renforcement de la cohésion et de la protection sociale.

Certes, ce court laps de 5 ans ne sera pas suffisant pour résoudre tous les problèmes auxquels nous nous confrontons dans les multiples dimensions de la pauvreté, mais nous sommes convaincus que, si nous nous concentrons tous sur les priorités déterminées par la spécificité de chacun de ces axes, alors oui, notre contribution sera significative pour la réduction de la pauvreté à S. Tomé e Príncipe et

pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire, engagement auquel nous ne pouvons pas rester étrangers.

Nous nous congratulons de l'élaboration de ce document de stratégie, car, étant donné que les grandes aspirations des Santoméens se situent dans les références mentionnées, ce document peut compter avec les réflexions et contributions de nos institutions publiques, au niveau national, régional et local, avec celles des représentants du secteur privé et de la société civile organisée, ainsi que celles des partenaires techniques et financiers de S. Tomé e Príncipe. Il nous plaît d'adresser nos remerciements à tous les intervenants, en particulier au PNUD- Programme des Nations Unies pour le Développement, pour son appui et son accompagnement de proximité au cours du processus de conception et élaboration.

Nous n'avons aucun doute: avec le concours de tous, S. Tomé e Príncipe arrivera à vaincre la pauvreté

**Agostinho Q.S.A. Fernandes**

Ministre du Plan et du Développement

# Table des Matières

<b>INDICE DE TABLEAUX ET GRAPHIQUES .....</b>	<b>7</b>
<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF .....</b>	<b>10</b>
<b>1. CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES .....</b>	<b>14</b>
<b>2. BRÈVE APPRÉCIATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNRP-I .....</b>	<b>16</b>
<b>3. CARACTÉRISATION DE L'ACTUEL PROFIL DE LA PAUVRETÉ .....</b>	<b>18</b>
<b>4. APPROCHE GÉNÉRIQUE DE LA SITUATION ACTUELLE .....</b>	<b>25</b>
<b>4.1. Bonne gouvernance et gestion des biens publics .....</b>	<b>25</b>
4.1.1. Gouvernance politique .....	25
4.1.1.1. Sécurité et Défense Nationale .....	27
4.1.2. Gouvernance judiciaire .....	27
4.1.3. Gouvernance administrative .....	28
4.1.4. Gouvernance locale .....	28
4.1.5. Gouvernance financière et transparence dans la gestion des fonds publics .....	29
4.1.5.1. Politiques fiscales d'expansion de la base tribulaire .....	31
<b>4.2. Analyse du cadre macroéconomique et des secteurs productifs .....</b>	<b>32</b>
4.2.1. Cadre macroéconomique .....	32
Croissance économique .....	32
Inflation .....	34
Finances Publiques .....	34
Investissements Publics .....	36
Dette Publique .....	37
Balance courante .....	38
Emploi .....	40
4.2.2. Evolution des secteurs de production et des milieux d'affaires .....	42
Agriculture .....	42
Elevage .....	43
Pêches .....	44
Forêt .....	46
Tourisme .....	47
Commerce .....	49
Industrie .....	49
Infrastructures de transport et communication, eau et énergie .....	49
Energie .....	50
Environnement des affaires .....	51
<b>4.3. Secteurs sociaux, pauvreté et objectifs du millénaire .....</b>	<b>52</b>

4.3.1. Performance des secteurs sociaux de base .....	52
Education .....	52
Santé .....	55
VIH/SIDA.....	57
Eau et assainissement.....	58
Logement .....	59
4.3.2. Secteurs transversaux .....	60
Population et développement .....	60
Jeunesse et sport.....	60
Environnement.....	62
<b>4.4. Tendances relatives à l'atteinte des Objectifs de Développement du Millénaire .....</b>	<b>62</b>
<b>5. VISION À MOYEN TERME ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES .....</b>	<b>65</b>
5.1. Défis et vision à moyen terme .....	65
5.2. Objectifs stratégiques .....	66
<b>6. STRATÉGIE QUINQUENNALE ET PROGRAMMES PRIORITAIRES. ....</b>	<b>68</b>
<b>7. AXE 1: RÉFORME DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE DE BONNE GOUVERNANCE. ....</b>	<b>70</b>
7.1. Consolidation de l'autorité de l'Etat et renforcement de la bonne gouvernance .....	71
7.1.1. Programme: Restructuration de l'Etat et de l'Administration Publique .....	71
7.1.2. Programme: Promotion de la Gouvernance locale .....	71
7.1.3. Programme : Promotion de la Défense Nationale .....	72
7.1.4. Programme: Garantie de Sécurité Publique .....	73
7.1.5. Programme: Réforme du Système Electoral .....	73
7.1.6. Programme: Crédibilisation et amélioration de l'accessibilité à la Justice .....	73
7.1.7. Programme: Formation continue des Ressources Humaines de l'Administration Publique .....	74
7.2. Promotion d'une gestion responsable et transparente des finances publiques .....	75
7.2.1. Programme: Gestion des Finances Publiques.....	75
7.2.2. Programme: Amélioration de l'efficacité de l'aide publique au développement.....	76
7.2.3. Programme: Amélioration du système d'information et orientation des politiques publiques .....	76
7.3. Promotion de l'accès à l'information et à la connaissance de la participation citoyenne .....	77
7.3.1. Programme: Accessibilité de la Technologie d'Information et Communication (ATI/TIC) .....	77
7.3.2. Programme: Promotion des Mass Media .....	77
7.3.3. Programme: Promotion de la Société Civile et de son engagement participatif.....	78
<b>8. AXE2: PROMOTION D'UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENABLE ET INTÉGRÉE .....</b>	<b>79</b>
8.1. Développement du secteur primaire.....	83
8.1.1. Programme: Incitation à la production et à la productivité des cultures d'exportation .....	83
8.1.2. Programme: Augmentation quantitative et qualitative de la production animale.....	84
8.1.3. Programme: Augmentation qualitative et quantitative de la production de poisson .....	85
8.1.4. Programme: Promotion d'un environnement salubre et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles.....	86

<b>8.2.</b>	<b>Amélioration de l'environnement pour le secteur privé et renforcement des performances dans le secteur tertiaire.....</b>	<b>87</b>
8.2.1.	Programme: Promotion du secteur privé comme option viable pour le développement de l'économie nationale .....	87
8.2.2.	Programme: Valorisation du tourisme et activités connexes .....	88
8.2.3.	Programme: Insertion de l'économie dans la sous-région et le système commercial multilatéral.....	88
8.2.4.	Programme: Développement de l'industrie pétrolière .....	89
<b>8.3.</b>	<b>Développement des réseaux et infrastructures de transport.....</b>	<b>91</b>
8.3.1.	Programme: Infrastructure de transport routier .....	91
8.3.2.	Programme: Infrastructures de transport maritime.....	91
8.3.3.	Programme: Modernisation et Expansion Aéroportuaire .....	92
<b>8.4.</b>	<b>Renforcement de l'accès aux infrastructures d'appui au développement.....</b>	<b>93</b>
8.4.1.	Programme: Approvisionnement en énergie fiable et à bas coût.....	93
8.4.2.	Programme: Promotion et développement du réseau de télécommunications .....	93
8.4.3.	Programme: Aménagement du territoire et urbanisme .....	94
8.4.4.	Programme: Construction de logement à coût contrôlé .....	94
<b>8.5.</b>	<b>Intégration des questions sur les altérations climatiques dans les politiques de développement du pays.....</b>	<b>96</b>
<b>9.</b>	<b>AXE 3: DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET AMÉLIORATION DES SERVICES SOCIAUX DE BASE.....</b>	<b>97</b>
<b>9.1.</b>	<b>Amélioration d'accès, équité et qualité dans le système d'éducation et de formation .....</b>	<b>98</b>
9.1.1.	Programme – Education Préscolaire .....	98
9.1.2.	Programme – Enseignement de base.....	98
9.1.3.	Programme – Enseignement secondaire.....	99
9.1.4.	Programme – Enseignement spécial.....	99
9.1.5.	Programme – Enseignement supérieur .....	99
9.1.6.	Programme – Enseignement technico-professionnel .....	99
9.1.7.	Programme- Enseignement récurrent/ alphabétisation .....	100
<b>9.2.</b>	<b>Amélioration de l'accès et de la qualité de la santé, de la fourniture en eau et de l'assainissement de base .....</b>	<b>100</b>
9.2.1.	Programme: Equité dans l'accès et dans l'utilisation des soins de santé et viabilité du système sanitaire.....	100
9.2.2.	Programme: Réhabilitation, amplification et amélioration des systèmes de fourniture d'eau .....	101
9.2.3.	Programme: Amélioration de l'accès à l'assainissement de base .....	101
<b>10.</b>	<b>AXE 4: RENFORCEMENT DE LA COHÉSION ET PROTECTION SOCIALE.....</b>	<b>102</b>
<b>10.1.</b>	<b>Promotion de la citoyenneté et de l'équité sociale .....</b>	<b>103</b>
10.1.1.	Programme: Valorisation et préservation de l'identité historico-culturelle de STP.....	103
10.1.2.	Programme: Promotion de l'égalité et de l'équité de genre .....	104
10.1.3.	Programmes: Promotion de la jeunesse et du sport .....	104
<b>10.2.</b>	<b>Assistance et Protection Sociale.....</b>	<b>104</b>
10.2.1.	Programme: Développement du système de protection sociale.....	104

<b>11. AIRES DE CONCENTRATION PRIORITAIRES .....</b>	<b>106</b>
<b>12. PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES POUR 2012-2016 .....</b>	<b>108</b>
12.1. Perspective macro-économique internationale.....	108
12.2. Perspective macroéconomique nationale.....	109
12.2.1. Scénario de base .....	110
12.2.2. Scénario alternatif (sans pétrole) .....	113
12.3. Risques.....	115
<b>13. MECANISME DE MISE EN OEUVRE, SUIVI ET EVALUATION .....</b>	<b>116</b>
13.1. Cadre organisationnel pour la mise en œuvre, suivi et évaluation.....	117
Conseil Ministériel.....	117
Conseil Consultatif National.....	117
Commission de Coordination Technique .....	118
Observatoire de la Réduction de la Pauvreté .....	119
Points Focaux.....	119
13.2. Processus de Mise en œuvre et Monitorisation de la Stratégie.....	121
13.3. Système de suivi et évaluation .....	122
13.4. Dissémination des informations de suivi et évaluation des résultats.....	123
13.4.1. Dissémination des informations .....	123
13.4.2. Formes et milieux de dissémination des informations.....	123
<b>ANEXOS .....</b>	<b>125</b>

*Indice de Tableaux et Graphiques*

---

**Indice des Tableau**

Tableau 1 – Distribution de la pauvreté monétaire à São Tomé e Príncipe (%), 2000-2010
Tableau 2 - Distribution de la pauvreté monétaire à São Tomé e Príncipe (%), 2010
Tableau 3 - Indices de pauvreté selon le sexe du chef de foyer, 2010
Tableau 4 - Dépense moyenne en santé et éducation (%)
Tableau 5 – Taux d'alphabétisation selon les niveaux de pauvreté
Tableau 6 – Taux de croissance du PIB réel par secteur d'activité et contribution de ce secteur au PIB (%)
Tableau 7 – Programme d'investissement public par secteur d'activité (% total)
Tableau 8 – Evolution du taux de chômage et sous-emploi (%)

- Tableau 9 – Production agricole (2000-2009 en tonnes)
- Tableau 10 – Evolution des effectifs de bétail national et de la production interne de viande (2005-2010)
- Tableau 11- Nombre d'embarcations et captures
- Tableau 12 – Volume (mètres cubes) d'arbres abattus (2000-2003)
- Tableau 13 – Entrée de touristes et excursionnistes, 2000-2010
- Tableau 14 – Classification de STP dans l'évaluation au niveau du climat des affaires
- Tableau 15 – Indicateurs d'efficacité de l'enseignement de base
- Tableau 16 – Résumé des indicateurs de base du bien\_être: santé (%)
- Tableau 17 – Taux de mortalité infantile et taux de mortalité maternelle
- Tableau 18 – Taux d'accès à l'eau potable
- Tableau 19 – Couverture de l'assainissement du milieu
- Tableau 20 – Objectifs du Millenium à São Tomé e Príncipe

### **Indice de Graphiques**

- Graphique 1 – Distribution de la pauvreté par groupes socioéconomiques (%), 2010
- Graphique 2 – Taux de chômage des individus de 15 ans et plus selon le statut de pauvreté
- Graphique 3 – Indice d'inégalité (indice de Gini)
- Graphique 4 – Taux de croissance du PIB réel (%)
- Graphique 5 – Taux de variation annuelle de l'IPC
- Graphique 6 – Evolution des dépenses et recettes primaires
- Graphique 7 – Evolution du solde primaire
- Graphique 8 – Evolution du GAP monétaire
- Graphique 9 – Evolution de la dette externe
- Graphique 10 – Evolution de la balance courante
- Graphique 11 – Volatilité du taux de change (2001-2011)
- Graphique 12 – Taux d'intérêt de référence
- Graphique 13 – Emploi créé par secteur d'activité
- Graphique 14 – Capture de poisson artisanal et semi-industriel à S.T.P., 2001-2010



## *Sigles et abréviations*

---

AID	Agence Internationale de Développement
APD	Aide Publique au Développement
CNP	Compte National du Pétrole
EITI	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
EMAE	Entreprise d'Eau et Electricité
ENASA	Entreprise Nationale d'Administration et Sécurité Aérienne
ENRP	Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
GOP	Grandes Options du Plan
IDE	Investissement Direct Etranger
IEC	Information Education et Communication
IOF	Enquête sur le Budget des Foyers
IPC	Indice de Prix au Consommateur
NLTPS	Etude Nationale de Perspective à Long Terme
OGE	Budget Général de l'Etat
OMD	Objectifs de Développement du Millénaire
OMT	Organisation Mondiale du Tourisme
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PFD	Point Focal Districtal
PFR	Point Focal Régional
PFS	Point Focal Sectoriel
PIB	Produit Intérieur Brut
PIC	Police d'Investigation Criminelle
PIP	Programme d'Investissement Public
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
QUIBB	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-Etre
RAP	Région Autonome de Príncipe
SAFE	Système d'Administration Financière de l'Etat
SPS	Service de Planification Sectorielle
STP	S. Tomé e Príncipe
TIC	Technologie d'Information et Communication
UA	Union Africaine
UCA	Unité de Coordination des Aides
VIH/SIDA	Virus / Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
ZDC	Zone Economique Conjointe
ZEE	Zona Economique Exclusive

## *Résumé exécutif*

---

En 2002, fut élaboré un premier document de SNRP où les autorités se proposaient de réduire de moitié, pour 2010, le pourcentage de population santoméenne vivant en situation de pauvreté (53,8%) puis de 1/3 au moins pour 2015, tandis que la fraction de population en extrême pauvreté devrait passer de 15,1% à 4,9%,

En décembre 2005, un Programme d'Actions Prioritaires (PAP 2006-2008) fut soumis à l'appréciation des partenaires de la Table Ronde de Bruxelles, en ciblant l'établissement d'un partenariat pour la bonne gouvernance et la réduction de la pauvreté et, par conséquent, la possibilité de répondre à la nécessité d'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Cet exercice de négociations avec les partenaires techniques et financiers fut suivi de Tables Rondes Sectorielles réalisées à S. Tomé en décembre 2006, ainsi que d'une Réunion de Concertation réalisée à S. Antonio, dans la Région Autonome de Principe en octobre 2007. En dépit de ces initiatives, il a pu être constaté que la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRPI) restait en deça des prévisions, tel qu'il ressort des rapports de suivi et évaluation des impacts des mesures et programmes mis en chantier.

Face à cette situation et aux défis posés dans la poursuite des actions de lutte contre la pauvreté, S. Tomé e Principe a assumé l'initiative d'élaborer une Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté actualisée (SNRP-II) avec comme objectif la réorientation des interventions en matière de lutte contre la pauvreté pour la période 2012-2016.

C'est ainsi que le présent document de SNRP-II reprend l'esprit et le processus participatif qui présidèrent à l'élaboration du SNRP-I et s'articule avec les différents instruments de politique et planification précédents. Il prétend ainsi créer un nouveau cadre stratégique qui prenne en compte un ensemble de changements survenus au niveau national autant qu'international, de même que les nouvelles orientations de politique et les préoccupations manifestées par les partenaires de coopération autant que par les bénéficiaires.

La présente stratégie est le résultat d'un large processus participatif qui a tenté de concilier les aspirations des Santoméens et les diverses opinions des institutions publiques au niveau national, régional et distrital, ainsi que celles des organisations non-

gouvernementales, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé et de la société civile organisée.

Tout en assumant le processus de continuité de l'action gouvernementale pour la satisfaction des grandes aspirations de la population santoméenne, la vision à moyen terme prévoit de faire de São Tomé e Príncipe un pays i) bien gouverné avec des institutions fortes et crédibles; (ii) doté d'un environnement favorable à la croissance économique durable et intégré; (iii) avec des ressources humaines bien formées et ajustées aux défis du développement; et (iv) qui valorise le patrimoine culturel en plus de garantir l'égalité intrinsèque et l'égalité des chances entre les genres.

Partant de cette vision circonscrite à la période 2012-2016, les objectifs stratégiques généraux définis sont les suivants:

- ▲ Atteindre un taux de croissance du PIB de 6% au minimum (en créant les conditions pour une diversification consistante de l'économie)
- ▲ Réduire à 10% le pourcentage de la population qui vit en situation de pauvreté (en promouvant des activités génératrices de revenus, et, par conséquent en améliorant leur capacité productive)
- ▲ Arriver à ce que toute la population ait accès (facilité et amélioré) aux services sociaux de base.

Les objectifs généraux définis devront être atteints par le biais de la réalisation des programmes inscrits dans chacun des axes stratégiques suivants:

- Axe I – Réforme des institutions publiques et renforcement de la bonne gouvernance: au regard de la nécessité de création de conditions qui permettent le fonctionnement régulier des institutions, la garantie de stabilité politique et le succès des politiques économiques et sociales dans un environnement de transparence et prestation de comptes. Les programmes inscrits dans cet axe correspondent à des thèmes qui ont à voir avec la fonctionnalité des institutions de l'Etat, de l'Administration Publique, la crédibilité et la célérité de la justice, ainsi que la gestion efficace et transparente des finances publiques. De même seront entreprises des actions et mesures visant à améliorer la qualité de la coordination et la gestion des aides publiques au développement, répondant ainsi aux engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Paris.
- Axe II – Promotion d'une croissance économique intégrée et durable: l'un des présupposés de base de cette stratégie est la promotion de la croissance économique soutenable, de façon à générer de l'emploi et des revenus en vue de la réduction de la

pauvreté absolue qui affecte 66% de la population santoméenne<sup>1</sup>. Les programmes prévus devront concourir à la revalorisation du secteur primaire de l'économie conçu comme moteur de la production nationale, en insistant sur les actions dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et des pêches en particulier, ainsi que du tourisme; par ailleurs ils sont aussi orientés à la création de conditions adéquates des infrastructures, pour relancer le secteur productif de façon soutenue et pour la promotion d'un climat favorable à l'attraction d'investissement étranger direct.

- **Axe III** : Le développement du capital humain et l'amélioration des services sociaux de base sera considéré comme un des pré-requis majeurs en vue de la réalisation préconisée de croissance économique, intégration dans le marché mondialisé et diminution de la pauvreté. Ce troisième axe stratégique se consacre au renforcement dans les domaines de l'éducation, formation et santé, entre autres, dans la perspective de ressources humaines mieux préparées pour affronter les défis du futur et contribuer au développement du pays.
- **Axe IV - Renforcement de la cohésion et de la protection sociale**: La cohésion sociale est un principe incontournable pour la construction d'une société mieux intégrée et équilibrée, et donc pour la diminution de la pauvreté. Dans les conditions actuelles, cependant, on trouve encore des inégalités sociales inhibitrices de l'exercice de citoyenneté, d'une part, et d'autre part, porteuses de conséquences critiques pour le développement de groupes sociaux démunis et plus vulnérables. Les interventions dans ce volet chercheront à améliorer les conditions de vie de la population par des programmes d'appui à l'intégration sociale, en particulier des groupes les plus vulnérables, à apporter un appui aux victimes de désastres et catastrophes naturelles et à prêter une attention spéciale aux personnes âgées dans le besoin ainsi qu'à garantir l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Le cadre macroéconomique pour la période de mise en œuvre de cette stratégie quinquennale peut offrir deux scénarios différents, soit: i) un scénario de base qui repose sur le démarrage de la production/exportation de pétrole pour 2015 et ii) un scénario alternatif sans production/exportation de pétrole.

Ces deux scénarios prévoient que le taux de change nominal continuera à être lié à l'Euro au taux de 24,500 dobras pour un euro. Les projections budgétaires se fondent sur l'hypothèse de

---

1

INE – STP, IOF, 2010

la poursuite de la mise à jour par le Gouvernement des paiements pour la fourniture d'énergie, grâce à un effort qui combinera une forte discipline budgétaire, des réformes structurales à EMAE et l'adoption d'un mécanisme de réajustement automatique des prix au détail des combustibles. Les principales caractéristiques des perspectives macroéconomiques dans l'un ou l'autre des scénarios sont les suivantes:

- Dans le scénario avec pétrole, la croissance devra monter à 6% pour 2014 et ensuite monter en flèche avec le démarrage de la production/exportation du pétrole, tandis que l'inflation devra baisser à un chiffre. On espère que le Gouvernement stabilisera le déficit primaire interne à environ 3% du PIB pour 2014, selon le financement disponible, tandis que le déficit de compte courant devra décliner.
- Dans le scénario sans pétrole, on projette une croissance moindre, vu l'absence de dépenses d'investissement liées au pétrole, ainsi que des effets d'ordre secondaire découlant de la recette du pétrole. Le financement du budget sera dès lors limité et le Gouvernement devra adopter des politiques budgétaires plus restrictives, en prenant pour but un déficit primaire interne de 2% environ du PIB.

Considérant les principales vulnérabilités à moyen terme, susceptibles de constituer des risques pour la mise en œuvre cohérente de cette stratégie, on trouve une croissance du PIB plus lente que prévue, la poursuite des problèmes financiers et économiques en Europe et des chocs de prix internationaux.

Pour garantir le bon déroulement et exécution des programmes de chaque axe, il est proposé d'actualiser et améliorer la performance du mécanisme de mise en œuvre, suivi et évaluation. A cet effet, il faudra redéfinir le cadre organisationnel et renforcer les ressources humaines, matérielles et financières pour son fonctionnement.

## *1. Considérations préliminaires*

---

S. Tomé et Príncipe élaborera son premier document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté en 2002. Il soumit un Programme d'Actions Prioritaires (PAP) 2006-2008 à l'appréciation de la Table Ronde de Bruxelles en décembre 2005. Il visait ainsi l'établissement d'un partenariat pour la bonne gouvernance et la réduction de la pauvreté pour être à même de répondre à la nécessité d'accomplissement des Objectifs de Développement du Millénaire.

Partant de l'analyse de la pauvreté et de l'identification de ses déterminants principaux, la mise en œuvre de la première SNRP avait comme perspective l'accomplissement des objectifs globaux suivants:

- atteindre un rythme de croissance du PIB de 5% à partir de 2003
- réduire de moitié le pourcentage de population santoméenne vivant en situation de pauvreté pour 2010 et à au moins un tiers pour 2015;
- Arriver pour 2015 à ce que toute la population ait accès aux services sociaux de base et promouvoir l'amélioration de sa qualité de vie ;
- réduire considérablement les différences sociales et de genre, entre les districts et entre ces derniers et la Région Autonome de Príncipe, ainsi qu'entre les populations urbaine et rurale;
- promouvoir le renforcement de la capacité institutionnelle et une politique de bonne gouvernance.

La volonté politique nécessaire pour profiler les actions stratégiques prioritaires, la stabilité politique et le fonctionnement régulier des institutions démocratiques devaient constituer les atouts pour garantir les résultats escomptés.

Suite à quoi, le document de SNRP fut validé au cours d'un séminaire national réalisé le 10 décembre 2002, il fut approuvé par décret lors de la session ordinaire du Conseil des Ministres du 19 décembre 2002 et promulgué par le Président de la République le 23 janvier 2003.

Mais cependant, on a pu constater que la mise en œuvre de cette SNRP-I est restée en deça des prévisions, tel que démontré par les rapports de suivi et évaluation des impacts des mesures et programmes mis en œuvre.

En outre, les évolutions constatées au niveau des informations et données prises en compte lors de sa conception et élaboration rendent recommandable son

actualisation en fonction de la réappréciation du phénomène de la pauvreté et, par conséquent, aux fins de mobilisation de ressources ajustées aux besoins de financement des actuelles priorités.

Dans ce contexte, et face aux actuels défis de développement, São Tomé e Príncipe a assumé l'initiative d'élaborer une SNRP actualisée (ENRP-II) dans l'objectif de réorienter les interventions en matière de lutte contre la pauvreté pour la période 2012-2016.

Il s'agit donc de créer un nouveau cadre stratégique qui cherche à tenir compte d'un ensemble de changements survenus soit au niveau national, soit au niveau international, et d'incorporer de nouvelles orientations de politique ainsi que des préoccupations manifestées par les partenaires de développement aussi bien que par les bénéficiaires.

A cet effet, le présent document de SNRP-II reprend l'esprit et le processus participatif qui ont guidé l'élaboration du SNRP-I et il s'articule avec les différents instruments de politique et planification antérieurs, tels que l'Etude Nationale des Perspectives à Long Terme (NLTPS), les Programmes d'Actions Prioritaires, les Programmes de Gouvernement, les Grandes Options du Plan et le Plan de Développement Régional de la Région Autonome de Príncipe, dans l'idée de réintégrer les priorités susceptibles de viabilisation au cours de sa période de réalisation.

Par ailleurs, les actions inscrites au niveau de ses différents axes stratégiques correspondent à la nécessité d'accomplissement des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM), dans la mesure où le Gouvernement s'est engagé dans le processus conduisant à atteindre ses normes.

## *2. Brève appréciation du processus de mise en œuvre de la SNRP-I*

---

Bien que le processus d'élaboration de la SNRP-I ait pratiqué une approche participative, impliquant largement les diverses institutions et individualités du pays, les indices de participation et les modes de relation des différents Gouvernements et des secteurs concernés par le processus de mise en œuvre permettent de déduire qu'on n'est pas arrivé à mobiliser effectivement le pays et les partenaires dans la mise en œuvre de cet important document.

La SNRP, approuvée en 2002 et avec un horizon temporel jusqu'à 2015, intégrait un premier Plan d'Actions (2003-2005) qui matérialisait la première phase de sa mise en œuvre. Mais au cours des trois années suivant son approbation, on n'a pas noté une mise en œuvre effective du Plan d'Actions en question. Situation dûe surtout à l'insuffisance des ressources financières et aux moments d'instabilité politico-institutionnelle qui eurent des répercussions négatives sur l'appropriation souhaitée des actions inscrites. Par ailleurs l'absence d'une structure de coordination et suivi a également contribué aux déficiences de la mise en œuvre au cours de cette période, comme un facteur parmi d'autres. Malgré tout, certains des projets sectoriels inscrits dans les PIP annuels ont été concrétisés, au moins partiellement, et leurs résultats sont susceptibles d'appréciation vu que, même en n'obéissant pas nécessairement aux préoccupations de cohérence, ils ont contribué en quelque sorte à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus pauvres et démunies.

En 2005, dans la foulée de l'élaboration du PAP 2006-2008, fut créée par le décret 32/005 une structure de coordination, suivi et évaluation, intégrant l'Observatoire de Réduction de la Pauvreté (ORP). Une table ronde avec les principaux donateurs et partenaires fut réalisée et cela entraîna une certaine amélioration en termes d'exécution des actions et projets inscrits.

Furent également réalisées des Tables Rondes Sectorielles à S. Tomé en décembre 2006, et une Réunion de Concertation à S. Antonio, dans la Région Autonome de Principe, en octobre 2007. Cependant, diverses contraintes conduisirent à une faible exécution du PAP 2006-2008, et par conséquent, de la SNRP- I, notamment:

- une faible appropriation de la part du Gouvernement et des secteurs techniques;
- un manque de stratégie de communication dynamique qui permette une divulgation consistante de la SNRP-I;
- le dysfonctionnement de la structure de coordination et le faible appui technico-financier à l'ORP;



- la désarticulation entre les instruments de planification et exécution du Gouvernement, notamment la SNRP-I, le Programme de Gouvernement, les Grandes Options du Plan (GOP) et le Budget Général de l'Etat (BGE)

La mise en œuvre de la SNRP-I fut également rendue difficile par le fait que n'existaient pas, dans certains secteurs déterminés, de stratégies sectorielles dûment définies et articulées et qui leur auraient permis d'entrer en consonance avec les objectifs de la SNRP.

### 3. Caractérisation de l'actuel profil de la pauvreté

Dans le cadre de la seconde enquête sur la consommation des foyers (ECF), réalisée en 2010, deux méthodologies furent adoptées: celle du revenu moyen et celle du coût des nécessités de base. Selon la première, le ratio de la pauvreté a baissé de 53,8% en 2000 à 49,6% en 2010. Selon la seconde, 66,2% de la population est pauvre, du fait qu'elle vit avec moins de 30,000 dobras par personne et par jour.

Tableau 1 : Distribution de la pauvreté monétaire à S. Tomé e Príncipe (%) 2000-2010

Indicateurs	DISTRICT						Príncipe	Territoire National
	Agua Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lembá	Lobata		
Situation en 2000 sur la base de l'analyse de la pauvreté (Seuil de pauvreté 2.638.618 dobras)								
Incidence de la pauvreté (P0) (%)	39,4	58,9	58,9	82,2	76,6	66,4	60,1	53,8
Profondeur de la pauvreté (P1 en %)	11,9	21,4	17,5	40,5	33,4	25,6	24,1	19,2
Sévérité de la pauvreté (P2 en %)	5,1	10,4	7,3	23,2	18,0	12,9	12,1	9,3
Situation en 2010 sur la base de l'analyse de la pauvreté relative (seuil de pauvreté de 8.680.490 dobras)								
Incidence de la pauvreté (P0 en %)	52,0	38,0	45,5	69,3	60,2	53,6	58,5	49,6
Profondeur de la pauvreté (P1 en %)	17,1	11,5	11,9	22,9	21,0	17,3	20,6	15,9
Sévérité de la pauvreté (P2 en %)	7,4	5,0	4,3	10,2	9,7	7,9	9,3	6,9

Sources: IOF, 2000 e 2010, INE STP

En comparant les résultats de profil de la pauvreté de 2000 et 2010, basé sur la méthode des revenus moyens, on constate qu'il y a eu un progrès dans le sens de la réduction de la pauvreté, bien que très en deçà des attentes. Le ratio d'incidence de la pauvreté est tombé de 53,8% en 2000 à 49,6% en 2010, soit 4,2 points de réduction, mais très en deçà du but établi par la SNRP-I<sup>2</sup> pour 2010; on note également une amélioration relative de la profondeur de la pauvreté (réduction de 19,2% à 15,9%). Réduire l'actuel niveau de pauvreté représente donc un immense défi pour le pays.

En ce qui concerne la Région Autonome de Príncipe (RAP), le taux d'incidence de la pauvreté est descendu de 1,6 point (de 60,1% à 58,5%), la profondeur de la pauvreté de

2 La SNRP-1 visait une réduction de moitié du pourcentage de la population santoméenne (53,8%) vivant en situation de pauvreté, pour 2010

3,5 points (de 24,1% à 20,6%) et la sévérité de la pauvreté de 2,8 points (de 121% à 9,3%).

Pour ce qui est de la distribution de la pauvreté par district, elle s'est réduite dans tous les districts, sauf dans celui d'Agua Grande où elle a augmenté de 39,4% en 2000 à 52% en 2010. La réduction la plus importante a eu lieu dans le district de Mé-Zochi qui est passé de 58,9% en 2000 à 38% en 2010. Malgré les progrès vérifiés globalement, les niveaux de pauvreté restent très élevés dans les districts de Caué, Lomba et Lobata, où plus de 50% des populations se situent au-dessous de la ligne de pauvreté définie à 24,0000 Dobras par personne et par jour. Par rapport aux indices de profondeur et de sévérité de la pauvreté, on note que ce sont les districts de Caué, Lomba, Lobata et Agua Grande qui présentent les plus forts pourcentages, comparés à ceux des districts de Cantagalo et Mé-Zochi.

**Tableau2 : Distribution de la pauvreté monétaire à São Tomé et Príncipe (% , 2010)**

Indicateurs	Districts						Príncipe	STP
	Agua Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lembá	Lobata		
Situation en 2010 sur la base de l'analyse de la pauvreté absolue – Méthode du coût des besoins essentiels (Seuil de pauvreté de 10 975 730 Dobras)								
Incidence de pauvreté (P0 en %)	68,3	56,6	65,9	84,5	73,7	67,8	71,4	66,2
Profondeur de pauvreté (P1en %)	26,1	19,1	21,1	34,3	30,7	26,5	29,9	24,8
Sévérité de pauvreté (P2en %)	12,8	8,9	8,9	17,2	15,9	13,3	15,4	12,0

Source: IOF 2010, INE S. Tomé e Príncipe

Selon les résultats du profil de pauvreté basé sur le coût des nécessités de base, 66,2% de la population de S. Tomé e Príncipe est pauvre, c'est à dire que les 2/3 environ vivent avec moins de 30,000 dobras par personne et par jour<sup>3</sup>. A Príncipe, 60,1% de la population vit dans la pauvreté, c'est à dire que ces gens n'arrivent pas à satisfaire les nécessités définies comme de base pour qu'un individu puisse jouir d'un niveau de vie digne.

La situation de la pauvreté par district montre que l'incidence de la pauvreté est supérieure dans les districts de Caué (84,5%), Lomba (73,7%), Agua Grande (68,3%), Lobata (67,8%) et dans la RAP, comparée avec la moyenne nationale, et que ce sont ces mêmes districts qui présentent les plus grands niveaux de pauvreté calculés par la méthode des revenus moyens. Par rapport aux indices de profondeur et de sévérité, on

3 Calculé à partir de la méthode du Coût des Nécessités de Base

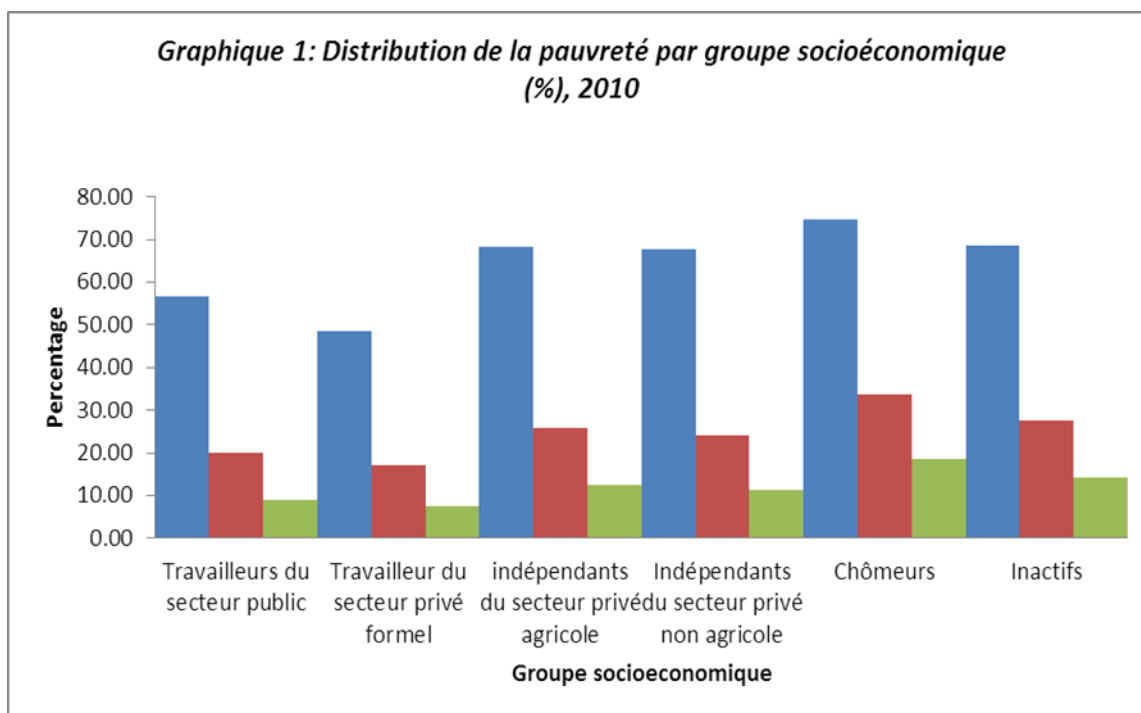
retrouve les taux les plus élevés dans ces mêmes districts, ce qui signifie que le revenu de la majeure partie des pauvres de ces districts est très en dessous de la ligne de pauvreté et que les niveaux d'inégalité de revenu entre eux sont plus élevés que ceux des districts de Mé Zochi et Cantagalo, dont les niveaux de pauvreté calculés par ces indicateurs sont moindres.

**Tableau 3 : Indices de pauvreté par sexe du chef de famille du foyer - 2010**

	Incidence de Pauvreté (P0) en %			Profondeur de pauvreté (P1) en %			Sévérité de Pauvreté (P2) en %		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Água-Grande	65,8	71,7	68,3	25,2	27,4	26,1	12,5	13,2	12,8
Mé-Zochi	52,2	63,9	56,6	16,4	23,5	19,1	7,3	11,5	8,9
Cantagalo	65,4	67,0	65,9	21,0	21,4	21,1	8,8	9,2	8,9
Caué	84,7	83,7	84,5	33,7	37,0	34,3	16,8	19,4	17,2
Lemba	72,2	77,4	73,7	30,1	32,4	30,7	15,4	17,0	15,9
Lobata	59,9	83,2	67,8	22,5	34,4	26,5	10,8	18,0	13,3
Príncipe	68,6	77,7	71,4	29,6	30,9	29,9	15,1	16,0	15,4
STP	63,4	71,3	66,2	23,3	27,2	24,8	11,2	13,4	12,0

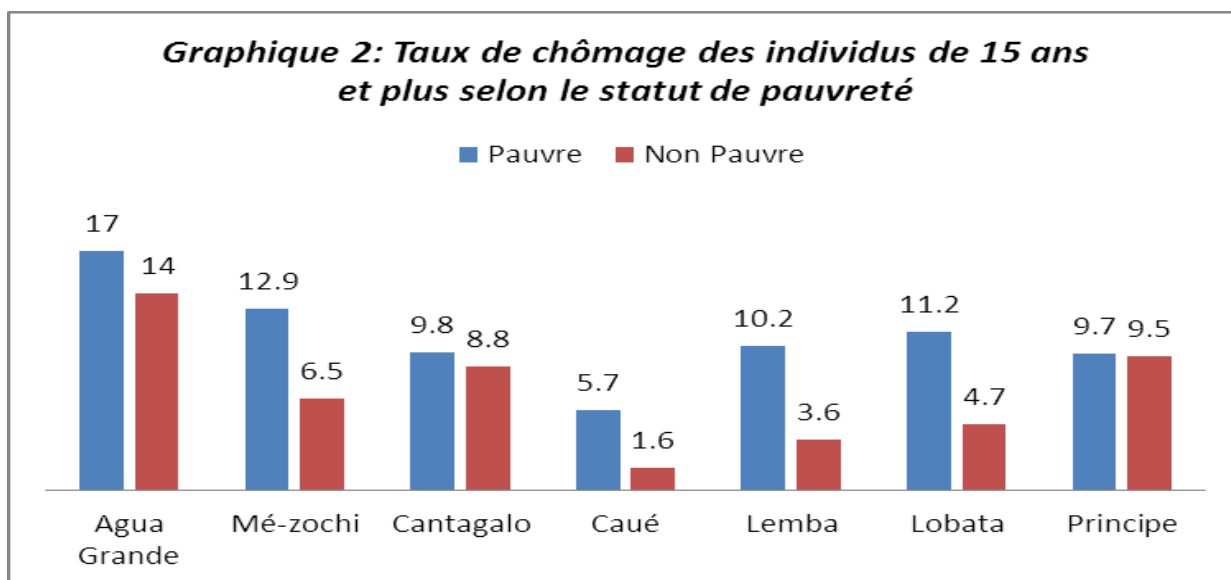
Source : IOF 2010, INE STP

Le tableau 3 donne à voir l'estimation de la pauvreté par sexe du chef du foyer familial. On peut observer que les foyers dont le chef est une femme sont plus affectés par la pauvreté que ceux dirigés par un homme. Environ 71,3% des foyers dirigés par une femme sont affectés par la pauvreté face aux 63,4% de ceux dirigés par un homme. Une grande partie des femmes qui sont chefs de famille sont des mères célibataires, elles ont un niveau d'éducation bas et leurs revenus proviennent surtout de l'agriculture ou du secteur informel. L'indice de profondeur et de sévérité de pauvreté sont supérieurs dans ces foyers dont une femme est le chef de famille, ce qui signifie qu'une grande partie des revenus des foyers pauvres dont le chef de famille est une femme sont très éloignés de la ligne de pauvreté et que les niveaux d'inégalité entre ces foyers sont supérieurs dans ces groupes de population, par rapport à leur contrepartie masculine.



*Source : IOF 2010, INE STP*

Le graphique N° 1 décompose la pauvreté selon plusieurs groupes socioéconomiques. L'appauvrissement de la population semble directement lié à la situation de l'emploi, puisqu'il affecte moins les actifs employés que les inactifs ou les chômeurs. Dans l'emploi, les actifs les plus exposés à la pauvreté sont les travailleurs indépendants du secteur privé agricole (68,4%) et du secteur privé non-agricole (67,7%), tandis que les autres actifs présentent des niveaux de pauvreté inférieurs à 60%. Un emploi sur trois occupé par des pauvres se caractérise par un salaire mensuel inférieur au salaire minimum (822,255STD) contre un sur quatre dans le cas des emplois occupés par des non pauvres. Par rapport à l'indice de profondeur et de sévérité de pauvreté, on note que la situation est semblable à celle enregistrée dans l'incidence de la pauvreté.



Source: IOF, INE STP

Selon le graphique 2, le chômage affecte environ 13,4% de la population pauvre et 9% de la population non pauvre au niveau national. Ce taux est inférieur dans la RAP, dans la population pauvre et non pauvre. La désagrégation du chômage par district, en fonction des conditions de vie individuelle, indique que les districts d'Agua Grande et Mé-Zochi présentent des taux de chômage supérieurs, tandis que le district de Caué – le plus pauvre- est celui où ce taux est le plus bas. Les précédents sont constitués de zones en majorité urbaines qui ont vu leur population croître avec l'exode rural depuis la moitié des années 90 jusqu'au début des années 2000, amenant de nombreux chômeurs et individus non formés qui firent grossir les taux de chômage existants. Les taux de chômage dans les districts de Lemba, Lobata et Cantagalo sont semblables.

**Tableau 4 : Dépense moyenne en Santé et Education (%)**

	Districts						Príncipe	STP
	Agua-Grande	Mé-Zochi	Cantagalo	Caué	Lembá	Lobata		
% de dépense en éducation par rapport au total	3,7	3,4	3,8	1,6	3,0	5,0	1,5	3,5
% de dépense en santé par rapport au total	3,0	3,2	2,9	1,0	1,3	3,8	1,8	2,8

Source: IOF, INE STP

Les familles santoméennes dépensent en moyenne 3,5% de leurs budgets en éducation et 2,8% en santé. Les districts les plus pauvres sont ceux qui dépensent le moins en santé et éducation. Cela ne s'applique pas au district de Lobata où, quoiqu'étant des plus pauvres, les habitants de ce district affectent un plus grand pourcentage pour la santé et l'éducation, en comparaison avec les autres districts les plus pauvres. Les habitants de la RAP canalisent en moyenne seulement 1,5% de leurs budgets pour les dépenses de santé et 1,8% pour les dépenses d'éducation.

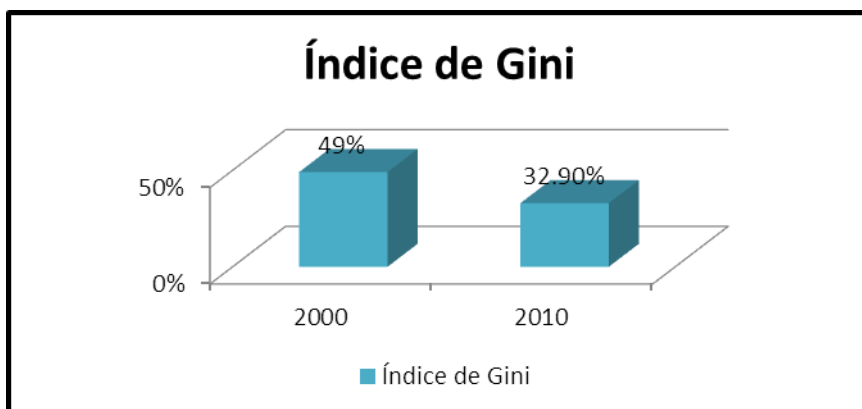
**Tableau 5 : Taux d'alphabétisation selon les niveaux de pauvreté**

	<i>Statut de pauvreté</i>	
	<i>Pauvre</i>	<i>Non pauvre</i>
Sexe		
Homme	93,5	94,4
Femme	80,6	84,5
Lieu de résidence		
Água-Grande	88,3	95,8
Mé-Zochi	88,1	88,2
Cantagalo	86,9	83,1
Caué	77,2	73,6
Lemba	78,5	80,9
Lobata	88,1	86,5
Príncipe	86,2	89,8
Total	86,7	89,4

*Source : IOF 2010, INE S. Tomé e Príncipe*

Dans les districts les plus pauvres les taux d'analphabétisme sont supérieurs à ceux des districts moins pauvres. Ce taux augmente au fur et à mesure que l'on passe de districts moins pauvres à plus pauvres. Les districts de Caué et Lemba sont ceux où les taux d'analphabétisme sont les plus bas. Les individus de sexe masculin, qu'ils soient pauvres ou non pauvres, présentent des taux d'alphabétisation supérieurs à leur contrepartie féminine.

**Graphique3 : Indice d'Inégalité (Indice de Gini)**



*Source: IOF, 2000 e 2010, INE STP*

Les données du graphique N° 3 montrent une inégalité dans la distribution de revenu au niveau national. L'indice de Gini est passé de 49% en 2000 à 32,9% en 2010, ce qui démontre une meilleure distribution des revenus en faveur des pauvres. Cette amélioration vient de la mise en œuvre de programmes qui ont permis le développement d'activités génératrices de revenus aux pauvres, ainsi que celle de leur capacité productive.



## 4. Approche générique de la situation actuelle

---

### 4.1. Bonne gouvernance et gestion des biens publics

La bonne gouvernance continue à être encore un grand enjeu pour S. Tomé e Príncipe. Certes, des avancées considérables ont eu lieu au cours des vingt dernières années en ce qui est de l'affirmation de la démocratie et de l'engagement des autorités vis à vis du respect des principes de bonne gouvernance dans la gestion des biens publics. L'opérationnalisation de ces principes souffre encore d'innombrables contraintes, rendant les progrès encore limités à plusieurs niveaux (maturité du système politique, renforcement du contrôle de l'exécutif, modernisation de l'administration publique, accès à la justice, efficacité et transparence dans la gestion des finances publiques).

#### 4.1.1. Gouvernance politique

La Constitution de la République dispose d'un cadre de référence cohérent pour assurer les prérequis nécessaires au fonctionnement d'une société démocratique. A l'arrivée du pluripartisme les élections se sont déroulées dans des conditions satisfaisantes, ce qui a donné lieu à des alternances de partis politiques au pouvoir. La liberté de presse et d'expression est maintenant une réalité du pays. Les citoyens ont accès aux lois au travers de publications dans le journal officiel de la République ainsi qu'aux sessions de débat à l'Assemblée Nationale retransmises par divers canaux (sessions publiques, publication des journaux de l'Assemblée dans internet, transmission en direct des sessions plénières par la Radio Nationale). Pourtant, le cadre légal santoméen souffre de manque de modernisation dans plusieurs domaines pour corriger les faiblesses encore existantes.

**Instabilité politique** : La gestion des affaires publiques a été caractérisée au cours de la dernière décade par de fréquents changements de gouvernements (4 changements en 5 ans). Changements de l'exécutif qui se sont traduits en altérations significatives des équipes ministérielles, altérations des priorités politiques et abandon des dossiers antérieurs. La marque de l'action de l'Etat a été donnée par les moments de discontinuité, rendant difficile la poursuite du processus des réformes dans la perspective de durabilité.

**Déséquilibre entre l'exécutif et le parlement:** Bien que la Constitution consacre le Parlement comme la plus haute institution législative du pays, dotée de pouvoir de contrôle, ces deux fonctions - législative et de contrôle – sont peu exercées dans les faits. La majeure partie des initiatives législatives viennent de l'exécutif. En outre, on note de la lenteur dans le processus de discussion et d'approbation des projets de loi et nombreux projets de loi ne connaissent même pas la phase initiale du processus (vote de la généralité). De même, le débat parlementaire sur les options de développement et les principes de politiques publiques, ainsi que les activités de contrôle au niveau des commissions spécialisées, ne correspondent pas encore au niveau souhaité.

**Manque de suivi du statut de députés :** Aucune structure n'a été créée en vue de garantir le respect du statut de député, en particulier pour ce qui a trait aux incompatibilités, incapacités, empêchements, levée de l'immunité, conflit d'intérêts. Se posent par conséquent des questions inquiétantes et une certaine confusion dans la délimitation des rôles à tenir à chaque instant (les députés sont souvent fonctionnaires publics, en même temps)

**Nécessité d'actualisation des textes législatifs :** Le paquet législatif doit être revu et ajusté à la réalité actuelle dans divers domaines. Le statut des titulaires de charges politiques et spéciales n'a jamais été revu depuis son entrée en vigueur en 1991. Une législation doit être adoptée pour faire évoluer le plus vite possible la question de la parité entre hommes et femmes, notamment au niveau de la responsabilité politique. De même, il devient nécessaire de donner un encadrement juridique et institutionnel national pour réguler l'organisation et le fonctionnement des ONG.

**Limitations dans le secteur de la communication sociale :** encore que la liberté d'expression soit bien reprise dans la loi, le fonctionnement des media se bloque encore sous la pression de diverses contraintes: niveau faible des ressources humaines, manque d'équipements, financements précaires, inexistence de législation spécifique pour la corporation des journalistes. Par ailleurs, la taille réduite du pays, ainsi que la complicité dans les relations familiales, sociales et politiques tendent à soumettre la liberté d'expression à diverses influences indésirables.

#### **4.1.1.1.Sécurité et Défense Nationale**

La défense et la sécurité nationale, en tant que valeur et condition de la souveraineté de la Nation en paix et en liberté, met l'Etat en demeure de faire des efforts pour développer sa cohésion politique, économique et militaire ainsi que pour sauvegarder ses valeurs nationales et consolider le système pluraliste en vigueur dans le pays.

En effet, le narcotrafic, la contrebande d'armes, le terrorisme et la prolifération de crimes variés, comme la piraterie, la dilapidation des ressources marines, le trafic des personnes, le blanchiment du capital, mettant en cause la sécurité de l'Etat, obligent S. Tomé e Príncipe à réorienter sa politique de défense et sécurité, pour des raisons stratégiques et en vue d'apporter aux forces et services de défense et sécurité les alliances dont ils ont besoin pour faire face aux nouveaux défis et garantir la sécurité collective des citoyens.

C'est la raison pour laquelle, une stratégie globale de l'Etat pour la promotion des altérations organiques et réformes des forces et services de sécurité et défense devient d'intérêt prioritaire, afin qu'ils soient à même de relever les défis de la modernité.

Le pari du Gouvernement est centré sur la gestion d'activités de formation, inscrites dans un projet fondé sur des critères visant à l'acquisition de connaissances actualisées dans divers domaines du savoir policier et militaire. Simultanément, un projet de rééquipement en moyens sera développé, moyens qui seront acquis selon la typologie et le « modus faciendi » des menaces et risques.

#### **4.1.2. Gouvernance judiciaire**

La Constitution de 2003 réaffirme les principes fondamentaux de l'Etat de Droit et garantit l'indépendance du pouvoir judiciaire. Toutefois, le système judiciaire connaît des dysfonctionnements persistants et multiples, entraînant des effets négatifs sur l'activité économique (faible capacité du système à garantir le respect des droits des opérateurs économiques) et des citoyens (accès difficile aux services de la justice). Le manque de confiance par rapport aux institutions judiciaires compromet les possibilités d'obtention de crédits en faveur du développement d'initiatives des hommes d'affaires, ainsi que les possibilités de négoce et d'attraction d'investissements étrangers.

**Cadre légal encore obsolète :** La majeure partie des instruments légaux date de l'époque coloniale. Pour preuve, les efforts importants effectués ou en cours pour la

révision des textes légaux: Code du Commerce revu en 2009, Code du Processus Pénal promulgué en 2009, Code Civil, Code du Processus Civil, Code des Litiges Administratifs, Code des Coûts Judiciaires, Code Pénal (sur la voie de l'approbation). A la suite de la rencontre nationale de la justice (novembre 2009), une nouvelle Loi de Base du Système Judiciaire est entrée en vigueur. Mais plusieurs textes demandent encore une révision en profondeur, comme le Code de la Propriété Foncière (1967) et le Code du Registre Civil (1969).

**Déficit dans l'application de la justice:** Outre l'inadéquation des textes légaux, le système judiciaire santoméen a des difficultés à appliquer ses propres textes légaux et à contrôler l'exécution des décisions de justice. Les principales raisons sont liées à : (i) le manque de moyens physiques et humains pour le bon fonctionnement des tribunaux, (ii) la faiblesse organisationnelle et humaine de l'ordre des avocats, (iii) la fréquente interférence du pouvoir politique ou économique dans les processus judiciaires, (iv) la fragilité du mécanisme de contrôle existant.

#### **4.1.3. Gouvernance administrative**

Malgré sa taille réduite et les multiples tentatives de mise en œuvre de programmes de réforme, l'Administration Publique de S. Tomé e Príncipe est peu développée, lourde (bureaucratique) et excessivement centralisée. Elle est confrontée à divers problèmes structurels : insuffisance du niveau de formation et de qualification professionnelle de ses agents, installations inadéquates, manque de moyens de fonctionnement, faible utilisation des technologies de l'information et de la communication, niveau de rémunération bas, absence de plan de carrière, distribution inadéquate des ressources humaines et inexistence de matériels, manque de discipline, utilisation et application limitée de sanctions dans les institutions, excès de concentration des responsabilités et décisions.

#### **4.1.4. Gouvernance locale**

Le processus de décentralisation fut lancé dans les années 90 avec la publication de la Loi-Cadre des Municipalités et la réalisation, qui en découlait, des premières élections municipales de décembre 1994. Mais les structures politico-administratives locales n'ont pas été un instrument efficace d'appui à la population dans la résolution de ses problèmes d'ordre social, professionnel ou de logement.

Ce processus administratif s'appuie sur une division du territoire en six districts<sup>4</sup> pour l'île de São Tomé (Água Grande, Mé-Zochi, Cantagalo, Caué, Lomba et Lobata) et une Région Autonome pour l'île de Príncipe. L'avancée concrète dans l'affirmation du pouvoir local, ainsi que dans la gestion de proximité se révèle insuffisante pour diverses raisons:

- Faible engagement des autorités par rapport au processus de décentralisation, ainsi que pour la programmation de l'agenda politique conçu comme une priorité;
- le pouvoir local n'a pas été renouvelé pendant une dizaine d'années: il a fallu attendre août 2006 pour que de nouvelles élections aient lieu après celles de 1994. Les dernières élections ont eu lieu en 2010;
- les mairies ne disposent pas de moyens et instruments de planification et suivi qui leur servent de référence pour la gestion des actions de développement, ainsi que pour envisager des initiatives d'élaboration de plans locaux de développement ;
- Les mairies souffrent de carence en ressources financières et capacité institutionnelle, et ne sont donc pas en mesure de fournir de service efficace aux communautés locales dans les différents domaines de leur compétence;
- Les dispositions spécifiques prévues dans la loi sur la gestion des ressources du pétrole, en vue de renforcer les capacités financières des mairies restent du domaine des intentions.

#### **4.1.5. Gouvernance financière et transparence dans la gestion des fonds publics**

En 2005, les autorités financières santoméennes démarrèrent un processus de profondes réformes dans les finances publiques. L'accent fut mis sur le renforcement des capacités des ressources humaines et sur le développement d'un système informatique intégré (SAFINHO), ainsi que sur la modernisation du cadre légal et réglementaire. Cela conduisit à l'adoption en 2007 de la Loi sur le Système de l'Administration Financière

---

4 Note du Traducteur : Nous avons traduit « distrito » par district. Il correspond à une municipalité par son découpage et ses attributions administratives. « Camara distrital », l'organisme élu du pouvoir local de ces municipalités, a été traduit par mairie.

de l'Etat (SAFE) qui substituait la précédente loi organique de gestion des finances publiques datant de 1986. La mise en œuvre du SAFE a permis une amélioration dans la qualité de l'information financière et budgétaire.

En 2008, un nouveau classement budgétaire fut introduit, et une codification spéciale fut adoptée pour le suivi des dépenses en faveur des pauvres.

Des réformes furent également engagées dans le domaine de la gestion de trésorerie et dans la planification des flux de trésorerie. Par ailleurs, la mise en œuvre de réforme au niveau des acquisitions publiques (appels d'offres, adjudications et contrats publics), sur la base d'une nouvelle législation, commence à donner déjà des résultats encourageants.

Malgré les avancées effectuées, le niveau de performance du système de gestion des finances publiques est encore faible, c'est ce qui ressort des évaluations.

Le point le plus critique se situe à la prestation des comptes. Si dans le cadre légal la procédure et le calendrier relatifs à l'approbation du Compte Général de l'Etat est clairement défini, jamais le Tribunal des Comptes n'a eu l'occasion d'émettre un avis là-dessus depuis sa création en 2003, au motif de la non présentation des comptes annuels par l'exécutif à la fermeture de chaque exercice.

S. Tomé e Príncipe occupe donc aujourd'hui une position critique en ce qui est de la transparence des comptes et de l'accès public aux documents budgétaires. L'action de l'Etat doit être encore plus renforcée pour ce qui est de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux. La corruption est un phénomène en expansion et la classification de S. Tomé e Príncipe en ce qui concerne l'indice de perception de la corruption témoigne d'une situation très critique<sup>5</sup>. Par rapport à la lutte contre le blanchiment de capitaux, il faut noter l'approbation en 2008 d'une loi spécifique (Loi n° 15/2008 sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme).

Quant à la transparence dans le secteur du pétrole, il faut souligner qu'une loi sur la gestion des recettes pétrolifères a été approuvée en 2004 par l'Assemblée Nationale, ce qui mena à la régulation de l'utilisation de recettes liées aux activités de prospection et de production pétrolifère, ainsi qu'à la création de l'Agence Nationale du Pétrole (ANP), en 2004 aussi. Malgré la reclassification de S. Tomé e Príncipe dans l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (EITI), pour des raisons étrangères au

---

5 L'indice de perception de la corruption, établi par Transparence Internationale et divulgué en 2009 met STP en 111ème position sur 180. Il n'est pas mentionné dans le rapport de 2010. Son indice de corruption est de 3, sur une échelle de 0 à 10.

pays, la transparence a évolué considérablement ces derniers temps avec la création de la Commission de Contrôle du Pétrole (2006) et du Cabinet d'Enregistrement et Information Publique (2007).

Le manque de transparence empêche la mobilisation effective des ressources dans la mesure où la confiance des partenaires de développement est entamée, sur les procédures d'utilisation et allocation de fonds mis à disposition du pays. Avec la création de la direction de la comptabilité publique, des actions sont en cours pour l'élaboration et la publication du compte général de l'Etat, à partir de l'exercice économique de 2010 et pour les années suivantes. Dans cette ligne, plusieurs actions de mise à niveau des techniciens nationaux en matière de comptabilité publique ont été réalisées, en vue d'améliorer la qualité des rapports de prestation de comptes s'alignant sur les bonnes pratiques internationales agréées.

Le développement d'un compte général de l'Etat et la comptabilité publique consolidée et durable impliqueront aussi la nécessité de renforcer la Direction du Patrimoine pour tenir à jour l'inventaire des actifs non financiers. La Direction du Trésor devra renforcer ses capacités pour la présentation du stock d'actifs et passifs financiers de façon à mieux prévoir le risque associé à la durabilité fiscale.

Pour ce qui est de la gestion de la dette externe, le Gouvernement élabore, avec son Cabinet de Gestion de la Dette Publique, des rapports de gestion de la dette à soumettre à l'Assemblée Nationale. Sa publication est également prévue sur le portail du Ministère des Finances, en vue de rendre plus transparente la gestion de la dette. Dans ce même propos de transparence de la gestion de la dette, noter qu'une proposition de loi-cadre a été élaborée et présentée à l'Assemblée pour approbation, dont l'objectif est l'adoption de bonnes pratiques internationales en matière de gestion de la dette publique en prévoyant d'instituer une nouvelle procédure de contrat des prêts.

#### **4.1.5.1. Politiques fiscales d'expansion de la base tribulaire**

Avec la crise financière internationale, l'aide externe sous forme de crédits bilatéraux a dominé, mais elle doit progressivement être substituée par des investissements privés étrangers comme source de financement non générateur de dette. Même si cette substitution ne peut pas être envisagée de façon réaliste dans le court terme, il faut utiliser de façon efficace et effective les ressources officielles disponibles pour la

création des conditions nécessaires à l'entrée de flux de capitaux privés étrangers. A cet effet, apparaît le besoin urgent de restructurer l'économie du côté de l'offre pour faciliter l'attraction d'investissement direct étranger, par exemple par des mesures de politiques budgétaires de renforcement des incitations à investissements dans les port, aéroports, télécommunications et énergie. Concrètement, en ce qui est des aéroports et ports, des programmes gouvernementaux d'investissement ont été facilités par des concessions faites à l'investissement privé étranger ; pour les télécommunications, on attend qu'à partir de 2012 l'installation de la fibre optique offre un service plus moderne et plus compétitif au niveau international ; et quant aux infrastructures énergétiques, des mesures de privatisation sont pensées pour rendre plus compétitifs et efficaces les services de fournitures d'eau et électricité.

Mais le Gouvernement reconnaît que l'attraction de l'investissement étranger ne dépend pas seulement des infrastructures de base. Les investisseurs étrangers, surtout ceux qui parient sur le long terme, donnent une grande importance aux droits de propriété. Cette protection leur est indispensable pour trouver des capitaux d'investissement avec maturité de long terme, particulièrement en période de crise financière internationale. La meilleure stabilité du change, comme maintenant, et l'inflation qui devient de plus en plus stable augmentent la possibilité de retour du capital étranger et tempère les craintes des investisseurs sur la possibilité d'expropriation.

Au vu de l'amélioration considérable du climat des négoce, selon « DoingBusiness 2012 », le Gouvernement entend que les réformes macroéconomiques devront encore se consolider pour que le risque associé au pays et au taux de change se réduisent autant que possible.

## **4.2. Analyse du cadre macroéconomique et des secteurs productifs**

### **4.2.1. Cadre macroéconomique**

#### **Croissance économique**

**Evolution globale:** Dans les dix dernières années, le pays a tenu un rythme soutenu de croissance, avec un taux de croissance moyenne du PIB réel de l'ordre de 5,2%, légèrement supérieur donc au taux moyen de croissance des pays d'Afrique subsaharienne (4,8%). Cette croissance a conduit à une amélioration soutenue du revenu per capita, pour la première fois depuis l'indépendance. Deux facteurs peuvent être retenus comme responsables de ce résultat: le premier est l'augmentation de flux de

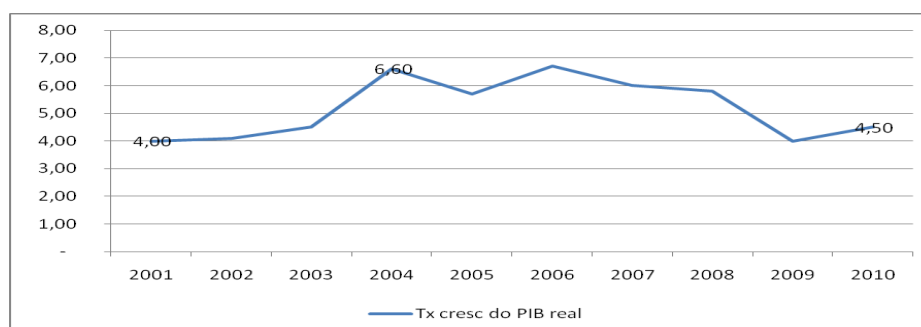


financement externe, spécialement d'Investissement Direct Etranger (IDE), anticipant une production de pétrole potentielle, et l'autre est liée à la réaffectation de ressources à des fins moins productives (agriculture) à d'autres fins plus productives (services), qui fait monter le potentiel de croissance du pays.

Le secteur primaire a présenté un déclin continu, en particulier dans la production de cacao, le produit traditionnellement exporté par S. Tomé e Príncipe

Depuis 2008, où la croissance a été contrariée par la crise économique et financière internationale, la hausse des prix des biens alimentaires et des produits pétrolifères au niveau international a eu des répercussions dans la demande des familles et dans les coûts de production des opérateurs nationaux. Cette crise financière a provoqué une diminution de l'investissement direct étranger dans les secteurs de la construction et du tourisme, ainsi que dans l'entrée d'Aide Publique au Développement, qui a représenté au cours de ces années la principale source de financement des investissements publics.

**Graphique4 : Taux de croissance du PIB réel (%)**



Source: FMI

**Contribution des secteurs:** le déroulement des activités économiques a été fortement dominé par le secteur tertiaire (Tableau 6). De 2002 à 2011, ce secteur a eu une croissance moyenne de 6% et il représente 66,4% du PIB qui, lui, a crû de 2,6% en moyenne au cours de cette période. Il a été impulsé par les secteurs du commerce, des transports, du stockage et des communications, ainsi que de l'administration publique. Le secteur secondaire représente en moyenne 16,4% du PIB et il a monté de 2,6% en moyenne durant la même période. Dans le secteur secondaire toujours, la majeure croissance a eu lieu dans les industries de transformation. Enfin, le secteur primaire a monté de 2,3% en moyenne et il contribue pour 17,2% au PIB.

**Tableau 6 : Taux de croissance du PIB réel par secteur d'activité et contribution du secteur au PIB**  
(%)

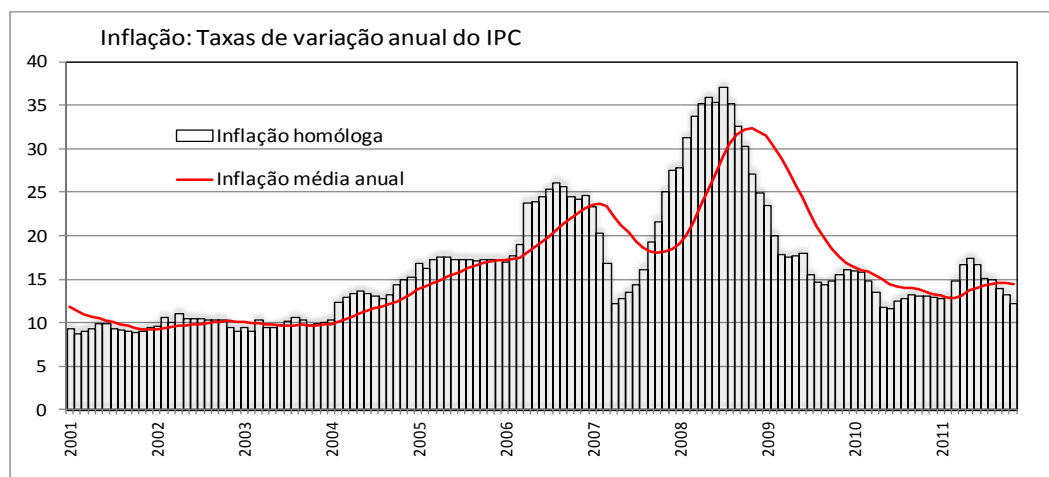
Secteurs	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne ( 2002- 2010)	Contribution au PIB
Primaire	0.01	2.42	1.65	0.72	1.14	10.38	8.01	-4.1	0.26	2.05	17.2
Secondaire	-	6.49	5.55	3.94	14.75	4.41	0.49	1.77	3.3	2.29	16.36
Tertiaire	5.59	7.36	4.78	3.18	12.73	-0.91	10.24	6.19	5.44	5.46	66.44

Source: INE

### Inflation

La courbe de l'inflation suit une tendance décroissante depuis 2009 (Graphique5), c'est à dire qu'elle tend à se rapprocher de niveaux plus soutenus inférieurs à 10. Si on ajoute à cela une moindre volatilité dans le taux de change effectif nominal, on comprend qu'ait été créé un espace pour que la Banque Centrale réduise le taux d'intérêt de référence depuis 2009. Cette politique monétaire expansionniste et contre-cyclique obéissait à l'intention de stimuler l'économie, au moment où elle présentait des signes de ramollissement. La diminution du taux d'intérêt, quant à lui, est associé à la dépréciation du taux de change effectif nominal, malgré sa moindre volatilité.

**Graphique5 : Taux de variation annuelle de l'IPC**



Source: INE

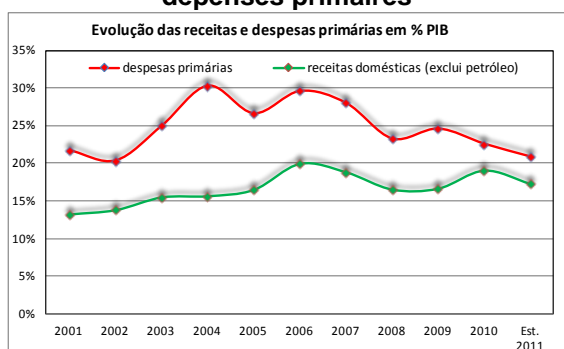
### Finances Publiques

Il ne reste que 4 ans aux pays en développement pour arriver au terme fixé pour atteindre les Objectifs de Développement du Millenium, mais partout ils subissent

encore les effets de la crise financière et économique internationale historique et S. Tomé e Príncipe n'échappe pas à la règle.

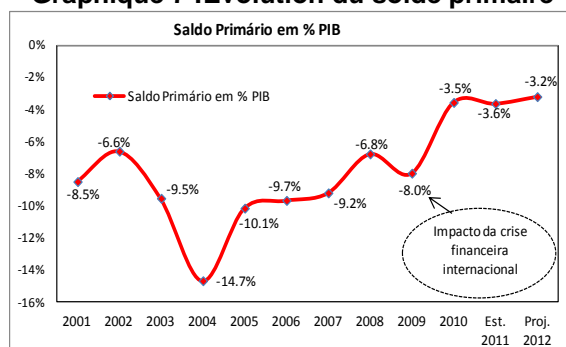
Ces circonstances déterminent le fait que S. Tomé e Príncipe se confronte à des contraintes au niveau de l'accès au marché financier international, vu la réduction de l'aide internationale au développement, ce qui provoque une plus forte pression dans la situation de fragilité de mobilisation additionnelle des recettes domestiques.

**Graphique 6 : Evolution des recettes et dépenses primaires**



Source: Direction du Budget/Direction du Trésor

**Graphique 7 : Evolution du solde primaire**



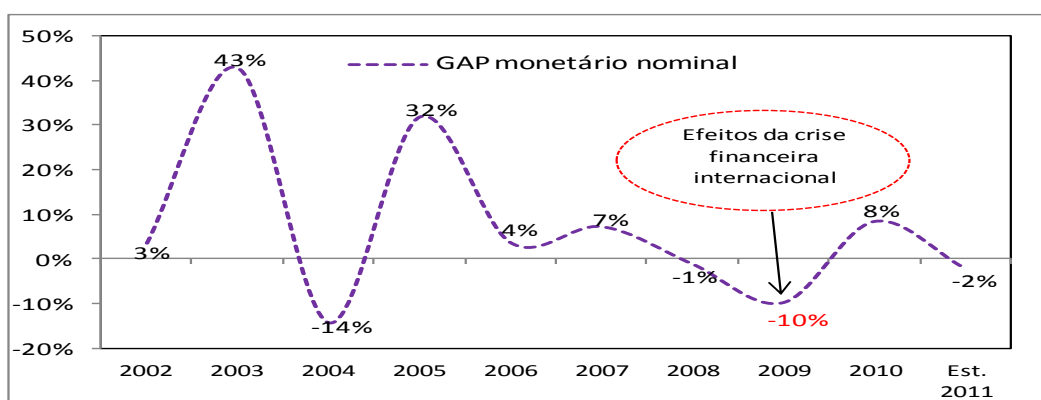
Source: Direction du Budget/Direction du Trésor

Le déficit primaire présente une tendance décroissante depuis 2005, quoique cette trajectoire ait été temporairement inversée en 2009, au regard de la nécessité pour le pays de recourir aux financements internes exceptionnels -ressources de privatisation pour la mise en œuvre de politiques fiscales contre-cycliques qui permettraient de stabiliser les dépenses d'investissement à caractère social.

A partir de ce moment-là, désormais le déficit s'est rapproché de niveaux soutenus de 3% du PIB, se basant sur une gestion plus rigoureuse des ressources. Cette tendance

positive du déficit vers des niveaux soutenables est dûe en particulier au fait que la politique budgétaire d'exécution des dépenses ait accompagné, depuis 2005, l'évolution des recettes de façon plus rigoureuse (Graphique 6). En outre, on a pu observer pendant les dernières années une réduction des écarts entre les recettes domestiques et les dépenses primaires, tel que repris dans le graphique 7 sur la réduction du déficit primaire.

**Graphique8 : Evolution du GAP monétaire**



Source: Banque Centrale et calculs du staff de la Direction du Budget

La crise financière internationale a coïncidé avec un ramollissement de l'économie et une raréfaction de liquidité de 10% du marché domestique. Ainsi, la politique fiscale expansionniste -d'utilisation de la liquidité additionnelle provenant du fonds de privatisation pour financer les dépenses au bénéfice des pauvres- dans un contexte de ramollissement de l'économie a aussi contribué à l'aggravation du déficit primaire qui a été observée en 2009.

Jusqu'à la fin de 2008, le taux de change effectif nominal présentait une grande variation par rapport à la valeur moyenne et à partir de 2009, il était moins volatile. Cette faible variance par rapport à la moyenne devint encore plus accentuée avec l'Accord de Parité des Changes mis en œuvre en janvier 2010. Le revers de cette stabilité des changes est que l'inflation, quoique de tendance décroissante, fut encore suffisante pour entraîner une appréciation du change réel effectif qui a été de mise depuis 2009.

#### **Investissements Publics**

Le niveau de l'investissement public a continué à être bas entre 2003 et 2007, avec des dépenses oscillant entre 200 et 300 millions de dobras. A partir de 2008, les investissements publics se sont mis à grimper, augmentant de 190% entre 2008 et 2010. Pendant la période 2003-

2010, en considérant les moyennes, les secteurs qui ont le plus bénéficié des investissements publics sont l'Administration Publique (26,2%), les Transports et Télécommunications (18,1%), la Santé (13,3%) et l'Education (12,6%). L'Agriculture semble avoir été un secteur plus négligé, puisqu'en 2010 il a seulement bénéficié de 3% du PIP, as valeur la plus basse des dernières années.

**Taleau 7 : Programme d'investissements Publics par secteur d'activité (% total)**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2003-2010
Total Investimento Público, (milhões DBS)	252.296,0	262.636,0	200.411,0	311.325,0	277.179,0	372.960,0	884.411,0	1.082.248,0	455.433,3
% Total									
<b>Administração Pública</b>	24,65	39,37	31,87	17,97	27,28	38,53	11,85	18,02	26,19
<b>Agricultura</b>	6,85	3,24	7,21	4,75	3,53	14,05	7,11	2,87	6,20
<b>Água e Saneamento</b>	13,74	6,65	4,79	3,61	3,17	2,39	4,68	2,94	5,25
<b>Educação</b>	14,15	6,50	4,86	19,39	15,20	7,07	8,14	25,75	12,63
<b>Energia</b>	2,97	0,77	0,00	0,00	0,00	0,50	9,70	16,51	3,81
<b>Habituação</b>	4,50	1,42	1,39	1,00	8,48	0,00	1,29	0,71	2,35
<b>Pescas</b>	1,41	0,44	0,00	1,69	12,23	0,00	0,00	0,08	1,98
<b>Saúde</b>	14,93	13,86	17,18	20,90	5,37	13,09	11,65	9,58	13,32
<b>Transportes e Telecomunicações</b>	14,63	12,16	20,31	11,17	15,03	19,69	37,63	14,25	18,11
<b>Outros</b>	2,16	15,59	12,38	19,51	9,71	4,67	7,96	9,30	10,16

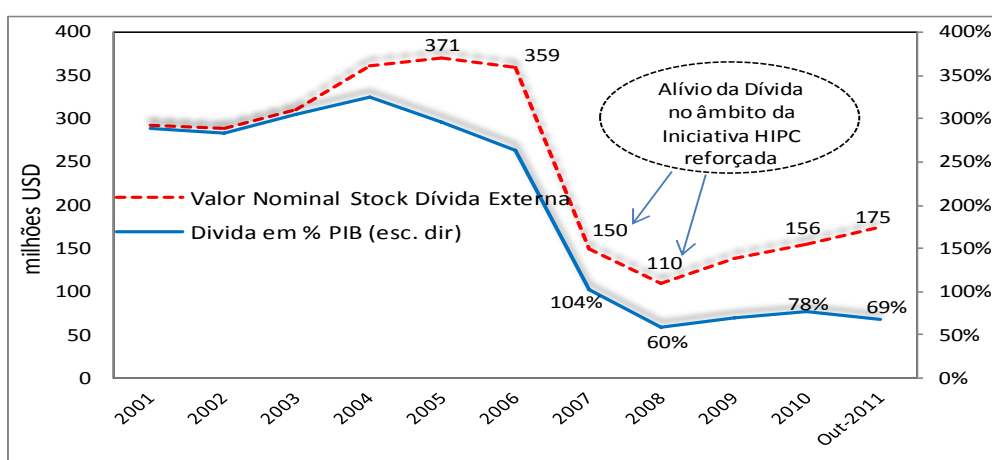
Source: DPE

### Dette Publique

D'avoir atteint le Point de Conclusion de l'Initiative HIPC Renforcée a rendu possible en 2007-2008 de réduire le stock de dette externe de 359,5 Millions de USD en 2006 à 110 Millions USD en 2008, soit une réduction de 259,5Millions. Cependant, après l'allègement de la dette, le pays a continué a être obligé à contracter des dettes avec plus de maturité et des taux d'intérêt bas; et ce besoin d'avoir accès au financement externe pour le financement de programmes de croissance et de réduction de pauvreté fait que la dette continue à grossir depuis 2009 jusqu'à nos jours. Il importe de souligner ici que, dans une conjoncture de crise financière internationale, l'accès aux dons accordés par les partenaires de développement devient naturellement plus réduit. Mais, même l'accès aux crédits tend à être pro-cyclique, ce qui rend leur accès encore plus réduit. Ainsi, la continuelle nécessité de financement fait que l'alternative immédiate aux dons est de contracter des crédits -surtout bilatéraux- qui, quoique concessionnels, est particulièrement associée à l'augmentation de la dette externe. Malgré l'augmentation naturelle de la dette externe, on peut l'assumer dans la mesure où ses niveaux sont plus proches des soutenables, si elle est normalisé par la production de richesse nationale (Graphique 9). Quoiqu'il en soit, des défis importants sont posés par rapport à l'insoutenabilité du ratio de dette sur l'exportation.

Au total, grâce à une politique fiscale plus saine, à l'allègement de la dette en 2007 et 2008, une meilleure structure concessionnelle de la dette et une inflation modérée, S. Tomé e Príncipe a maintenant une meilleure marge pour la mise en œuvre de politiques fiscales et monétaires expansionnistes, de façon à intensifier les efforts de croissance et de réduction de la pauvreté. Cette meilleure stabilité macroéconomique constitue la recette à appliquer par le biais de consolidation des réformes, y compris des finances publiques, pour assurer un développement durable.

**Graphique 9 : Evolution de la Dette Externe**

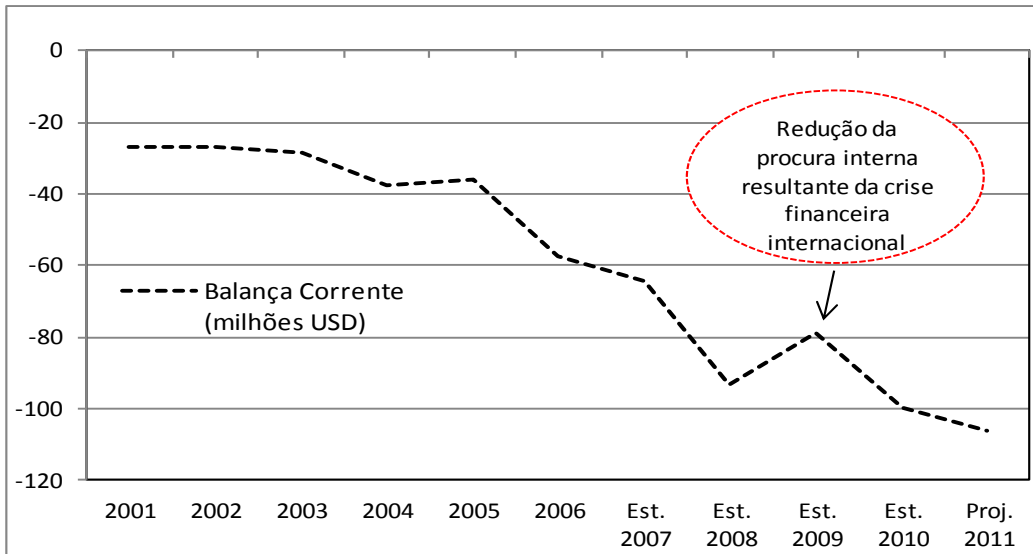


Source: Cabinet de Gestion de la Dette

### **Balance courante**

Malgré cette contrariété au niveau des prix internationaux et la pression en découlant pour l'actualisation des prix internes des combustibles – qui s'est vérifiée en Mars 2011 - depuis la fin de 2008, l'inflation a pris le chemin de la décroissance. L'Accord de la Parité des Changes aura particulièrement contribué à cela. Une politique plus rigoureuse de la part des autorités et par rapport au contrôle des prix a également contribué à la réduction du niveau général des prix.

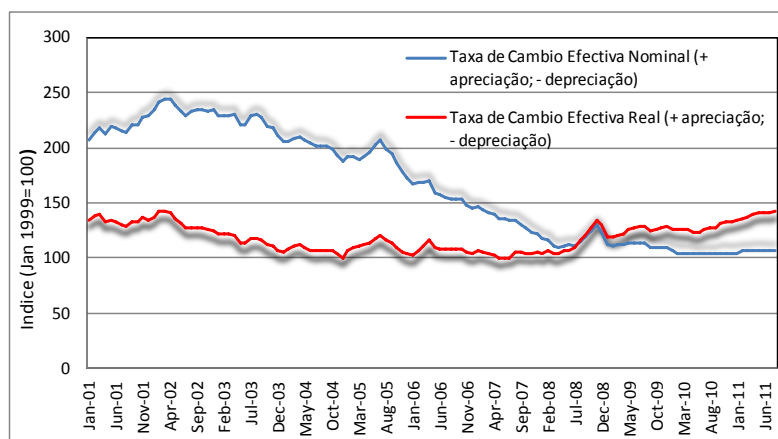
**Graphique 10 : Evolution de la Balance Courante**



Source: Banque Centrale

Cette perte de compétitivité sur le marché national est surtout associée à la tendance croissante d'inflation importée, à cause de l'augmentation des prix internationaux des matières premières et produits alimentaires. La réduction temporaire du déficit de la balance courante observée en 2009 (Graphique 10) est essentiellement associée au fait que la crise financière internationale affecte aussi les marchés internes par la voie de la réduction de la demande interne des biens et services importés.

**Graphique11 : Volatilité du taux de Change 2010-2011**



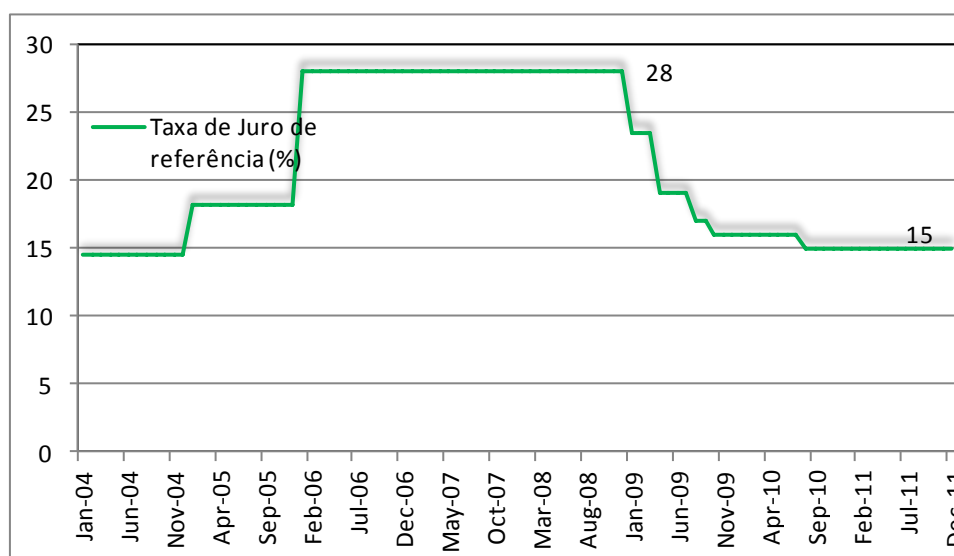
Fonte: Banco Central

Par ailleurs, le taux élevé des intérêts en cours jusqu'au début 2009 se justifiait pour préserver la confiance dans le marché ainsi que pour continuer à stimuler le flux de

capitaux étrangers dans un environnement inflationniste et de haute volatilité du taux de change. C'était en quelque sorte une manière de compenser les investisseurs pour la prime de risque associée au pays et au taux de change. Ce niveau élevé du taux d'intérêt était également important comme façon d'éviter que les ressources des créanciers ne soient pas confisquées par les créanciers par le biais d'un taux d'intérêt réel négatif.

Dans un régime de taux de change fixe et dans une perspective de poursuite de la consolidation des objectifs macroéconomiques, les autorités monétaires et fiscales s'acharnent à garder le contrôle de l'inflation pour qu'elle ne compromette pas les objectifs de compétitivité du pays. Dans la perspective d'introduction de Bons du Trésor, le Gouvernement s'engage à financer le déficit à côté de la banque et non pas par la voie de la Banque Centrale, de façon à ne pas compromettre les niveaux de réserves nécessaires pour préserver le régime de parité fixe.

**Graphique12 : Taux d'intérêt de référence**



Source: Banque Centrale

### Emploi

D'une manière générale, la croissance a eu des effets sur la création d'emploi. Selon les dernières données disponibles (Tableau 7), le taux de chômage a baissé de 16% en 2002 à 13,9% en 2008. L'impact semble moins évident dans le sous-emploi qui est monté de près de 48% par rapport à celui de 2002. Les femmes continuent à être plus affectées par le chômage que les hommes. En 2008, elles étaient 17,4% au chômage contre



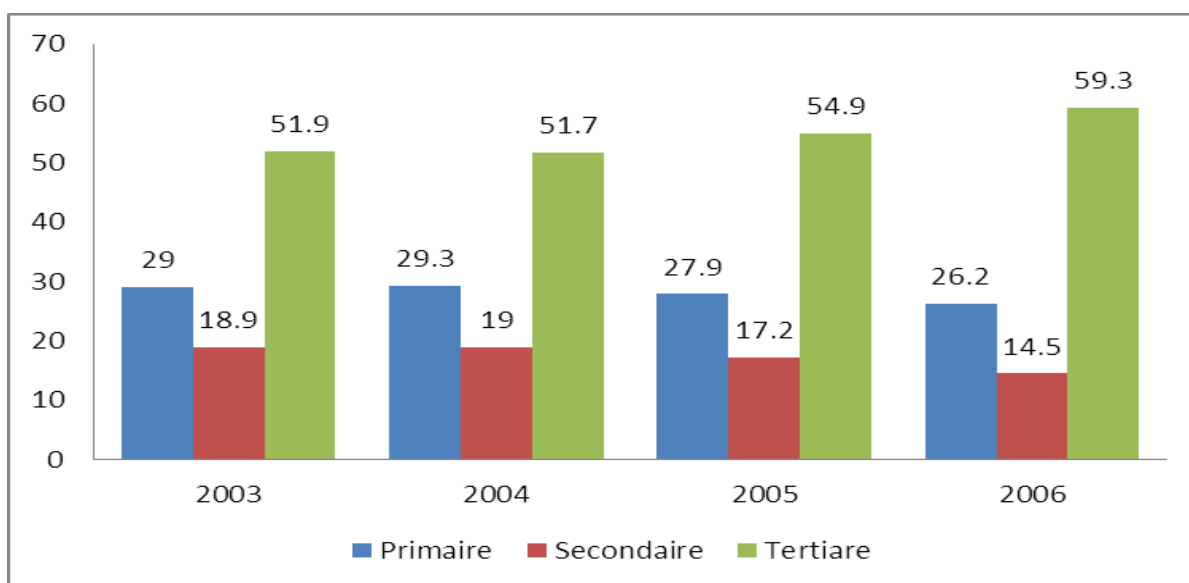
13,9% des hommes. Il faut souligner que le recul observé dans le taux de chômage a été plus accentué chez les femmes que chez les hommes, alors que les phénomènes de sous-emploi les affectent dans une moindre mesure.

**Tableau 8 : Evolution du taux de chômage et sous-emploi (%)**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Hommes	11,2	9,6	9,6	9,5	13,0	10,8	10,7
Femmes	22,1	22,4	22,7	21,1	15,6	18,1	17,4
Chomage	16,0	15,1	15,0	14,8	14,2	14,2	13,9
Hommes	7,1	6,0	10,0	19,5	13,2	14,4	15,2
Femmes	11,7	9,7	8,9	9,0	13,8	9,9	10,5
Sous-Emploi	9,1	7,6	9,5	14,7	13,5	12,3	13,0

Source : INE

**Graphique 13 : Emploi créé par secteur d'activité (%)**



Source: INE

Dans la période de 2003 à 2006, les postes créés dans les secteurs primaires et secondaires sont descendus de 10% et 23% respectivement, les secteurs des pêches, agriculture, élevage et sylviculture, commerce en gros et au détail étant ceux qui ont le plus contribué à cette baisse (fait en rapport avec la réduction des investissements dans ces secteurs au cours de cette période), tandis que le secteur tertiaire montait à 14,2%. Cette hausse doit être affectée, principalement, aux secteurs de l'Administration Publique et de l'Education.

#### 4.2.2. Evolution des secteurs de production et des milieux d'affaires

S. Tomé e Príncipe est un pays essentiellement agricole, dont le tiers de la population exerce son activité dans l'agriculture, l'élevage ou les pêches, un pays dont le revenu ne s'avère pas suffisant pour faire face aux nécessités de base. La contribution du secteur agricole au PIB est de l'ordre de 17,2%, alors que 26,2% de la population active dépend directement de ce secteur.

##### Agriculture

Dans l'idée de diversifier d'avantage la production agricole nationale, il a été procédé à une distribution des terres aux anciens ouvriers agricoles. Cette distribution fut réalisée sans que soit calculé l'accompagnement technique et financier nécessaires pour les nouveaux détenteurs de terre, lesquels n'avaient aucune expérience de gestion de leur exploitation, ce qui, entre autres conditionnements, provoqua l'abandon des terres et l'exode du milieu rural, avec une incidence négative sur la production agricole et en particulier sur la sécurité alimentaire nationale.

Tableau 9 : Production Agricole (2000 - 2009 en tonnes)

Cultures	2000	2001	2002	2003	2006	2007	2008	2009
Cacao	2.883	3.652	3.462	3.820	1.900	2.800	1.900	2.800
Banane	26.000	27.020	28.620	29.050	31.648	32.000	31.648	30.744
Tarot	26.976	26.000	24.650	24.750	9.025	9.927	11.019	12.231
Café	12	22	25	28	30	26	30	23

Source: FAO

Selon les données présentées dans le tableau ci-dessus, pour ce qui est des cultures alimentaires, la production de banane a augmenté de 26,000 tonnes à 30,744 entre 2000 et 2009, tandis que la production de tarot diminuait de 26,976 à 12,231 tonnes, soit de plus de la moitié. Pour ce qui est des cultures d'exportation, la production de cacao, principal produit d'exportation, a diminué tandis que celle de café a augmenté de 12 à 23 tonnes.

Le secteur est exposé à divers contraintes et problèmes: (i) manque d'articulation et de coordination claires entre les divers organes et acteurs impliqués, pour une mise en œuvre cohérente de la politique du secteur (Lettre de Politique Agricole); (ii) manque de lois, règlements et services efficaces pour permettre la régulation des activités agricoles; (iii) inexistence d'infrastructures d'appui à l'agriculture; (v) absence de crédit agricole et de campagne.

Au niveau opérationnel, des actions sont en cours, de façon à créer dans les districts des services décentralisés et dotés des moyens techniques et roulants nécessaires pour assurer l'encadrement des paysans. De même, l'Etat n'a pas réussi à mener des actions durables dans le sens d'un apport d'appui technique (formation de vulgarisateurs), financier (crédit agricole) ou en termes d'infrastructure d'irrigation pour la relance de l'agriculture.

### **Elevage**

La production de l'élevage national est insuffisante pour satisfaire la demande ou les besoins de la population en protéines animales à consommer, de même que pour obtenir un revenu permettant l'amélioration du bien-être et des conditions de vie des éleveurs et autres agents économique qui se consacrent à l'exploitation, commercialisation et transformation de bétail. Selon les informations publiées par la Direction de l' Elevage, la production de viande couvre seulement 59% environ des besoins minima des consommateurs, évalués par la FAO à 10kg par habitant et par an.

On estime le nombre des éleveurs d'animaux à 11,000 (10,000 à S. Tomé et 1,000 à Principe, la grande majorité d'entre eux se consacrant aux animaux de basse cour. La production d'élevage contribue actuellement au PIB national pour 4,2%. Cette activité est essentiellement assurée par le secteur privé, très représenté dans le secteur des exploitations familiales.

**Tableau 10 : Evolution des effectifs d'animaux d'élevage nationaux et de production interne de viande (2005-2010)**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>EFFECTIFS (TETES)</b>						
Bovins	834	857	867	870	950	884
Caprins	24.506	25.100	25.477	25.589	25.686	25.758
Ovins	2.249	2.361	2.442	2.542	2.621	2.418
Porcins	26.452	26.882	26.984	27.379	27.985	24.035
<b>PRODUCTION INTERNE DE VIANDE (TONNES)</b>						
Bovin	6,2	10,4	6,1	5,9	6,4	6,1
Caprin	2,1	2,6	4,5	2,7	2,7	2,6
Ovin	0,41	0,48	1,6	1,1	1,4	1,5
Porcins	339	315	323,2	225,4	320	347

Source: Direction de l'Elevage

Le développement soutenu de l'élevage dans le pays, associé à l'optimisation de l'usage des ressources existantes, pourra contribuer simultanément à augmenter considérablement la production de protéines animales et, par conséquent, améliorer le régime alimentaire, de même que contribuer à fixer la population en milieu rural, réduire la pauvreté et alléger le poids des importations.

Les principaux problèmes et contraintes à affronter dans le secteur sont les suivants:

1. Problèmes sanitaires (Hygiène et maniement) ;
2. Reproducteurs locaux de faible performance génétique ;
3. Fonctionnement déficient des infrastructures de vente des produits d'origine animale, à l'origine de la démotivation du client consommateur ;
4. Législation et règlements existants inadéquats ;
5. Manque de connaissances techniques et de gestion des éleveurs ;
6. Manque d'intrants pour les animaux ;
7. Absence d'une politique de crédit pour les éleveurs ;
8. Manque d'une politique cohérente pour la Direction de l'Elevage.

### **Pêches**

La pêche est la principale activité des communautés côtières et elle constitue également un grand potentiel pour le développement de S. Tomé e Príncipe. Elle tient un rôle important dans l'alimentation et la création d'emploi et de revenu des communautés. De tous temps, elle a donné une couverture nutritionnelle dominante en protéine animale. Mais une série de lacunes empêchent le secteur de contribuer plus significativement au développement économique et social. Ces carences sont ressenties au niveau institutionnel mais aussi dans toute la filière, y compris la capture, la préparation et transformation puis la commercialisation du poisson.

Le secteur se caractérise par le fait qu'il se limite à la pêche de subsistance, en recourant aux méthodes artisanales et semi industrielles et il contribue au PIB pour 4%.

Selon des enquêtes menées au niveau sectoriel, le nombre de pêcheurs artisanaux se situe autour de 2,500. Un nombre considérable d'agriculteurs pratique aussi la pêche comme source de revenus secondaires, par manque d'autres alternatives et de 16 à 20,000 personnes vivent directement de la pêche.

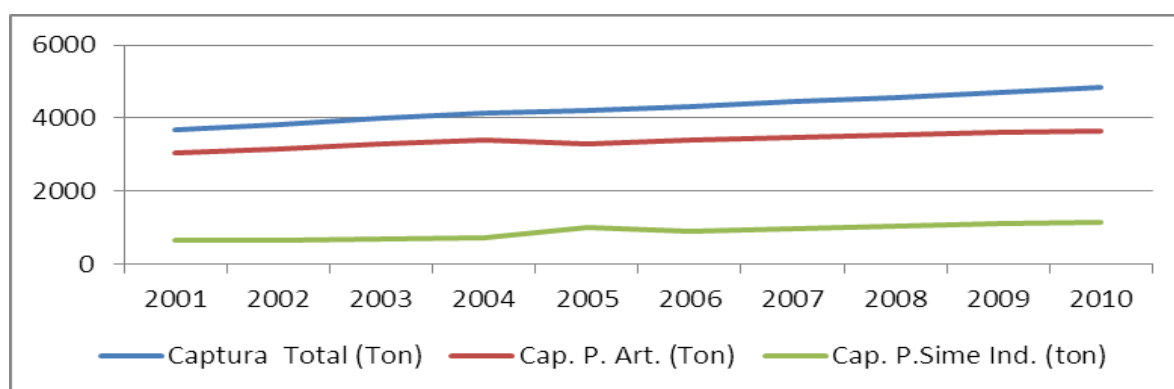
Dans ce même secteur on trouve environ 2000 marchandes de poisson et on estime à 1,500 le nombre de pirogues de pêche. (Tableau 11)

**Tableau 11 : Nombre d'embarcations et captures (2005-2007)**

Description	2005	2007
Nombre de pêcheurs	2200	2500
Nombre de vendeuses de poissons		2000
Nombre d'embarcations artisanales	1610	1500
Captures de pêche artisanale	4197	4000

Source: FAO

**Graphique14 : Capture de pêche artisanale et semi-industrielle à S.T.P, 2001-2010**



Source: DGAP

En plus de cela, le pays concède des licences de pêche annuelles à environ 70 navires étrangers, notamment de l'Union Européenne et du Japon.

Actuellement, cela contribue au PIB national pour 4,7% et emploie environ 15% de la population active.

L'organisation du marché interne du poisson est assez défectueuse, suite au manque de structures adéquates pour la vente de poisson et au faible niveau de scolarité des opérateurs. Parallèlement, la productivité des unités de pêche montre nettement une tendance à la baisse et cela affecte tous les segments de la filière, mais surtout les activités de pêche artisanale et de commercialisation.

Le potentiel estimé de S. Tomé e Príncipe est de 12,000 tonnes annuelles (9,000 tonnes autour de Príncipe et 3,000 tonnes autour de S. Tomé). Pourtant, le pays n'exploite que la frange côtière du sud de la Zone Economique Exclusive (ZEE) et un potentiel relativement important demeure sous-exploité. Ce potentiel sous-exploité représente

une perspective importante de croissance de la pêche artisanale et semi-industrielle dont les captures pourraient pratiquement doubler par rapport au niveau actuel. Cela contribuerait à l'amélioration de la fourniture du marché interne, du revenu national et particulièrement de la population qui en vit. Pour cela, le secteur a besoin d'investissements adéquats (infrastructures de débarquement, embarcations, etc.), de ressources humaines qualifiées, de ressources financières suffisantes et de services de base de qualité.

Le secteur s'affronte aux contraintes et problèmes suivants, principalement:

- ⤴ Absence de pont de débarquement ou de port de pêche ;
- ⤴ Absence d'équipements, matériels et accessoires de pêche,
- ⤴ Inexistence de crédit à la pêche ;
- ⤴ Manque de formation pour le contrôle et l'inspection dans les eaux maritimes santoméennes,
- ⤴ Indisponibilité de données statistiques de pêche actualisées
- ⤴ Absence de contrôle de qualité des produits de la pêche ;
- ⤴ Surexploitation des zones de pêche proches des côtes ;
- ⤴ Flotte de pêche artisanale et semi industrielle obsolète et mal équipée.

### **Forêt**

Les ressources forestières peuvent contribuer au développement économique du pays. Le bois est le principal matériel de construction et le combustible domestique le plus utilisé. Sa commercialisation au cours des dernières années a tellement augmenté qu'il est devenu une véritable activité génératrice de revenus pour un nombre toujours plus élevé de Santoméens. Les ressources ligneuses devenant de plus en plus valorisées, à partir des années 90, cette activité se caractérise malheureusement par une activité sans frein et illégale, totalement informelle. Suite à quoi, la zone des cacaoyers et caféiers (bois d'ombre) et les forêts secondaires faciles d'accès accusent désormais une rupture de stock de bois et l'on assiste actuellement à des actes d'abattage d'arbres et coupes d'arbustes, de façon invasive, dans les zones forestières de réserve, situées dans la montagne, les buttes et les versants escarpés, ce qui ne manquera pas de provoquer un déséquilibre écologique aux graves conséquences pour tout le système agraire national.

Le nombre des arbres abattus et par conséquent le volume de bois a augmenté, surtout en 2003, comme le montre le tableau 12. Il devient nécessaire d'inverser la situation dans la perspective de la protection de l'écosystème forestier ainsi que des ressources hydriques et des bassins hydrographiques puisque la déforestation grossit le débit des rivières et rend les inondations plus graves, affectant les communautés côtières situées sur le bord des rivières comme Ribeira Afonso ou Santa Catarina.

Donc, pour que ce sous-secteur du système agraire national assume sa fonction réelle dans la vie économique nationale, il est indispensable de rationaliser l'exploitation de ses ressources, ligneuses autant que non ligneuses, afin que cette activité devienne soutenable.

**Tableau 12 : Volume (mètres cube) d'arbres abattus en 2000 - 2003**

Année	Nombre d'arbres abattus	Volume de bois
2000	204	848,3
2001	439	2.380,63
2002	1.592	9.458,34
2003	1105	6.026,74

Source : Direction des Forêts

Les principaux problèmes et contraintes rencontrés dans le sous-secteur forestier sont les suivants:

1. Abattage indiscriminée d'arbres à valeur commerciale ;
2. Manque de capacité pour l'inspection et le contrôle ;
3. Manque d'inventaire forestier ;
4. Faible capacité institutionnelle de la Direction des Forêts ;
5. Absence d'un plan national de développement forestier;
6. Marché du bois complètement informel ;
7. La loi de la forêt n'est pas accompagnée de ses régulations.

### **Tourisme**

Le tourisme est la principale composante d'exportation de services et, actuellement, sa contribution en tant que source de devises est supérieure à celle des exportations de produits. Cependant, la contribution du tourisme au PIB demeure déficiente, malgré les potentialités naturelles et de la grande diversité culturelle du pays.








Le tourisme représente actuellement à peine 4% du PIB et il emploie un nombre très réduit de population active.

L'offre du secteur en 2010 était de 517 chambres et 842 chambres distribuées dans une trentaine d'établissements hôteliers. Mais le nombre de touristes venus visiter le pays en 2010 était seulement de 7,936, alors qu'en 2005, il avait atteint le pic des 15,736, selon les données de la DTH. En 2010 par exemple, 45% venaient d'Europe (et 35% du Portugal), 36% venaient d'Afrique, 10% d'Asie et 9% des Amériques.

L'objectif du Gouvernement, au travers du Plan Stratégique pour le Développement du Tourisme (OMT/PNUD – 2010) était d'atteindre les 25,000 visiteurs pour 2010. Mais, pour des raisons diverses, cet objectif n'a pas été accompli.

Cela étant, tant que ne seront pas réunies certaines conditions préalables ayant trait à la valorisation du produit touristique d'une part et, d'autre part, à la réduction des coûts de transports aériens, de l'énergie, des télécommunications et à l'amélioration de la qualité de l'assainissement et la bonne prestation de services de santé, S. Tomé e Príncipe aura peu de possibilités de tirer profit de tout son potentiel.

Les problèmes et contraintes du secteur sont les suivants:

-  Législation inadéquate ou obsolète ;
-  Manque d'une école professionnelle dans le domaine du tourisme et hôtelière pour la formation ou la mise à niveau des ressources humaines du pays ;
-  Manque d'aides pour stimuler l'investissement dans le secteur ;
-  Nécessité de création d'infrastructures de base (routes, eau et énergie électrique et télécommunications) dans les zones de construction d'unités hôtelières, entre autres ;
-  Faiblesse de l'animation /diversions touristiques (pas de diversion nocturne, manque de théâtre, cinéma) ;
-  Taux élevé pratiqué par les entreprises ENASA et INAC qui ont un impact sur le prix des billets pratiqué par les compagnies aériennes ;
-  Rareté des liaisons aérienne et maritime avec l'extérieur, soit au niveau régional, soit continental, ainsi qu'avec l'Europe et les autres continents.



## Principaux indicateurs du secteur du tourisme

**Tableau 13 : Entrée de touristes et excursionnistes, 2000 -2010**

Saisons de l'année	Nombre de touristes et excursionnistes							
	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Saison des pluies	3760	5735	8901	6556	4042	5840	5125	5148
Saison sèche	700	1031	1329	704	2223	3584	3062	1956
Total	5757	10792	15746	12266	7601	9424	8187	7104

Source: DGT

### **Commerce**

Le commerce tient une place importante dans l'économie nationale et il représente environ 28% du PIB. Mais sa désorganisation totale, le manque d'actualisation de la législation en vigueur, l'inexistence de mécanismes pour garantir la défense du consommateur, la décapitalisation continue des commerçants, la concurrence déloyale pratiquée dans le secteur, le faible pouvoir d'achat des populations, la difficulté dans la mise en œuvre des accords signés avec les pays amis et voisins dans le domaine de l'exportation des produits nationaux, le coût élevé des transports, sont, parmi d'autres, les facteurs qui rendent difficile son développement. Raison pour laquelle, des efforts devront être consentis pour éliminer les contraintes qui affectent actuellement le développement du secteur.

### **Industrie**

Le secteur industriel de l'économie de S. Tomé e Príncipe est débutant, il ne constitue que 6,2% du PIB en 2010. Les industries en place sont peu significatives, et surtout leur production est irrégulière (savon, brasserie, panification...) Elles se trouvent dans une situation de grande dépendance externe, autant pour ce qui est de la fourniture de technologie que pour se procurer les équipements et intrants, et, par conséquent, les devises pour supporter ces coûts. Associé à tout ceci, on observe l'insuffisance ou même l'absence de ressources humaines pour garantir un fonctionnement correct.

### **Infrastructures de transport et communication, eau et énergie**

Les infrastructures économiques de base (transport et communication, eau et énergie) nécessaires au développement du secteur privé ne sont pas encore au niveau des besoins actuels.

**Transport routier:** Le réseau routier du pays compte 1,180 km, dont 250 goudronnés. Mais ces infrastructures souffrent d'une insuffisance chronique d'entretien. L'état des routes, surtout les routes en terre battue, est toujours une des contraintes imposées à la compétitivité économique et à la qualité de vie des habitants du milieu rural.

**Transport maritime:** Le pays est doté de 4 ports maritimes, trois à S. Tomé -Port d'Ana Chavez, Port de Fernão Dias et Port de Transbordement de Combustible de Neves- et le quatrième dans la ville de Santo Antonio de Principe. Le Port d'Ana Chavez de S. Tomé est, outre la basse productivité de ses équipements associée à son obsolescence, très peu profond, à peine 3 mètres à marée haute, ce qui constitue un empêchement pour recevoir des navires internationaux. Vu ces restrictions, la majorité des frets sont chargés et déchargés en offshore, sur des bacs remorqués qui assurent le transport entre le navire ancré et le port. Cela soumet les navires à de longues journées d'attente (de 5 à 8 jours), augmente le risque de préjudices sur les conteneurs et de détournement des charges. En conséquence, les prix des assurances sont majorés et les coûts de transport sont plus élevés. Le Port de Principe ne jouit d'aucune des conditions nécessaires pour recevoir des navires de tirant supérieur à 1,7m. (la majorité est donc exclue) et est mal équipé. La situation actuelle du Port de Principe est incompatible avec n'importe quel développement sérieux de la Région

**Transport aérien:** S. Tomé e Príncipe dispose de deux aéroports, l'un à S. Tomé et l'autre à Principe. Leur gestion est assurée par l'entreprise publique ENASA.

L'aéroport de S. Tomé demande une réhabilitation urgente car il ne remplit pas les normes internationales de sécurité et qualité, ce qui limite le nombre de vols internationaux et aggrave d'autant les coûts d'insularité liée à la distance et à la discontinuité du territoire.

Les liaisons aériennes se limitent à 8 vols par semaines avec le continent (Luanda, Cabo Verde, Lagos, Libreville, Douala et Malabo) et 2 vols par semaine pour l'Europe (Lisboa)

### **Energie**

L'Entreprise Nationale d'Eau et Energie, EMAE, dispose d'un réseau de 27,000 clients. 62% environ des résidences ont accès à 15 mégawatts d'électricité produite. Durant la période 2003-2010, l'énergie n'a reçu que 3,8% de l'investissement total du PIP.

En termes d'infrastructures d'énergie, le pays affronte d'énormes problèmes, ce qui constitue l'une des entraves au développement du secteur privé. De nombreux entrepreneurs sont obligés de recourir à des générateurs électriques, avec les coûts que cela comporte, et le résultat de l'augmentation du coût d'investissement et d'exploitation. Le secteur de l'énergie affronte des difficultés variées: production très en deçà de la réelle capacité installée, pertes fréquentes dans le réseau de distribution, de 40% environ, à cause de l'obsolescence des réseaux, de l'inexistence de capacité de stockage, l'inexistence de groupes d'urgence, de la capacité installée limitée, du coût élevé de la production électrique (conditionnée par la dépendance élevée d'importation de combustible pour la production électrique), de la caducité de vie technico-économique des générateurs.

#### **Environnement des affaires**

S. Tomé e Príncipe a simplifié les procédures pour l'ouverture d'entreprises par la création d'un guichet unique. Les indices publiés par “Doing Business” de 2012 montrent une évolution positive dans l'environnement des négoce puisque le pays est passé de la 174ème position en 2010 à la 163ème en 2011, résultat de la mise en œuvre de mesures qui ont conduit à améliorer l'environnement des négoce et à réduire le coût d'investissement. Ces mesures concernent les dossiers pour la création d'entreprises, l'obtention des licences, le recrutement des travailleurs, le registre de propriété, l'obtention de crédits, la protection des investisseurs, le paiement des taxes, la conduite des activités commerciales transfrontalières, l'application des contrats et la fermeture d'entreprises.

**Tableau 14 : Classification de S.T.P. Dans l'évaluation au niveau du climat des affaires**

<b>Facilités</b>	<b>Classification en 2012</b>	<b>Classification em 2011</b>	<b>Classification em 2010</b>	<b>Classification em 2009</b>	<b>Classification em 2008</b>
Faire des affaires	163	178	180	176	163
Ouverture d'entreprises	105	177	140	136	126
Obtention de permis de construire	134	113	116	113	113

Recrutement des employés	Nd	Nd	180	179	176
Registre de propriété	160	161	156	151	146
Obtention de crédit	177	176	167	163	115
Protection des investissements	155	154	154	150	122
Payer taxes et impôts	113	135	160	151	153
Commerce international	94	92	90	88	91
Respect des contrats	179	179	179	171	115
Fermeture des entreprises	159	183	183	181	178

Source: Doing Business 2008 a 2012

Malgré l'amélioration observée dans le climat des affaires, le développement d'un secteur privé dynamique et compétitif demande que soient relevés de nombreux enjeux. Les institutions sont faibles, elles souffrent de déficit en ressources humaines qualifiées, de mauvaise gestion et de corruption.

Dans un contexte où les pays sont en constante compétition pour établir des incitations plus attrayantes pour les entreprises et les investisseurs, S. Tomé e Príncipe doit revoir et mettre en œuvre des réformes et concentrer les efforts dans un ensemble de secteurs et d'activités où le pays est mieux placé, de façon à les transformer en pôles d'attraction de capitaux privés, nationaux aussi bien qu'étrangers.

#### **4.3. Secteurs sociaux, pauvreté et objectifs du millénaire**

##### **4.3.1. Performance des secteurs sociaux de base**

###### **Education**

L'éducation est un domaine-clef que S. Tomé e Príncipe doit améliorer pour pouvoir développer une économie plus innovante et fondée sur la connaissance. Depuis l'indépendance, et surtout au cours des dernières années, des efforts ont été consentis pour une amélioration en termes quantitatifs. Les taux d'inscription et de conclusion de l'enseignement primaire ont augmenté plus vite que prévu. Cependant la qualité de l'éducation primaire est toujours un sujet de préoccupation et a porté préjudice aux efforts faits pour faire croître la fréquence dans le secondaire et la poursuite à des

niveaux plus élevés. Ce fait constitue un obstacle au développement puisqu'à l'avenir on aura besoin de travailleurs qualifiés, en quantité de plus en plus importante, particulièrement dans le secteur des services, tels que les services financiers ou le tourisme.

La mauvaise qualité de l'enseignement est liée à un ensemble de facteurs tels que la formation et la qualification professionnelle insuffisantes dans le corps enseignant, l'absence de carrière professionnelle et le niveau faible de motivation et de salaire, le temps d'étude limité, le manque de manuels, laboratoires et autres matériels d'apprentissage, tout cela associé à un système de triple vacation et au nombre trop important d'élèves par classe.

Bien qu'institutionnalisé dans la loi de bases, l'enseignement secondaire jusqu'à la 12ème classe n'a toujours pas été mis en place de façon généralisée dans le système public.

**Enseignement préscolaire:** On peut observer que ce niveau est encore peu développé, avec un taux d'admission de l'ordre de 29%, soit moins d'un enfant sur trois petits Santoméens commencent l'école à ce niveau. La fréquentation des enfants à ce niveau de l'enseignement se reflète dans le développement des capacités cognitives et dans l'augmentation des probabilités de succès dans l'enseignement de base.

**Enseignement de base:** Bien qu'une réforme circulaire permettant l'élargissement de la scolarité de base et obligatoire jusqu'en 6ème classe ait été mise en œuvre, le système n'est pas en mesure de donner un enseignement de base de qualité, pour cause de manque de matériels pédagogiques, tels que les manuels, laboratoires et autres matériels didactiques, et d'écoles et enseignants convenablement habilités.

Malgré tout, des progrès ont été notés, le taux de redoublement dans l'enseignement de base est tombé à 12% en 2010-2011, quand il était de 26,3% en 2007, soit une réduction de plus de 100%. Pour autant, réduire le taux de redoublement à moins de 10% reste un enjeu, mais le pays est près du but.

**Tableau 15 : Indicateurs d'efficacité dans l'enseignement de base (2007/2008)**

Indicateurs	Enseignement de base		Enseignement secondaire				
	1.º Cycle	2.º Cycle	7ª	8ª	9ª	10ª	11ª
Taux de passage à la classe supérieure	83%	61%	50,8	49,7	32,7	60,2	

Taux de redoublement	11%	26%	32,9	38,3	43,1	16,7	47,4
Taux d'abandon	5%	13%	16,2	12	24,2	23,1	
% d'enseignants avec formation spécifique	47,1%	34,6%					
% d'enseignants sans /formation spécifique	52,9%	65,4%					
% de classe en régime de triple vacation	9,4%	-----					

Source: Département de statistiques du MEC.

**Enseignement secondaire:** La situation est encore plus critique dans l'enseignement secondaire. Environ 86% des jeunes de l'âge correspondant s'inscrivent en 7ème classe, mais seuls 16,8% d'entre eux arriveront en fin de cycle du secondaire. L'insuffisance et la localisation des écoles d'enseignement secondaire est à l'origine de cette situation. Elles sont toutes situées dans les capitales de district, ce qui contraint les élèves à de longs parcours pour aller au lycée. Dans le secondaire, les taux d'abandon et de redoublement sont respectivement de 24 et 20% et les taux de conclusion et de survie (dans le cycle entier) ne sont que de 11,3 et 15,2% respectivement

Le corps enseignant dans ce niveau est caractérisé par une faible qualification, puisque seulement 39,5% (moyenne de tous les cycles) des professeurs possèdent une formation adéquate et que 100% des professeurs âgés de moins de 24 ans n'ont aucune formation spécifique pour faire leur cours.

**Enseignement technico-professionnel:** Il constitue un des secteurs les moins développés et avec peu de considération sociale. La politique de formation professionnelle devrait s'articuler de façon claire avec les objectifs de développement du pays, particulièrement dans les domaines stratégiques et elle devrait être orientée sur l'entrepreneuriat et la promotion de l'auto-emploi et de la création de petites initiatives économiques.

L'enseignement technico-professionnel se caractérise par la faible diversité des aires de formation. Les installations du Centre Polytechnique ont une capacité d'accueil réduite, avec seulement 4 ateliers et 4 salles de classe. Le Centre Professionnel de Budo-Budo s'affronte à des limitations d'espace et de structure physique pour satisfaire le nombre élevé de demande de formation, cela en plus des contraintes d'ordre financier. Les

étudiants ont démontré peu d'intérêt pour s'inscrire en formation professionnelle, à cause de la mauvaise présentation dont elle pâtit et à la médiocre réputation du travail technique et manuel.

Dans ces conditions, il est indispensable de décentraliser les centres de formation professionnel et des enseignements professionnalisant de façon prudente et en concordant avec les occasions qu'offre le marché du travail (connaissances techniques pour la construction, l'agriculture et la pêche ou le tourisme), en offrant l'accès à tous types de moyens – savoirs actifs, directs et contacts qui permettent de dépasser les éventuelles situations de vulnérabilité.

**Enseignement supérieur:** La formation supérieure des cadres santoméens a été dispensée essentiellement à l'étranger, par le biais de système d'attribution de bourses, offertes par la coopération internationale et l'Etat santoméen.

Par ailleurs, le pays dispose maintenant de quelques insitutions d'enseignement supérieur (ISP, Universidade Lusiana de STP et IUCAI, ces deux dernières sont privées). L'offre ainsi que la demande sont encore limitées, non seulement par le nombre réduit de formations dans le domaine technologique, mais, surtout par les coûts des droits d'inscription qui découragent les jeunes de fréquenter ces établissements d'enseignement privé.

### **Santé**

La prestation de soins de santé s'est également améliorée, surtout dans le domaine des soins à la mère et à l'enfant. La mortalité maternelle est tombée considérablement, grâce à la proportion en augmentation des accouchements assistés par des professionnels qualifiés, en grande partie. São Tomé e Príncipe a réduit l'incidence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans, grâce à un plan d'action stratégique où figurent la pulvérisation intradomiciliaire, le traitement des cas avec de nouveaux médicaments issus de l'Artémisinine, l'usage des moustiquaires imprégnés et l'amélioration de l'assainissement. La mortalité par malaria a chuté à près de zéro en 2009.

Quant à la prévalence du VIH/Sida parmi les femmes enceintes, il est tombé de 5,4% en 2006 à 1,5% en 2009.

Mais le système national de santé de S. Tomé e Príncipe continue à se confronter à certains problèmes qui ne permettent pas l'accomplissement de sa mission de promotion de la santé publique et du bien-être physique et mental des populations,

ainsi que de garantir les soins de santé à tout Santoméen. Ce système se caractérise par une insuffisance des infrastructures sanitaires, une mauvaise qualité des services, des ressources humaines insuffisantes, mal réparties dans le pays et peu motivées, ainsi que par l'insuffisance de spécialistes dans divers domaines. D'autre part, l'accès aux soins de santé est très inégal selon les régions.

Le niveau de couverture en personnel médical n'est pas mauvais non plus, si on considère la région où se situe le pays. Il y a environ 1 médecin pour 3000 habitants (en ne comptant que les nationaux, sachant que quelques médecins et spécialistes étrangers sont aussi présents), un infirmier pour 900 habitants, une sage-femme pour 168 femmes enceintes. Mais leur distribution dans le territoire du pays n'est pas équitable. D'autre part, il faut noter que, à cause de la précarité des conditions de travail, de l'indisponibilité relative de médicaments, de l'absence d'incitations et de la précarité des salaires, entre autres, la motivation du personnel est faible, de façon générale.

Le profil épidémiologique de S. Tomé e Príncipe est toujours dominé par un ensemble de maladies prévenables, telles que les maladies respiratoires aiguës, les maladies diarrhéiques et le paludisme, et les maladies transmissibles ou liées à l'environnement et aux habitudes comportementales des populations. Elles constituent les causes principales de la morbidité et de la mortalité.

**Tableau 16 : Résumé des Indicateurs de Base du Bien-Etre: Santé (%)**

Service de Santé	Total	Marge d'Erreur	Rural	Urbain	Água Grande	Autre Urbain
<i>Accès</i>	74,1	7,9	59,0	87,0	86,1	88,9
<i>Nécessité</i>	18,7	1,7	17,9	19,3	19,0	20,0
<i>Utilisation</i>	14,9	1,4	14,7	15,1	14,6	16,1
<i>Satisfaction</i>	68,6	5,0	68,5	68,7	69,1	67,9
<i>Programme de contrôle et d'accompagnement</i>	68,3	4,2	71,6	65,1	65,5	64,5
<i>Assistance professionnelle durant l'accouchement</i>	85,1	2,0	68,4	90,7	0,0	0,0

Source: QUIBB-2005, INE São Tomé e Príncipe

Selon le QUIBB (2005), 74% des foyers a accès aux services de santé à, en moyenne, moins de 30 minutes de marche, bien que de grandes disparités affectent les zones urbaines (87%) et les zones rurales (59%). Pour ce qui est de la santé materno-infantile, 68% des femmes enceintes disent avoir été assistées par le programme de contrôle et



accompagnement (65% en milieu urbain et 72% en milieu rural) et 85% des parturientes disent avoir été assistées pour l'accouchement.

Le paludisme, qui était jusqu'à récemment le principal problème de santé publique, est maintenant contrôlé, grâce à l'intervention de la coopération internationale. Onze morts ont été enregistrées en 2008, ce qui indique une réduction considérable par rapport aux 193 enregistrées en 2003.

**Tableau 17 : Taux de mortalité infantile et de mortalité maternelle**

	1991	1995	1999	2002	2006	2008
<i>Mortalité infantile(MI), pour 1000 nés vivants</i>	60,8	89,1	63,1	60,8	43	
<i>Taux de mortalité maternelle, pour 100 mille nés vivants</i>	101,6	100,2	289	151,3	75,7	151,4

Source: RODM, 2008

Selon les données du 2d rapport national des Objectifs du Millénaire pour le Développement (2008), le taux de mortalité infantile est tombé de 61 / 1000 nés vivants en 1991 à 43 / 000 en 2006. Le taux de mortalité maternelle est encore élevé, il se situe à 151,4 pour 100 mille nés vivants en 2006, chiffre supérieur à celui de 1991, où il était de 101,6 pour 100 mille nés vivants.

### **VIH/SIDA**

Le premier cas de SIDA à S. Tomé e Príncipe fut notifié en 1990. Depuis lors, on observe une augmentation annuelle régulière du nombre cumulatif de cas notifiés. En plus d'être un grave problème de santé publique, l'épidémie de VIH/Sida affecte directement le développement social et économique des nations parce qu'il devient un problème de sécurité nationale. Le Sida affecte négativement la volonté des investisseurs, particulièrement du secteur des entreprises, d'investir dans le développement de pays hautement infectés, parce qu'ils savent que l'épidémie affecte particulièrement la population en âge productif.

La prévalence de l'HIV/Sida tourne autour de 1% de la population en général, et S.Tomé e Príncipe a une épidémie de type généralisée<sup>6</sup>. Pour faire face à l'épidémie, le Gouvernement a élaboré un Plan Stratégique National de Lutte contre le Sida dont les objectifs sont : (i) réduire le risque d'infection par le HIV/Sida, (ii) réduire la vulnérabilité à l'infection; (iii) réduire l'impact de l'infection.

6 IDS; 2008-2009

Selon les résultats de l'Enquête Démographique Sanitaire (EDS), la prévalence de l'infection par le HIV/Sida dans la population des 15-49 ans est de 1,5, avec 1,3% pour les femmes et 1,7% pour les hommes du même groupe d'âge. On trouve donc un ratio d'infection parmi les femmes et les hommes de 0,77, c'est à dire qu'il y a 77 femmes infectés pour 100 hommes infectés.

On relève des différences notables selon les régions. La région de Principe et le nord de S. Tomé se caractérisent par des niveaux plus élevés de prévalence (2,2% et 2,0% respectivement). Le niveau de prévalence le plus bas se trouve au sud de S. Tomé, 1%.

#### *Eau et assainissement*

**Eau:** Malgré son potentiel hydrique élevé -plus de 50 cours d'eau- São Tomé e Príncipe doit se préoccuper de la qualité de son eau. Les ressources hydriques sont distribuées de façon inégale, ce qui expose certaines régions à une pénurie d'eau, étant donné que plus de 60% des cours d'eau sont situés dans les zones sud ou sud-ouest des îles. On estime à 4% à peine le volume d'eau existante utilisée.

Une grande partie de la population, surtout dans les zones rurales, n'a toujours pas accès à l'eau potable et elle utilise l'eau de la rivière ou de sources existantes sans aucune forme de protection et contrôle. Les principales causes de la déficiente qualité de l'eau sont répertoriées comme suit, par ordre d'importance: systèmes inadéquats et dégradés, vandalisme et manque de sensibilisation, manque d'appui du Gouvernement et investissement insuffisant, gestion déficiente des ressources hydriques.

*Tableau 18 : Taux d'accès à l'eau potable (2001-2006), %*

<i>Accès</i>	<i>Milieu</i>	<i>2001</i>	<i>2006</i>
<i>Eau potable</i>	<i>Urbain</i>	29	57,2
	<i>Rural</i>	6,4	12
	<i>Total</i>	19	38

*Source: QUIBB, 2005;*

Selon les données du QUIBB, 2005, 96,8% de la population a accès à l'eau et 88,7% a accès à l'eau canalisée. Cependant, l'accès sécurisé à l'eau potable est encore beaucoup

plus bas. En effet, la couverture en 2001 était de 19% et elle atteignait 38% en 2006. Dans le milieu rural et semiurbain, le taux d'accès à l'eau potable passait de 6,4% à 12,6% dans les mêmes temps.

**Assainissement:** La situation en matière d'assainissement est beaucoup plus critique que par rapport à l'approvisionnement en eau. Le pays est confronté à des problèmes de drainage des eaux pluviales et d'évacuation des ordures, surtout dans les zones urbaines. Cette situation a contribué à la diffusion de maladies infectieuses et parasitaires. L'enquête sur le bien-être des familles santoméennes réalisée en 2005 a révélé que les trois quarts de la population ne disposaient pas de système convenable d'évacuation des excréments. Malgré les investissements réalisés en matière de protection des sources et de construction de latrines, il est fort probable que la situation se soit dégradée par la suite, si on prend en compte le rythme élevé de croissance démographique et la croissante concentration dans les zones limitrophes des villes. Les principales causes de déficience de l'assainissement de base ont été identifiées comme: faible sensibilisation des communautés, insuffisante campagne d'information, éducation et communication, absence ou insuffisance des infrastructures d'assainissement, ressources financières faibles, peu de disponibilité en eau, structures des maisons qui ne permettent pas l'installation de latrines et manque d'entretien.

**Tableau 19 : Couverture de l'assainissement du milieu (2001 e 2009)**

Accès	Milieu	2001 (en %)	2006 (en %)	2008-2009
Assainissement	Urbain	20,8	39,1	42,2
	Rural	10,2	19,2	26,6
	Total	16	30	34,8

Source: Rapport des coûts de OMD; IDS, 2008-2009

Le taux de couverture nationale en infrastructures d'assainissement était en moyenne de 16% en 2001, puis de 34,8% en 2009, avec des variations selon le milieu, urbain ou rural. En 2009, en milieu rural seuls 26,6% de la population avait accès au système d'assainissement contre 10,2% en 2001, tandis qu'en milieu urbain on passait dans le même temps de 20,8% à 42,2%.

### **Logement**

Le problème du logement est lié à une multiplicité de carences qui expliquent la dégradation du parc de logement existant. Le démantèlement des anciennes entreprises agricoles, associé

au manque d'emploi, l'accès déficient aux services de base et les mauvaises conditions d'habitabilité ont fait que les populations se soient dirigées vers les centres urbains à la recherche de meilleures conditions de vie, notamment de logement digne et d'emploi.

Ces mouvements de populations ont fini par générer une plus forte demande d'infrastructures sociales, dont, en particulier, les logements.

#### ***4.3.2. Secteurs transversaux***

##### ***Population et développement***

Un élément fondamental à prendre en compte dans cette stratégie pour la réduction de la pauvreté est l'évolution de l'effectif de population, en considérant son impact au niveau de la projection des infrastructures, de l'accès aux services sociaux de base, de la création d'emploi, de la gestion des ressources naturelles, entre autres. Selon les projections les plus récentes, la population est d'environ 160,000 habitants et elle croît de 2% par an en moyenne.

La politique nationale de population définie englobe une approche de développement qui prenne en compte les facteurs économiques, sociaux, culturels, environnementaux et démographiques.

##### ***Sécurité et protection sociale***

Le système de sécurité et protection sociale présente, dans le contexte actuel, diverses difficultés qui empêchent le développement élargi d'actions dans l'accomplissement de ses obligations, ce qui peut mettre en cause le système lui-même.

Même si la Sécurité Sociale à S.Tomé e Príncipe se base sur des principes d'égalité sociale, elle ne constitue pas encore un puissant instrument de politique sociale, avec des services et une dynamique qui permettent de contenir les nécessités de sécurité sociale des citoyens, compatibles avec les efforts dispensés pour l'accomplissement des obligations de contribution dont ils devront être les bénéficiaires. Il s'agit juste d'une stratégie pour l'accomplissement des droits sociaux, sans signification politique et juridique, en ce qui concerne le plein exercice des droits sociaux.

##### ***Jeunesse et sport***

Jeunesse: l'Institut National de la Jeunesse, institution publique appelée à diriger avec des instruments de politique qui facilitent les chances d'intégration et de développement des jeunes, s'affronte à d'innombrables limitations qui conditionnent le déroulement de sa mission, notamment: (i) faiblesse du cadre légal et réglementaire de la structure opérationnelle de l'Institut de la Jeunesse; (ii) insuffisance de moyens logistiques et

financiers; (iii) difficultés en matière de coordination et garantie de durabilité des actions et projets déjà développés; (iv) manque d'espace propre.

Sport: la situation du sport national est désolante et elle reflète le cadre de carences du pays lui-même, exprimées en: (i) institutionnalisation déficiente du sport; (ii) manque de ressources humaines, matérielle et financière; (iii) Carence et exigüité du parc d'installations sportive

Le succès du sport ne sera possible que s'il y a une politique de développement national claire et soutenable, qui reflète dans les faits ce qu'on prétend pour le sport national. Ce succès dépendra du divorce d'avec la léthargie et l'empirisme du passé qui céderont les lieux à un sport du présent et du futur où la projection et la planification à long terme, basées sur un projet de développement durable, devront constituer la note dominante.

### **Genre**

L'analyse de la situation de genre dans le pays met au grand jour les inégalités de genre qui affectent différemment les hommes et les femmes, malgré les garanties constitutionnelles et autres législations.

On a constaté que les hommes et les femmes ne jouissent pas du même statut dans la société et la prédominance de l'homme sur la femme est socialement considérée comme acceptable. Sur le plan économique, les femmes sont actives dans divers secteurs, mais elles n'ont pas les mêmes opportunités que les hommes pour disposer des moyens de production et des ressources financières nécessaires pour leurs activités. Elles subissent d'avantage le fardeau de la pauvreté et elles sont d'avantage victime de violences que les hommes. Elles participent moins à la vie politique et sont sous-représentées dans les instances de décision. Le taux de représentativité parlementaire entre hommes et femmes est très en deçà de ce qui est souhaitable pour qu'il y ait équité. Depuis l'implantation de la démocratie, le nombre de femmes députés dans chaque législature est resté très en deçà des 30% de sièges garantis par la législation. Actuellement, sur les 55 députés élus, il n'y a que 10 femmes. Les égalités entre hommes et femmes déterminent en grande mesure le succès de la stratégie de réduction de la pauvreté. Les causes de la pauvreté affectent de manière différente les hommes et les femmes. Les inégalités entre les sexes à S. Tomé e Príncipe sont flagrantes et constituent une des causes fondamentales de la pauvreté. Pour cela, la stratégie de réduction de la pauvreté met l'accent sur l'approche genre dans l'élaboration, la programmation et la mise en œuvre des différentes politiques publiques, de façon à freiner les inégalités sociales et de genre dans le pays.

Intégrer le genre dans le développement consiste à prendre en considération les préoccupations et expériences des femmes ainsi que des hommes, dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes dans les domaines politique, économique et social. L'objectif ciblé est de faire en sorte que les femmes et les hommes puissent participer ensemble dans le processus de planification et de décision et de bénéficier également des fruits du développement.

### *Environnement*

La menace par divers phénomènes naturels, tels que la vulnérabilité aux changements climatiques, la diminution des pluies et la subséquente diminution du débit des rivières, génèrent des situations de risques qui peuvent mettre en cause les efforts déployés pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens. L'érosion côtière et les inondations font aussi partie des préoccupations de S. Tomé e Príncipe, vu qu'il n'y a pas de barrière de protection, ni de digues et murs de contention de ces phénomènes. Les problèmes environnementaux suivants ont été identifiés:

Perte de biodiversité;

Pollution des fleuves, rivières et sources par des produits chimiques;

Augmentation de l'érosion côtière;

Expansion désordonnée des aires urbaines;

Manque d'adhésion à la ratification des conventions internationales dans le domaine de l'environnement

Déforestation

Utilisation d'aires au grand potentiel agricole pour d'autres fins et, par la suite, dégradation des sols.

#### **4.4. Tendances relatives à l'atteinte des Objectifs de Développement du Millénaire**

Les défis auxquels s'affronte le pays mettent en évidence qu'il doit continuer à faire des efforts dans le sens des Objectifs de Développement du Millénaire. Il n'en reste pas moins qu'un ensemble de buts et d'objectifs ne seront pas atteints à l'horizon 2015, même si des efforts exceptionnels étaient consentis. Onze ans après la Déclaration du Millénaire, quelques progrès en direction des buts fixés dans certains domaines sont réalisés, mais à un rythme lent. Les difficultés ont été d'ordre financier avant tout,

situation à remettre dans le contexte de la croissance économique et de la qualité de la gouvernance, économique surtout. Donc on accuse un retard dans le processus de réduction des niveaux de pauvreté.

Selon les tendances actuelles dans les divers indicateurs qui composent les huit OMD, S. Tomé e Príncipe ne sera pas en condition d'atteindre tous les OMD en 2015. Le développement actuel permet de confirmer que malgré les importants progrès en éducation et santé, beaucoup reste à faire dans les domaines de l'égalité et l'équité des genres, de l'autonomisation des femmes, de l'établissement de partenariats avec l'application effective de la Déclaration de Paris, et, avant tout, pour le combat contre la pauvreté.

**Tableau 20 : Objectifs du Millénaire à São Tomé e Príncipe**

Indicadores	1990	1994/1995	2000/2001	2009	2015	Probabilidade de alcance em 2015	Grau de engajamento Nacional	
	OMD1. Erradicar a extrema pobreza e a fome							
Méts 1.A: Ind. 1.1	Incidência da pobreza	33	39	53,8	0	18	Fraco	Fraco
Méts 1.A: Ind. 1.3	Proporção de rendimento diário por 20% dos mais pobres	0	0	5,2	0			
Méts 1.B: Ind. 1.5	Rácio emprego para a população +15 anos, total(%)	0	0	27,7	30,1			
	Taxa de emprego da população de 15-24 anos	0	0		0			
Méts 1.B: Ind. 1.7	Emprego voluntário em % do emprego total	27			0			
Méts 1.C: Ind. 1.8	Prevalência de subnutrição (peso por idade no nível de crianças menores de cinco anos)	0	0	10,1	0			
Méts 1.C: Ind. 1.9	Prevalência de subnutrição em % da população	15	15	8	0			
OMD2. Alcançar o ensino primário universal								
Méts 2A: Ind. 2.1	Taxa líquida de escolarização de 1ª a 4ª classes(%)	0	0	69	98	100	Provável	Forte
Méts 2A: Ind. 2.2	Proporção de crianças que alcançam a 5ª classe	95	0	55		100		
Méts 2A: Ind. 2.3	Taxa de alfabetização de 15-24 anos(%)	94	0	94	95,4	100		
	Taxa de alfabetização de mais de 25anos (%)	73	0	83	88	100		
OMD3. Promover a igualdade entre sexos e a autonomização das mulheres								
Méts 3A: Ind. 3.1	Rácio Rapazes /Rapazes no ensino primário					101	Fraco	Razoável
Méts 3A: Ind. 3.1	Rácio Rapazes /Rapazes no ensino secundário					112		
Méts 3A: Ind. 3.1	Rácio rapazes /rapazes no ensino superior					93		
Méts 3A: Ind. 3.2	Porcentagem de mulheres resoluções no sector não agrícola sobre o total da população activa(%)	32,1		22	46,1			
Méts 3A: Ind. 3.3	Proporção de mulheres deputadas	1295	295	955	295	1295		
OMD4. Reduzir a mortalidade de crianças de menos de 5 anos								
Méts 4A: Ind. 4.1	Taxa de mortalidade de crianças de menos de 5anos (1000)	120	138	101	63	40	Provável	Forte
Méts 4A: Ind. 4.2	Taxa de mortalidade infantil(1000)	89		61	38	20,3		
Méts 4A: Ind. 4.3	Proporção de crianças de 1 ano vacinada contra o sarampo	69		70	84	99		
OMD5. Melhorar a saúde materna								
Méts 5A: Ind. 5.1	Taxa de mortalidade materna (100.000)	69	224	180	94	17	Provável	Razoável
Méts 5A: Ind. 5.2	Ponto assistido por pessoal qualificado(% do total)			79	82			
	Taxa de prevalência de contraceptivos (mulheres 15-49 anos)			29	34			
Méts 5A: Ind. 5.3	Uso de contraceptivo (% de mulheres em idade 15-49)			29	34			
Méts 5B: Ind. 5.4	Taxa de fecundidade na adolescência (4ª pontos por mulheres ages 15-19)			87	93			
Méts 5B: Ind. 5.5	Mulheres grávidas que recebem cuidados pré-natal(%)			91	98			
Méts 5B: Ind. 5.6	Necessidade não satisfeitas em matéria de planeificação familiar				37	95		
OMD6. Combater o HIV/SIDA, o paludismo e outras doenças								
	Taxa de mortalidade por paludismo(1000 hab)				0,14	0	Provável	Forte
Méts 6C: Ind. 6.6	Taxa de incidência do paludismo (1000 hab)				20,4	4		
	Taxa de utilização de preservativos em rapazes com idade de 15-24 anos							
	Taxa de utilização de preservativos em rapazes com idade de 15-24 anos							
Méts 6C: Ind. 6.8	Crianças com paludismo e que recebem o tratamento anti paludico (% crianças menores de 5 anos)			61		100		
Méts 6C: Ind. 6.9	Incidência de tuberculose/10000hab	135	124	114	77			
	Tuberculose case detectada rate(all forms)	11	26	61	41			
	Taxa de prevalência do HIV/SIDA em mulheres grávidas de 15 à 24 anos(%)			1	0,7			
	Taxa de prevalência do HIV/SIDA, em homens (% 20-24 anos)							
	Prevalência do HIV/SIDA, total (% população 15-49 anos)				1,30%			
OMD7. Garantir a sustentabilidade ambiental								
Méts 7A: Ind. 7.1	Cobertura florestal(% da superfície total)	30	30	30	30	30	Potencial	Razoável
Méts 7A: Ind. 7.2	Emissão de CO2/kg por PPPdo PIB			0,6				
	Emissão de CO2(kilogramas métricos/hab)	0,6	0,6	0,6				
Méts 7B: Ind. 7.6	Área terrestre protegida (% do total da superfície)	0			30	30		
Méts 7C: Ind. 7.8	Porcentagem de população com acesso a água canalizada			19	89			
Méts 7C: Ind. 7.9	Porcentagem de residência que dispõem de fossa séptica ou com ligação ao esgoto(%)			16	26	58		
	Área marinha protegida(% da superfície total)	0						
OMD8. Criar uma parceria mundial para o desenvolvimento								
Méts 8D: Ind. 8.12	Serviço da dívida (PPG e montante do FMI, em % das exportações, excluindo as transferências do empréstimo)	29		22	10		Improvável	Fraco
Méts 8E: Ind. 8.14	Linha telefónicas /100 hab	2	2	3	5			
Méts 8E: Ind. 8.15	Adesão ao telefone móvel /100 hab	0	0	0	31			
Méts 8E: Ind. 8.16	Acesso a internet/100 hab	0	0	4,6	15,5			
	Ajuda Pública líquida recebida por capita( US\$)	466	697	249	294			



**5.1. Défis et vision à moyen terme**

S. Tomé e Príncipe est un petit pays insulaire hautement dépendant de l'aide publique des partenaires de coopération bilatérale et internationale pour le développement des actions prioritaires qui visent la réduction de la pauvreté et la création de conditions pour son développement. Si on combine les résultats du bilan de la SNRP-I avec les données actualisées sur le profil de la pauvreté, un scénario de nouveaux défis se dessine. Des interventions consistantes et correspondant aux impératifs actuels de lutte contre la pauvreté devraient répondre à ces défis, visant essentiellement la génération d'opportunités de revenus, la viabilisation à l'accession et la crédibilisation de la prestation des services sociaux de base et la fourniture d'assistance et protection aux groupes sociaux démunis et vulnérables.

Ayant assumé le processus de continuité de l'action gouvernementale pour la satisfaction des grandes aspirations de la population santoméenne, la vision à moyen terme, circonscrite dans la période 2012-2016, s'inspire aussi du scénario optimiste “tlabá só cá dá tê” de l'Etude Nationale de Perspectives à Long Terme (NLTPS), selon lequel S. Tomé e Príncipe disposerait d'opportunités de succès pour un développement économique et social harmonieux. Malgré tout, par manque d'entendement de la part de la classe politique ainsi qu'à cause de la discontinuité et de l'inefficience de la gouvernance, les Gouvernements successifs n'ont pas su rentabiliser les ressources dont dispose le pays, ni profiter des chances offertes par la communauté internationale. Autant de facteurs auxquels il convient d'ajouter la faible participation de la société civile et l'absence d'esprit d'entreprise. Il devient donc nécessaire d'entreprendre “un travail par dévouement de tous pour inverser la tendance et transformer ce petit pays insulaire sans grande ressource en une véritable oasis équatoriale et faire de ce territoire une référence pour le monde entier, à condition qu'il y ait une bonne gouvernance, la stabilité politique et un effort commun des Santoméens pour la construction d'une société où le travail, la justice et la paix sociale seront les éléments promoteurs pour mener le pays vers le progrès et le bien-être social de tous”.

Ainsi la vision de moyen terme projetée pour le quinquennat, par le biais de la valorisation rationnelle des efforts et des potentialités internes, ainsi que de la coopération bi et multilatérale, de faire de S. Tomé e Príncipe un pays: (i) bien gouverné, avec des institutions fortes et crédibles; (ii) avec un environnement favorable à la croissance économique durable et intégré à la (re)distribution des revenus; (iii) avec des ressources humaines bien formées et préparées aux défis du développement; (v) et qui valorise le patrimoine culturel et garantit l'égalité des chances entre les genres”.

## **5.2. Objectifs stratégiques**

La SNRP-1 s'était fixé des objectifs ambitieux à atteindre pour 2015, comptant sur le fait que les actions prévues seraient mises en œuvre sur tous les axes stratégiques définis sans que n'interviennent les facteurs de risque durant ce laps de temps. Mais, tel qu'exposé dans les conclusions d'évaluation de son processus de mise en œuvre:

“La SNRP se centre sur les problèmes identifiés et les besoins de S. Tomé e Príncipe, raison pour laquelle les programmes, projets, actions et activités réalisées sont considérables et intégrés dans les priorités et nécessités identifiées, mais, en terme d'efficacité et de façon générale, l'accomplissement des objectifs spécifiques est resté en deçà de ce qui avait été souhaité pour l'écrasante majorité des secteurs et le taux moyen d'exécution des activités a été bas. Les résultats atteints jusqu'à présent permettent d'affirmer que la SNRP a contribué à l'amélioration de la situation économique et sociale à S. Tomé e Príncipe, même en restant très en deçà des attentes. La SNRP a eu un degré d'efficacité bas, ce qui a limité son apport pour la réduction de la pauvreté. En termes d'efficacité, de façon générale, le taux de mobilisation des ressources financières a également été bas, surtout pendant la période 2003-2005. Le mécanisme de mise en œuvre établi n'a pas fonctionné de façon efficiente. Les faiblesses du mécanisme de mise en œuvre effective ont conduit à la dispersion des actions et à la non-convergence des divers programmes et projets en termes d'objectifs. Dans la mesure où la SNRP se situe dans un horizon temporel très élargi (2003-2015), sa mise en œuvre a souffert de l'inadéquation des budgets et présupposés et, en quelque sorte, de la nécessité de redéfinition des priorités nationales.”

Il importe, par conséquent, de définir des objectifs dans une perspective réaliste en sorte qu'ils soient vraiment atteignables, en prévoyant l'amélioration des conditions de

vie de tous les citoyens et citoyennes, en particulier, et la réduction de la pauvreté, en général, dans tout le territoire national.

- ▲ Atteindre un taux de croissance de 6% au moins (en créant des conditions pour une diversification considérable de l'économie);
- ▲ Réduire de 10 points le pourcentage de population santoméenne qui vit en situation de pauvreté (en promouvant des initiatives génératrices de revenu et en améliorant donc sa capacité de production)
- ▲ Parvenir à ce que toute la population ait accès (facilité et amélioré) aux services sociaux de base.

Atteindre ces objectifs signifie qu'on doit aussi prendre en compte le fait que S. Tomé e Príncipe présente des vulnérabilités caractéristiques des petits Etats insulaires; qu'elle est confrontée à des problèmes résultant de l'éloignement, de l'isolement et de l'insularité, que ses institutions ont une capacité limitée, que sa diversité est limitée, qu'elle est exposée aux altérations climatiques et à la faiblesse des ressources. Si ces particularités viennent à se conjuguer à des chocs externes, les enjeux deviennent majeurs et les besoins d'efforts internes sont renforcés, ainsi que la capacité de mobilisation de ressources pour le financement d'actions prioritaires de combat à la pauvreté.

Dans cette optique, les réflexions à mener sur l'île de Príncipe sont encore plus préoccupantes, car il s'agit de trouver quelles seront les actions prioritaires dans l'exploitation adéquate de ses potentialités, en prenant en compte sa discontinuité territoriale et les caractéristiques, autant naturelles que sociales et culturelles, qui font sa spécificité. Une attention spéciale est requise dans son cas.

## 6. Stratégie quinquennale et programmes prioritaires.

---

Les objectifs définis s'inscrivent dans la perspective de la consolidation des gains acquis tout au long de la dernière décennie. Par conséquent, il importe d'identifier les domaines prioritaires d'intervention pour le quinquennat 2012-2016 où il s'agira de créer ou assurer les conditions nécessaires pour la croissance et la création d'emplois, et donc pour réduire la pauvreté qui affecte actuellement 66,2% de la population santoméenne.

Cette perspective d'action englobe de grands défis pour les prochaines années, comme celui de garantir la stabilité macroéconomique, rendre viable l'accès et la crédibilisation de la justice, stimuler la croissance du secteur productif de l'économie, améliorer les infrastructures économiques de base, assurer l'accès à l'éducation et à la santé, garantir l'assainissement de base et l'accès à l'eau potable, et promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, autant d'enjeux qui imposent l'existence d'une articulation des actions au niveau des diverses instances, publiques ou privées, nationales, régionales et distritales et de la société civile organisée.

Afin que ces objectifs soient atteints, en concomitance avec les objectifs de développement du millénaire, quatre axes stratégiques d'intervention ont été posés, ainsi que les programmes dont la réalisation permettra des gains plus rapides dans le processus de réduction de la pauvreté, tel qu'indiqué ci-dessous.

- (i) Réforme des institutions publiques et renforcement de la politique de bonne gouvernance
- (ii) Promotion de la croissance économique durable et intégrée
- (iii) Développement du capital humain et amélioration des services sociaux de base
- (iv) Renforcement de la cohésion et protection sociale

Les interventions au niveau de chaque axe s'inscrivent dans une logique de besoin de planification et exécution de programme-budgets pour la viabilisation technique et financière des actions prioritaires, avec l'appui des partenaires de coopération et développement de S. Tomé e Príncipe.

L'organisation des actions du Gouvernement en accord avec cette logique vise à gagner de la rationalité et de l'efficience dans l'administration publique ainsi qu'à amplifier la visibilité des résultats et bénéfices générés pour la société, et enfin à augmenter la transparence dans l'application des ressources publiques.

C'est ainsi que les programmes indicatifs inscrits dans chaque axe seront détaillés et quantifiés dans un document de Programme d'Actions Prioritaires à concevoir comme faisant partie intégrante de la présente stratégie et de sa mise en œuvre.

### *Objectifs et Axes Stratégiques*

## 7. Axe 1: Réforme des institutions publiques et renforcement de la politique de bonne gouvernance.

---

**Justification de l'intervention:** Le tableau actuel offert par les institutions de l'Etat a lui aussi conditionné le développement du pays. Il est nécessaire de revoir l'organisation et le fonctionnement de l'Etat, imprimer une dynamique dans la modernisation de ses institutions, proposer une nouvelle ingénierie des structures des institutions, en même temps qu'une simplification des procédures. La Réforme de l'Etat et de ses institutions a figuré dans l'agenda des différents Gouvernements, mais sa mise en œuvre a été hésitante.

Raison pour laquelle il est urgent de (re)définir la mission de l'Etat, de réorganiser son fonctionnement et sa façon de gérer, de veiller à l'adéquation des moyens humains et matériels en fonction de leur mission. Les efforts de réforme de l'administration publique doivent être suffisamment amples pour embrasser toutes les institutions de l'Etat, de façon à adapter leur taille, leur mission, entre autres dimensions, y compris l'Assemblée Nationale et le pouvoir régional ou local.

La bonne gouvernance présuppose le bon fonctionnement des institutions de l'Etat, l'opérationnalisation des instruments qui promeuvent et assurent la réforme de l'administration financière de l'Etat, la transparence des dossiers d'adjudication et contrats publics, la réalisation et divulgation de contrats et des résultats d'audits externes, l'amélioration de la gestion monétaire, l'amélioration de la gestion des finances publiques et de la dette publique.

Ainsi, les objectifs spécifiques suivants sont définis pour la réforme des institutions publiques et le renforcement d'une politique de bonne gouvernance pendant le quinquennat:

- Moderniser et mettre l'appareil d'Etat en conformité avec les besoins et les ressources du pays;
- Promouvoir l'engagement participatif du secteur privé et de la société civile dans la conception et l'exécution de mesures de combat à la pauvreté;
- Garantir l'efficience et la qualité dans la prestation des services de l'administration publique;

❑ Renouveler le cadre de dialogue et concertation avec les partenaires de développement sur la base de la Déclaration de Paris.

L'on peut prétendre réussir à accomplir ses objectifs par le biais de la réalisation de programmes dans les trois volets suivants:

### **7.1. Consolidation de l'autorité de l'Etat et renforcement de la bonne gouvernance**

#### **7.1.1. Programme: Restructuration de l'Etat et de l'Administration Publique**

Face aux divers problèmes, goulots d'étranglement, lacunes, inadaptations ou imperfections qui caractérisent les institutions de l'Etat, en général, et de l'Administration Publique, en particulier, le présent programme vise à procéder à la redéfinition du rôle de l'Etat, à la restructuration et réajustement des dimensions de l'appareil d'Etat, à l'adaptation de l'Administration Publique et au renforcement des normes de protection des droits des citoyens.

Mesures de politique:

- Créer un Conseil National et un Cabinet Technique pluridisciplinaire pour la réforme de l'Etat;
- Réorganiser et moderniser l'Assemblée Nationale;
- Informatiser les services de l'Etat;
- Débureaucratiser les services et simplifier les procédures;
- Rationaliser les ressources et élever la productivité et l'efficacité du travail;
- Introduire des systèmes d'évaluation des services publics.

#### **7.1.2. Programme: Promotion de la Gouvernance locale**

L'approfondissement de la gouvernance locale est intrinsèquement liée à la réforme du système démocratique et de l'amélioration de l'efficacité de l'administration publique. La décentralisation et la régionalisation visent une meilleure responsabilisation et participation au niveau de la prise des décisions grâce à la proximité de l'administration vis à vis des citoyens, de façon à faciliter l'engagement des populations dans la chose publique.

Mesures de politique:

- Promouvoir des initiatives de révision de la division politico-administrative ;
- Actualiser la loi des Finances Locales et les autres documents légaux qui sont obsolètes face à l'exigence actuelle d'administration locale;
- Améliorer l'accès du pouvoir local aux ressources financières et promouvoir leur gestion efficiente et efficace.

### **7.1.3. Programme : Promotion de la Défense Nationale**

Par ce programme, la Stratégie Quinquennale préconise de: (i) préserver l'intégrité territoriale nationale; (ii) lutter contre l'insécurité et la criminalité transfrontalière et la prolifération des armes légères; (iii) dynamiser l'ingénierie militaire; (iv) participer à des activités de maintien de la paix au niveau du continent.

Mesures de politique:

- Décentraliser les services des Unités Militaires avec la réhabilitation et la construction d'infrastructures neuves;
- Promouvoir le capital humain par des actions de formation et mise à niveau, interne et externe, avec l'appui de partenaires de coopération dans les domaines des opérations de sauvetage et sécurité maritime;
- Promouvoir la participation des Forces Armées dans des opérations d'aide humanitaire conduites sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et dans le champ d'action de l'Union Africaine (UA), dans la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEAC) et dans le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).
- Adopter les mécanismes qui permettent la participation des Forces Armées dans le combat à la piraterie maritime et aux assauts à main armée aux navires et plate-forme pétrolières, dans des opérations multinationales.
- Etendre l'aire de surveillance et contrôle de la mer, visant la protection des ressources et les opérations de sauvetage en mer.
- Mettre en œuvre les mécanismes qui visent le contrôle effectif de l'utilisation d'armes, munitions et autres engins explosifs, en procédant à la collecte de celles qui sont en situation illégale.



#### **7.1.4. Programme: Garantie de Sécurité Publique**

Les objectifs principaux de ce programme sont: (i) garantir la sécurité des personnes et de leurs biens en vue d'assurer la paix et la tranquillité indispensables au processus de développement socioéconomique du pays; (ii) garantir une police de proximité aux populations; (iii) garantir la tranquillité et l'ordre public; (iv) combattre le crime organisé et le trafic des personnes et des stupéfiants; (v) améliorer l'image des forces de police vis à vis des citoyens et de la société.

Mesures de politique: .

- Promotion du capital humain des Forces de Sécurité Publique.
- Renforcement de la sécurité des personnes et biens de l'Etat.
- Intensification des interventions proactives et renforcement des mesures de police de proximité.
- Création de conditions qui concourent à la prévention et au combat des incendies et autres catastrophes.

#### **7.1.5. Programme: Réforme du Système Electoral**

Le système électoral a fonctionné raisonnablement. Les élections présidentielle, législatives et municipales se sont réalisées et leurs résultats acceptés, de façon générale. Dans le cadre de ce programme, il s'agit de consolider le système et de mettre en jeu les mécanismes pour le renforcement de la transparence dans les processus de financement liés aux candidatures et élections.

Mesures de politique :

- Révision de la loi électorale et de financement des partis politiques et des campagnes électorales.

#### **7.1.6. Programme: Crédibilisation et amélioration de l'accessibilité à la Justice**

Une des grandes préoccupations de ce secteur est la modernisation des appareils judiciaires qui permettra une prestation de service aux citoyens avec plus de rapidité et de qualité. L'objectif du programme est d'améliorer la performance du système juridique et judiciaire de S. Tomé e Príncipe et de rendre les services plus accessibles aux citoyens.

Mesures de politique:

- Actualiser et adapter le cadre législatif santoméen à la réalité;

- Améliorer l'organisation et la fonctionnalité des tribunaux et des autres instances judiciaires;
- Doter les Tribunaux et le Ministère Public d'un nombre suffisant de juges et magistrats, sur la base de la complexité des services et en conformité avec la nouvelle Loi de Base du Système Judiciaire;
- Créer une Délégation de la Police d'Investigation Criminelle (PIC) dans la Région Autonome de Principe.

#### **7.1.7. Programme: Formation continue des Ressources Humaines de l'Administration Publique**

Le manque de formation continue des ressources humaines de l'administration publique constitue une des majeures contraintes au développement du pays. La mise à niveau et la valorisation des ressources humaines, l'adoption de méthodes plus modernes de gestion constituent des facteurs très importants pour la bonne gouvernance et l'”accountability”

Mesures de politique:

- Créer un Fonds National pour la Formation du personnel des cadres de la fonction publique;
- Créer une unité centrale responsable de la formation des fonctionnaires publics;
- Elaborer un programme national de mise à niveau des fonctionnaires publics;
- Revoir et actualiser le Statut de la Fonction Publique;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de charges, carrières et salaires;
- Promouvoir la reconversion professionnelle du personnel excédentaire;
- Introduire des systèmes d'évaluation des fonctionnaires publics sur la base d'objectifs concrets et du mérite;
- Elaborer, avec urgence, des études sur l'analyse et la description des fonctions et charges dans tous les secteurs de l'administration centrale de l'Etat;
- Elaborer des études relatives à l'altération de l'horaire de travail actuel dans la fonction publique ;
- Procéder à la révision du système de rémunération pratiqué dans l'administration publique.

## **7.2. Promotion d'une gestion responsable et transparente des finances publiques**

L'établissement d'une gestion des finances publiques efficace et transparente est une des conditions essentielles de la bonne gouvernance financière et économique. Elle a une influence sur la croissance économique et, surtout, sur la répartition des ressources. Dans ce cadre, l'introduction de l'amélioration des bonnes pratiques en matière de gestion et de prestation des comptes du domaine public a été une des préoccupations des Gouvernements successifs et de nos partenaires externes. Les programmes suivants seront développés pour répondre à ces préoccupations:

### **7.2.1. Programme: Gestion des Finances Publiques**

Il n'y a pas actuellement de culture de prestation des comptes au niveau de la gestion de la chose publique. Les règles qui régissent les concours publics et l'adjudication pour l'acquisition de biens et services sont, dans la majorité des cas, négligées ou appliquées de façon déficiente.

Mesures de politique:

- Renforcer le mécanisme de combat à la fraude, contrebande et lavage d'argent;
- Garantir l'efficacité et la transparence dans l'utilisation des ressources, en réorientant les dépenses vers les secteurs dont l'impact sur la réduction de la pauvreté est direct;
- Vulgariser, à travers des moyens de communication sociale et autres, l'importance et la nécessité de responsabilité, transparence et prestation de comptes par rapport à la gestion de la chose publique;
- Renforcer les mécanismes de préparation, élaboration, approbation et exécution du Budget Général de l'Etat en considérant que les options budgétaires devront avoir une incidence sous forme d'actions stratégiques dans la réduction de la pauvreté;
- Promouvoir la responsabilité et la prestation périodique des comptes dans les services de recouvrement des recettes de l'Etat;
- Elaborer le cadre des dépenses à moyen terme.

### **7.2.2. Programme: Amélioration de l'efficacité de l'aide publique au développement**

Malgré l'énorme importance de l'Aide Publique au Développement (APD) pour le pays (elle représente en moyenne 75 à 80% du volume annuel du programme d'investissements publics), on constate, au cours de ces dernières années, une diminution des ressources de l'aide externe pour le financement des actions de réduction de la pauvreté.

Mesures de politique:

- Améliorer les mécanismes de mobilisation et gestion des ressources externes;
- Aligner l'APD sur les priorités nationales de développement, en sorte que ses fonds soient utilisés convenablement pour exercer un effet levier sur le développement;
- Renforcer l'articulation entre le Cabinet de Coordination et Gestion des Aides, la Direction de la Coopération Internationale, la Direction Générale du Plan, la Direction du Budget et Trésor, en vue d'une meilleure coordination, dans la programmation, la mobilisation, la mise en œuvre et le contrôle des ressources externes;
- Créer un système intégré d'informations sur l'APD et la dette publique;
- Elaborer une Politique d'Aide Publique au Développement donnant le sens de toutes les actions conduisant à la mobilisation de financement, aux méthodologies, objectifs, procédures et négociation;
- Elaborer une stratégie de la dette publique.

### **7.2.3. Programme: Amélioration du système d'information et orientation des politiques publiques**

Ce programme a pour but d'aider l'administration centrale et régionale à prendre des décisions en matière de politique économique et sociale. On cherche avec ses actions à disposer du système d'informations socioéconomiques et à l'améliorer en vue d'orienter les décisions en matière de politique bénéficiant aux pauvres.

Mesures de politique:

- Garantir et soutenir la collecte et le traitement des statistiques économiques, sociales et démographiques, ainsi que le suivi des indicateurs de pauvreté et des OMD;
- Assurer la coordination statistique et la diffusion des résultats des enquêtes et recensements;
- Suivre et évaluer les stratégies globales et sectorielles du pays;
- Disposer d'un système d'informations fiables, notamment économiques, sociales, démographiques, techniques et autres;
- Améliorer la production et la diffusion d'informations statistiques.

### **7.3. Promotion de l'accès à l'information et à la connaissance de la participation citoyenne**

#### **7.3.1. Programme: Accessibilité de la Technologie d'Information et Communication (ATI/TIC)**

Le programme ATI/TIC prétend apporter une contribution au processus d'acquisition et gestion d'information et connaissance, en tant que condition pour une participation citoyenne consciente et responsable dans le processus de lutte contre la pauvreté et développement d'initiatives entrepreneuriales pour la création de richesse et le bien-être de la population, particulièrement les jeunes.

Mesures de politique :

- Mettre à disposition les infrastructures nécessaires pour un accès élargi aux ATI/TIC;
- Promouvoir l'utilisation des ATI/TIC dans les services publics et particulièrement dans les secteurs de l'éducation et de la santé;
- Garantir l'échange d'expériences et assurer une coopération bi et multilatérale dans le domaine des ATI/TIC;
- Généraliser l'utilisation des ATI/TIC, autant dans l'administration centrale que régionale et locale, de façon à réduire le temps de traitement des dossiers et les coûts en papier.

#### **7.3.2. Programme: Promotion des Mass Media**

Mesures de politique:

- Améliorer le cadre législatif et réglementer l'exercice de la profession de journaliste;

- Renforcer les capacités institutionnelles des organes de communication sociale;
- Faciliter les initiatives de création d'organes de communication sociale privés;
- Appuyer la création et la dynamisation de programmes culturels, éducatifs et de divulgation de la science et technologie.

### **7.3.3. Programme: Promotion de la Société Civile et de son engagement participatif**

Le présent programme vise à renforcer la dynamique d'une Société Civile organisée et ainsi favoriser son engagement dans la promotion de la bonne gouvernance, en partenariat avec l'Etat et le Secteur Privé.

Mesures de politique:

- Améliorer le dialogue avec la société civile organisée, en particulier sur les questions qui requièrent un consensus à tous les niveaux pour le renforcement de la bonne gouvernance;
- Poursuivre l'effort de renforcement des capacités techniques et d'organisation des représentations de la Société Civile par le biais d'appuis concrets dans les domaines technique, matériel et d'accès à des financements;
- Développer une stratégie de participation des ONGs dans les interventions prioritaires de réduction de la pauvreté.
- Promouvoir une majeure participation et engagement de la société civile organisée, autant dans le processus d'élaboration d'instruments juridiques que des politiques publiques et leur mise en œuvre, suivi et évaluation.

## 8. Axe2: Promotion d'une croissance économique soutenable et intégrée

---

**Justification de l'intervention:** Dans cet axe, les autorités parient sur la revalorisation du secteur primaire de l'économie, notamment l'agriculture, l'élevage et les pêches, et aussi du tourisme, ainsi que sur la création de conditions infra structurelles pour la relance du secteur productif de façon durable et sur la promotion de conditions favorables au développement du secteur productif. A cet effet, il sera nécessaire de procéder à la révision des législations pour s'adapter au contexte socio- économique actuel. De même, l'Etat devra rendre disponibles des infrastructures économiques d'appui au secteur privé.

Dans tous les secteur d'activité économique, deux principes devront être pris en compte: la diversification et la promotion des exportations.

Le secteur primaire, en particulier l'agriculture, l'élevage et les pêches, devront continuer à tenir un rôle très important au cours des prochaines années, dans la mesure où ce sont les domaines qui présentent, à court et moyen terme, les meilleures possibilités d'emploi (IOF-2001, 84% de ceux qui se déclarent pauvres ont désigné le manque d'emploi comme cause principale de cet état), de réduction de la faim et de la pauvreté et où ils contribuent à la stabilisation des populations rurales, ainsi qu'à la production d'aliments pour la consommation interne et pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Les autorités doivent se mettre à réfléchir sur un développement agricole diversifié, qui mette en relation la production, la transformation et le tourisme avec d'éventuels autres nouveaux services. Le rôle de promotion du secteur des entreprises, agricoles en particulier, incombera au pouvoir public, par le biais de l'incitation à la production en agro-élevage et piscicole, la promotion de l'extension rurale, la création d'infrastructures d'appui à la production et aux systèmes d'irrigation, ainsi que les mesures qui garantissent l'accès au crédit, en permettant la garantie du droit à la terre, en vue de promouvoir la production mais aussi l'exportation de produits agricoles et piscicoles.

Dans cette optique, l'agriculture familiale continuera à mériter une attention spéciale des autorités, avec un modèle de développement basé sur la diversification de cultures d'exportation (cacao, café, poivre, entre autres) et sur la production de cultures

alimentaires (auto consommation des populations et vente) et l'intégration des activités agricoles avec l'élevage.

Les moyennes entreprises agricoles devront être restructurées, en promouvant à cet effet la redistribution et/ou fusion de parcelles abandonnées, en incitant à l'élevage extensif et en encourageant les activités agricoles orientées sur l'exportation.

Au delà des améliorations nécessaires au droit de la propriété rurale, la politique agricole devra se déployer autour de cinq priorités:

- a. Revitalisation du dispositif de vulgarisation;
- b. Mise en concordance de la politique de formation agricole;
- c. Amélioration de la quantité et de la qualité de la production, en particulier pour le cacao, le café et le poivre;
- d. Organisation des producteurs ;
- e. Promotion des exportations.

En marge de la politique sectorielle, la réhabilitation des pistes rurales est une condition préalable au progrès dans la production ainsi que dans l'amélioration de l'habitat rural.

Le développement de l'élevage doit aussi constituer une des bases de la diversification agricole, en tenant compte du rôle de cette activité dans le revenu des familles rurales. Ce développement s'appuiera aussi bien sur l'élevage familial que des entreprises, surtout les moyennes entreprises. Le rôle de l'Etat dans ce domaine se cantonnera à: la vulgarisation technique, le renforcement de la protection sanitaire (création et actualisation de lois qui régulent le transport et le commerce des animaux et du code de santé animale), ainsi qu'à l'organisation de l'importation et de l'accès aux médicaments, la décentralisation des activités d'abattage des animaux (création de petits abattoirs au niveau des districts).

Les perspectives pour la pêche artisanale sont bonnes. Il est possible d'améliorer le niveau actuel de capture et offrir d'avantage de poisson pour le marché local et ainsi contribuer amplement à la création d'emplois. On a défini trois lignes d'action prioritaires: améliorer les techniques et par conséquent les embarcations (plus d'autonomie pour les bateaux),et encourager l'associativisme dans le domaine de la pêche; création de mécanismes de financement pour les investissements nécessaires à la croissance de la production et à l'augmentation de la consommation nationale de poisson; amélioration des conditions de transport et de conservation du poisson. Etant donné le potentiel de pêche dans l'île de Principe, il est indispensable de créer les



conditions logistiques d'appui au développement de ce secteur dans la région de Príncipe, de façon à créer des emplois et des revenus pour les familles.

Le tourisme, encore que peu explicite, présente un potentiel important de développement, au vu des conditions naturelles (mer et montagne), de l'histoire des îles, de l'hospitalité de leur peuple et de leur tranquillité. Mais son développement dépendra des conditions préalables à mettre en place, telles qu'une meilleure valorisation du produit touristique santoméen, et des politiques sectorielles adaptées (transports aériens, santé et assainissement, cadre légal et institutionnel incitatif, entre autres). En prenant en compte les immenses richesses et les lieux dont dispose le pays, S. Tomé e Príncipe doit valoriser le potentiel dont il dispose, en vue d'élever non seulement sa part de PIB, mais aussi la création d'emploi. Des actions doivent être amorcées en vue d'augmenter le taux d'occupation des établissements hôteliers, le prolongement moyen de séjour des touristes, ainsi que l'amélioration progressive des prestations de service touristiques (services de location de voiture, bateaux de loisir, bar, distractions nautiques, animations culturelles et vente d'artisanat); ...).

En gros, la stratégie pour le secteur privé préconisera l'amélioration du cadre législatif pour faire des affaires à S. Tomé e Príncipe, ainsi que pour promouvoir la coopération économique et financière avec les pays de la sous-région. Des subventions devront continuer à être concédés en vue de développer de petites unités de production dans les divers domaines de l'agroalimentaire (oléagineux, torréfaction de café, conservation de fruits, production de boissons, séchage et fumage du poisson entre autres).

En outre, les infrastructures économiques tiennent un rôle très important dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

La réalisation d'investissement en infrastructures économiques ciblent d'une part la promotion de l'emploi et d'autre part la dynamisation de la base économique, en fournissant des ressources financières aux familles, par le biais de l'emploi, ce qui constitue le meilleur moyen pour minimiser la situation de pauvreté des strates identifiées comme telles qui représentent 66,2% de la population. Ces investissements devront recourir à de la main d'œuvre intensive, dans le cadre des actions de l'axe croissance économique. Les bénéfices de cette option politique sur les revenus des familles auront un impact direct sur la demande finale et un effet multiplicateur dans la

dynamisation de l'économie du pays, ainsi que dans l'amélioration de l'accès aux services de santé et d'éducation de la part des populations.

Il faut souligner que le dynamisme du secteur productif dépendra en grande partie du développement des infrastructures économiques: transport (rénovation et entretien des routes et pistes rurales, construction et réhabilitation des infrastructures portuaires et aéroportuaires), énergie électrique (amélioration de la capacité de gestion de EMAE, augmentation en quantité et qualité de l'énergie du réseau national, de façon à répondre à la demande des consommateurs, élaboration et actualisation des législations du secteur électrique; établissement de programmes d'efficacité énergétique, et de réhabilitation du réseau électrique -transport et distribution d'électricité de basse et moyenne tension).

Le désenclavement et la diversification des échanges commerciaux d'avec le continent et le monde doivent constituer un objectif essentiel pour les prochaines années de la politique des transports. A cet effet, il est urgent que les autorités santoméennes fassent appel à la solidarité sous -régionale, au niveau des institutions sous-régionales et régionales, de façon à leur faire reconnaître les particularités des micro-Etats insulaires, comme S. Tomé e Príncipe, et les pousser à en prendre compte dans les projets structurants qui visent l'intégration économique de l'Afrique, dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique -NEPAD. De même, les relations de voisinage avec les pays de la sous-région seront renforcées, ainsi qu'avec l'Union Européenne, entre autres, vu le rôle qu'elle joue dans les relations commerciales avec le continent, et surtout avec la sous-région.

Pour que les secteurs de l'agriculture, élevage et des pêches puissent représenter durant les prochaines années la source principale de croissance, création d'emploi et de revenu pour l'économie nationale, et le milieu rural en particulier il est nécessaire et urgent de lui définir une politique claire de développement, qui passera par la création de conditions pour augmenter la production, la diversification et la mise en œuvre de petites industries de transformation, pour créer des produits avec valeur ajoutée pour la société, en valorisant à cet effet les filières de production.

Au vu de quoi, il est préconisé d'atteindre, durant le quinquennat, les objectifs spécifiques suivants:

- Promouvoir le développement du secteur primaire comme facteur de croissance de la production nationale, de création d'emploi et de relance du secteur économique;
- Freiner l'exode rural et améliorer les conditions socioéconomiques des populations du monde rural;
- Développer les infrastructures de base d'appui au développement économique;
- Améliorer l'environnement des affaires pour attirer l'investissement privé;
- Garantir la durabilité de l'environnement.

Les objectifs établis dans le cadre de la promotion d'une croissance économique durable et intégrée seront atteints au travers de la concrétisation des programmes dans les volets suivants :

#### **8.1. Développement du secteur primaire**

Vu l'importance du secteur agricole, notamment de l'agriculture, élevage et pêches pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté et surtout l'autosuffisance alimentaire, des efforts devront être faits pour augmenter et diversifier la production, de façon à ce que le pays devienne moins dépendant des importations. En tenant compte des objectifs définis, les programmes suivants sont déterminants:

##### **8.1.1. Programme: Incitation à la production et à la productivité des cultures d'exportation**

Ce programme vise à permettre l'amélioration, l'augmentation et la diversification de la production des cultures alimentaires, des cultures à fort rendement comme le cacao et le café et aussi à promouvoir de nouvelles activités comme la culture de la vanille et du poivre, de façon à diversifier l'exportation, à augmenter le revenu national et à réduire la dépendance externe.

Mesures de politique:

- Décentraliser les Services Publics de l'Agriculture;
- Améliorer le réseau d'approvisionnement des facteurs de production;
- Développer des structures de transformation et conservation de produits agricoles;
- Promouvoir et organiser des circuits de commercialisation des producteurs en filières;
- Concerter les mesures législatives de combat au vol dans les propriétés agricoles;

- Réinitialiser le processus de contrôle de l'usage des terres distribuées lors de la réforme agraire;
- Promouvoir la production et la garantie de qualité des produits d'origine végétale et de leurs dérivés, dans le cadre de la sécurité alimentaire nationale;
- Réhabiliter et construire les infrastructures d'appui à la production agricole;
- Renforcement institutionnel du centre de recherches existant pour l'accompagnement scientifique et technique du développe agricole;
- Promouvoir une politique de microcrédit au secteur agricole;
- Adopter un système intégré de contrôle des fléaux et maladies;
- Promouvoir des actions menant à l'éclosion et au renforcement des coopératives d'agro-élevage;
- Renforcer le titre de droit à la propriété de terre.

#### **8.1.2. Programme: Augmentation quantitative et qualitative de la production animale**

L'élevage doit être encouragé, sachant qu'il tient un rôle décisif dans l'alimentation des populations et non moins important pour la formation de revenus monétaires des populations rurales.

Mesure de politique :

- Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de l'Elevage (DP) en lui réservant des ressources humaines et financières d'appui au développement du sous-secteur.
- Intégrer l'activité d'élevage dans la diversification de la production agricole;
- Donner un appui technique aux éleveurs en ce qui concerne l'acquisition, la production et la commercialisation de tous les produits d'élevage et les intrants zootechniques et vétérinaires;
- Promouvoir et vulgariser les techniques d'élevage de bétail par l'attribution de microcrédits spéciaux;
- Fomenter le développement de la production sur place de matière première pour la fabrication d'aliments pour bétail ;
- Stimuler l'élevage familial en sorte que le secteur contribue à la fixation des populations en milieu rural et pour la réduction de la pauvreté ;
- Maintenir le contrôle sanitaire et la surveillance épidémiologique nationale;
- Instituer un centre de recherche pour le développement de l'élevage;

- Réguler la pratique de l'élevage au niveau national;
- Développer les structures de transformation et conservation des produits d'origine animale;
- Promouvoir une politique de microcrédit pour le secteur de l'élevage.

### **8.1.3. Programme: Augmentation qualitative et quantitative de la production de poisson**

Ce programme vise à l'augmentation de la production et de la productivité du secteur des pêches par la diffusion d'équipements et techniques mieux appropriées au développement de la pêche (acquisition d'embarcations de type océanique, augmenter les dispositifs de concentration du poisson et la formation technique des pêcheurs), de façon à tirer parti d'une vaste étendue d'eaux territoriales encore non exploitées, en même temps qu'à prendre des initiatives pour promouvoir le conditionnement et les méthodes et infrastructures de marketing.

Mesures de politique:

- Prendre des initiatives de renégociation des accords sur la Pêche Industrielle avec l'Union Européenne (UE) et le Japon pour obtenir plus d'avantages;
- Renforcer les capacités techniques et de laboratoire pour l'analyse du poisson;
- Actualiser la Loi Sanitaire pour la levée de l'embargo sanitaire du produit de pêche sur le marché européen;
- Réorganiser les associations de pêcheurs et "palaies" et fomentier la création de coopératives;
- Encourager l'augmentation de la production de poisson, par le biais de la promotion de la pêche artisanale et semi-industrielle, de l'amélioration des arts de pêche actuellement utilisés et de l'introduction de nouvelles technologies et divulgation de modèles nouveaux de dispositifs de concentration du poisson;
- Renforcer la capacité institutionnelle du secteur de la pêche de la Direction des Pêches;
- Créer une autorité compétente pour le contrôle sanitaire des produits des pêches;
- Créer un système d'information sur la pêche (aspects socioéconomique, biologique, statistique et de développement communautaire);

- Améliorer le réseau d'approvisionnement des facteurs de production et donner un coup de main aux politiques de micro-finance.

#### **8.1.4. Programme: Promotion d'un environnement salubre et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles**

La vulnérabilité et la fragilité des écosystèmes et des aires côtières dictent la nécessité d'une utilisation adéquate de l'espace, surtout maintenant que les effets négatifs de la pression humaine deviennent de jour en jour plus visibles, aussi bien sur l'espace physique que sur ses ressources naturelles. Le principal souci environnemental concerne aujourd'hui la déforestation. Environ 85% des familles utilisent le bois ou le charbon pour cuisiner, ce qui constitue un réel danger de déforestation avec la croissance démographique.

Mesures de politique :

- Protéger et conserver les écosystèmes;
- Promouvoir le développement économique durable;
- Améliorer le Réseau de Motorisation Climatique;
- Renforcer la capacité des institutions environnementales;
- Mettre en œuvre les actions de conformité avec les conventions internationales, pour la protection de la flore, faune, ressources hydriques, biodiversité, sols et écosystèmes inhérents;
- Mettre en œuvre le plan de gestion des parcs naturels Obô de S. Tomé e Príncipe;
- Construire des reblais sanitaires.

#### **8.1.5. Programme: Garantie de Sécurité Alimentaire**

On peut dire qu'il y a sécurité alimentaire quand tous les êtres humains peuvent, à chaque instant, accéder physiquement et économiquement à une alimentation suffisante, saine et nutritive, qui donne satisfaction à leurs besoins énergétiques et à leurs préférences alimentaires, de façon à avoir une vie saine et active.

La disponibilité interne d'aliments dans le pays n'arrive pas aux normes de la sécurité alimentaire, c'est à dire que l'offre d'aliments est insuffisante pour satisfaire le besoin de consommation des habitants. Pour changer cette situation, il devient nécessaire de réviser à fond les politiques agricoles dans l'objectif d'articuler l'agriculture familiale de base prioritaire et de définir un modèle alimentaire type respectueux de la culture alimentaire nationale.

Mesures de politique:

- Définir des politiques agricoles qui permettent l'articulation de l'agriculture de base familiale comme priorité avec la garantie de sécurité alimentaire;
- Fournir un appui aux activités de transformation et conservation des aliments et à la consommation d'aliments riches en protéines et autres nutriments;
- Donner un appui à l'organisation régulière de l'Education Nationale au niveau communautaire.

## **8.2. Amélioration de l'environnement pour le secteur privé et renforcement des performances dans le secteur tertiaire**

### **8.2.1. Programme: Promotion du secteur privé comme option viable pour le développement de l'économie nationale**

Le contexte économique et financier du pays, allié à la dimension du marché, à l'exiguïté des infrastructures, à la faible épargne interne et à l'inadaptation du système de crédit fait que les opérateurs économiques se découragent de mener à bien leurs projets. Ce programme prétend permettre de franchir les obstacles sur lesquels butent les hommes d'affaires santoméens et contribuer à la création d'un environnement favorable à l'éclosion d'un secteur privé fort et compétitif.

Mesures de politique:

- Mettre en valeur l'initiative privée comme facteur déterminant du processus de développement économique et social et de création d'un environnement propice aux initiatives privées;
- Promouvoir des aides favorisant la création et la croissance de micro, petites et moyennes entreprises par le biais de la dé bureaucratiation, de la simplification des procédures et de l'établissement de formes flexibles d'accès au financement;
- Inciter à la création et mise en œuvre d'entreprises dans les divers districts du pays, dans les zones rurales et défavorisées par leur localisation, comme façon de créer des opportunités de revenu pour leurs habitants;
- Revoir le cadre institutionnel et légal d'appui au secteur;
- Elaborer un cadre de bénéfices fiscaux attractifs;
- Revoir le cadre institutionnel d'appui au commerce et à l'investissement;
- Revoir le code du travail pour la flexibilisation du marché du travail;
- Créer une Agence de promotion des exportations et investissements;

- Créer un système électronique d'attribution/acquisition de visas d'entrée dans le pays.

### **8.2.2. Programme: Valorisation du tourisme et activités connexes**

S. Tomé e Príncipe offre sans aucun doute un potentiel touristique extraordinaire, grâce à son offre primaire (climat, paysage, patrimoine historique et culturel, traditions, folklore, artisanat) sur laquelle devra se greffer une offre de construction (hôtels, restaurants, installations d'animation). Partant de ces potentialités, le présent programme vise à doter S. Tomé e Príncipe des requis susceptibles de satisfaire les exigences du tourisme, non seulement en termes d'équipements et d'animation spécifiques, mais aussi de professionnels à la hauteur, de réhabilitation et préservation du patrimoine historique édifié, du paysage urbain et rural.

Mesures de politique :

- Créer une législation favorable à la promotion du développement touristique du pays;
- Stimuler les investissements touristiques en milieu rural;
- Promouvoir la formation dans l'aire du tourisme (création d'un Hôtel Ecole);
- Créer les meilleures conditions matérielles et humaines pour le secteur du Tourisme;
- Mettre en valeur le patrimoine architectonique naturel et socioculturel, dans la perspective de développement du tourisme;
- Elaborer des lois qui régulent les activités touristiques hôtelières et similaires;
- Mettre en œuvre des services de statistiques du tourisme et de ses comptes satellites.

### **8.2.3. Programme: Insertion de l'économie dans la sous-région et le système commercial multilatéral**

Ce programme vise à intégrer comme il convient le pays dans la sous-région et dans le système commercial multilatéral, de façon à tirer un plein profit de sa localisation stratégique dans le Golfe de Guinée et dans le monde.

Mesures de politique:

- Créer une Commission Nationale de Négociation Commerciale;



- Consolider le processus de négociation avec les organisations régionales sur la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires intra-africaines, en veillant à sauvegarder la protection des industries naissantes;
- Continuer le processus d'adéquation et de modernisation de la législation commerciale ;
- Promouvoir des partenariats internationaux dans le secteur du commerce et parier sur l'adhésion aux instruments régionaux et internationaux de facilitation du commerce;
- Concevoir et mettre en œuvre les actions tendant à l'insertion de S. Tomé e Príncipe dans l'OMC.

#### **8.2.4. Programme: Développement de l'industrie pétrolière**

Les informations disponibles pointent les années 2015 ou 2016 comme démarrage de l'exploitation des gisements de pétrole, avec un impact encore méconnu sur les agrégats macroéconomiques du pays, étant donné que les perspectives de production n'ont pas encore été évaluées. Le pétrole pourra contribuer à la croissance du pays, dans la mesure où les ressources en provenant seront gérées avec transparence et en conformité avec les modèles type de la comptabilité publique.

Mesures de politique:

- Assurer les intérêts nationaux dans la ZDC;
- Etablir des stratégies de développement des activités de recherche et de production de pétrole dans la ZEE et dans la ZDC;
- Consolider et fortifier l'ANP-STP en tant qu'organe régulateur du secteur pétrolière;
- Réévaluer le potentiel géologique de la ZEE.

#### **8.2.5. Programme: Programme National d'Appui aux Micro-Finances**

L'objet principal de ce programme est de favoriser l'accès des familles pauvres ou à faible revenu – micro et petites entreprises- aux services micro financiers de façon soutenable, avec la création d'institutions viables et intégrées dans le marché financier national. Il devra aussi servir d'appui au développement du cadre légal, réglementaire et institutionnel, pour le développement harmonieux et assuré du secteur des micro-finances et la professionnalisation des institutions ainsi que le développement d'une offre pérenne de produits et services diversifiés. Par le biais de ce programme on

attend la création de deux organes spécifiquement: un comité national de promotion des micro finances<sup>7</sup> et sa cellule de gestion. Entre autres organes.

Le phénomène des micro-finances est relativement récent à S. Tomé e Príncipe, il ne dispose pas encore d'un cadre institutionnel – réglementaire - et se présente de façon assez désorganisée. Dans ce sens, il est urgent d'adopter une politique nationale de micro-finances.

Cette politique de micro-finances devra résulter d'une approche concertée sur la promotion du secteur, après avoir défini une vision commune inhérente à tous les intervenants, les objectifs et les grands axes stratégiques de développement du secteur, les principes d'orientation des différents partenaires, ainsi que les conditions critiques à respecter pour que les micro-finances tiennent effectivement leur rôle dans le cadre du financement du développement du pays et de la réduction de la pauvreté.

La politique en question devra prendre en compte (i) la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté, (ii) le développement du secteur privé et l'appui aux micro et petites entreprises, et, surtout, du secteur; (iii) les principes directeurs, les bonnes pratiques et le diagnostic du secteur des micro-finances. Leur mise en œuvre doit répondre aux souhaits des bénéficiaires, des institutions de micro-finances, du Gouvernement, des donateurs et des fournisseurs d'appui technique. Le financement du programme sera assuré par les ressources du Gouvernement et des partenaires.

A cet effet, les mesures de politique suivantes seront adoptées:

- Appuyer les interventions tournées sur la création d'institutions financières pérennes, afin d'assurer durablement l'accès des populations aux services financiers;
- Assurer la cohérence des interventions de micro finances en identifiant les complémentarités et les articulations possibles;
- Faciliter l'adoption et l'application de principes d'un code de déontologie sur les bonnes pratiques;
- Elaborer et mettre en œuvre un cadre légal et réglementaire adapté;

---

7 L'unité du comité national de programmation des micro-finances constitue le comité de pilotage, organe de décision du programme d'appui. Il détermine les orientations du programme et le cadre de partenariat avec les autres acteurs des micro-finances, approuve les décisions de financement des activités du programme et assure le suivi de la gestion du programme (contrôle de la cellule de gestion)

- Faciliter la mise en œuvre d'une politique nationale de micro finances;
- Créer un fonds d'appui au micro finances;
- Créer un cadre institutionnel pour la mise en œuvre de micro finances;
- Créer un mécanisme pour la mise en œuvre d'un programme national de micro finances;
- Créer un cabinet de micro finances.

### **8.3. Développement des réseaux et infrastructures de transport**

La rareté des infrastructures porte préjudice à la compétitivité de S. Tomé e Príncipe. Le pays souffre de l'absence d'infrastructures de transport modernes comme des ports, des aéroports et des routes nécessaires pour développer le secteur privé et stimuler la croissance. Les conditions déficientes des infrastructures du pays, spécialement du port et de l'aéroport, rendent difficile le commerce avec le reste du monde, sont à l'origine de coûts de transport élevés et réduisent la rentabilité du capital, portant ainsi préjudice à la compétitivité, décourageant l'investissement interne et étranger et limitant la croissance économique.

En ce sens, les actions à entreprendre sont centrées sur les infrastructures de base des transports et communications en vue de la promotion d'un développement équilibré et soutenable du pays.

#### **8.3.1. Programme: Infrastructure de transport routier**

L'objet de ce programme est l'amélioration des conditions opérationnelles des routes pour contribuer à la réduction des coûts de transport et à la création de conditions pour la promotion de l'économie locale.

Mesures de politique

- Réorganiser le réseau des transports publics

#### **8.3.2. Programme: Infrastructures de transport maritime**

Le développement des transports maritimes constitue une priorité étant donné qu'il assure 90% des échanges entre les îles, ainsi qu'entre l'archipel et le reste du monde. La construction d'un port en eaux profondes constitue une chance sans pareille pour transformer S. Tomé e Príncipe en un centre de services pour la région<sup>8</sup>.

Mesures de politique:

---

<sup>8</sup> L'étude de viabilité technico-économique pour la construction du port en eaux profondes à Fernão Dias, avec un budget de 475,990 USD, est élaboré. Un accord fut signé en juillet 2007 avec l'opérateur de containers Terminal Link (classé 3ème) pour la construction du port en eaux profondes, mais les travaux de mise en œuvre n'ont pas encore commencé.

- Renforcer la capacité technique et opérationnelle du Port de Ana Chaves à S. Tomé;
- Construire un nouveau port dans la Région Autonome de Príncipe;
- Elaborer une étude pour le développement du cabotage côtier;
- Construire un port en eaux profondes.

### **8.3.3. Programme: Modernisation et Expansion Aéroportuaire**

La modernisation et l'extension des aéroports de S. Tomé e Príncipe, et très spécialement de l'aéroport international de S. Tomé, constituent un facteur essentiel pour la promotion du développement de S. Tomé e Príncipe. Ces interventions visent à favoriser la liaison entre les îles et le reste du monde. Raison pour laquelle ce programme préconise de créer les conditions d'accueil des aéronefs de plus longue portée par l'allongement des pistes, des plaques de stationnement et du terminal des passagers à S. Tomé e Príncipe.

Mesures de politique:

- Améliorer les infrastructures d'accueil et manœuvre d'aéronefs de majeure portée avec sécurité;
- Etendre les pistes et augmenter les plaques de stationnement (taxiway);
- Agrandir le terminal des passagers selon les exigences de développement du pays;
- Améliorer les services de combat aux incendies, ainsi que ceux de communication et appui à la navigation;
- Perfectionner la gestion du processus de re-certification des capacités aériennes;
- Doter l'Institut d'Aviation Civile (INAC) de législations modernes et adaptées;
- Doter les aéroports d'équipements de sécurité et de moyens informatiques adaptés;
- Attirer d'autres compagnies aériennes pour prêter service dans le pays;
- Améliorer la qualité des services aux usagers;
- Construire une nouvelle piste de 1800 mètres d'extension au minimum à Príncipe et adapter les infrastructures aéroportuaires aux exigences de développement régional et national.

#### **8.4. Renforcement de l'accès aux infrastructures d'appui au développement**

##### **8.4.1. Programme: Approvisionnement en énergie fiable et à bas coût**

La fourniture sûre d'énergie électrique tient un grand rôle dans le progrès des activités économiques et sociales du pays. L'investissement destiné à l'électrification est considéré comme une des conditions importantes pour réussir à stimuler le développement économique et social du pays. Pour augmenter l'efficacité énergétique et réduire la dépendance du pays aux importations de combustible, on procédera à une réflexion sur les moyens de faire augmenter rapidement la part d'énergie hydro-électrique et d'améliorer la capacité technique et de gestion de l'EMAE -Entreprise Nationale d'Eau et Energie. Au final, on réalisera une étude sur les potentialités dans le domaine des énergies non conventionnelles (biomasse, bois, énergie éolienne et solaire)

Mesures de politique:

- Augmenter la capacité installée et de production d'énergie électrique;
- Améliorer le réseau de transport et distribution de l'électricité;
- Améliorer et étendre les services d'énergie auprès des populations;
- Renforcer les capacités de gestion de EMAE, en priorisant les services d'entretien technique et en augmentant l'autonomie de gestion de l'entreprise;
- Réhabiliter et créer des conditions de sécurité du réseau;
- Organiser et réglementer le marché énergétique;
- Mettre en œuvre des projets de génération d'énergie électrique en ayant recours aux énergies renouvelables (solaire, hydrique et éolienne);
- Implication du secteur privé dans la production d'électricité.

##### **8.4.2. Programme: Promotion et développement du réseau de télécommunications**

Ce programme ci prétend mener à terme une large réforme du secteur des télécommunications, basée sur une stratégie pour la maximisation des opportunités d'investissement, la satisfaction de la demande de nouveaux services et l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité.

Mesures de politique:

- Développer les services universels, avec une incidence spéciale sur les services téléphoniques de base dans les régions rurales;

- Définir un cadre légal et réglementaire sectoriel qui assure la promotion des investissements dans le secteur et clarifie les objectifs spécifiques de l'Etat et des opérateurs des réseaux et services;
- Développement des nouveaux services fournis par les TIC's

#### **8.4.3. Programme: Aménagement du territoire et urbanisme**

L'établissement d'une politique nationale pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme est considéré comme un impératif pour les objectifs de réduction de la pauvreté et pour la poursuite des buts du développement. L'aménagement du territoire favorise la création d'emplois et contribue à la dotation d'équipements et infrastructures, en augmentant l'accessibilité à ces équipements et la réduction des inégalités qui en découle.

Mesures de politique:

- Elaborer un Plan National d'Aménagement du Territoire;
- Créer un Système d'Information Géographique
- Assurer la continuité du projet ESPERG-IPAD- Formation et actualisation de la cartographie nationale:
- Procéder aux relevés topographiques dans les aires d'expansion et concevoir puis élaborer un plan intégré pour relier les activités d'usage et l'occupation du sol, comme les aires de services, de résidences, de loisirs, les parcs nationaux, les écoles, les hôpitaux, les centres commerciaux, etc;
- Lever les Plans Topographiques des Cités actualisés pour l'implantation d'infrastructures sociales d'appui aux municipalités;
- Elaborer les lois de base de l'aménagement du territoire, du cadastre et de la cartographie;
- Elaborer les plans d'urbanisme en concertation avec le Gouvernement Régional et les Municipalités;
- Promouvoir la mise à niveau technico professionnelle des cadres des services géographiques et cadastraux des municipalités locales.

#### **8.4.4. Programme: Construction de logement à coût contrôlé**

Dans le domaine du logement, il continue à y avoir un déficit de logement de 60% au moins, en plus de l'absence d'un règlement général de construction qui discipline les constructions et logements urbains à S. Tomé e Príncipe. Ce programme ci propose la création de programmes de logements spécifiques, pas uniquement social, qui inclue aussi bien des familles à revenu faible que de classe moyenne, qui mette à disposition

des logements à divers prix et de typologies différentes en fonction du palier social des usagers.

Mesures de politique:

- Doter le IHI (Institut de Logement Immobilier) de moyens humains bien qualifiés et de moyens financiers pour rendre ses services plus opérationnels;
- Créer un comité “ad hoc” multisectoriel, intégrant des membres de IHI, des Finances, des municipalités locales et de la coopération de façon à être plus proactifs dans l'obtention de moyens matériels et financiers;
- Créer des brigades d'auto-construction ou coopératives de constructions dans tous les districts du pays, en visant la réduction du coût et en tenant compte de l'aspect social d'engagement de la communauté ou de la famille pour construire sa propre maison;
- Actualiser tout le processus d'enregistrement matriciel des immeubles de l'Etat et adopter des mesures coercitives de recouvrement des loyers ou avec la banque;
- Créer un fond d'aide au logement durement structuré et dont la mission est le logement social, avec recouvrement de recettes au travers des immeubles;
- Stimuler et appuyer les entreprises privées ou d'initiatives particulières qui souhaitent ou qui parient sur le marché immobilier;
- Créer de nouveaux quartiers sur la base de projets intégrés tels que les maisons sociales, les zones de loisirs, les écoles, le commerce, les postes de santé, etc;
- Projeter et construire des maisons sociales en fonction des typologies en cours et à faible coût;
- Elaborer une politique nationale et un Plan Stratégique du Logement et de l'Immobilier;
- Etablir les priorités d'investissement dans le logement pour les groupes à revenus très bas et les plus démunis (grands agrégats familiaux, prendre les perspectives de genre en ligne de compte, respecter les principes de conformité pour les déficients et handicapés);
- Elaborer une loi de base d'appui au logement.

#### **8.5. Intégration des questions sur les altérations climatiques dans les politiques de développement du pays**

Les analyses et données statistiques disponibles concernant les risques indiquent que S. Tomé e Príncipe est exposé à l'occurrence de menaces d'origine naturelles ou anthropiques. Les menaces d'origine naturelle comprennent celles d'origine hydrométrique, géologique et biologique tandis que celles du groupe anthropique se réfèrent aux phénomènes technologiques ou environnementaux. Forts de cette donnée et en considérant les objectifs tracés à la Conférence de Kioto sur les changements climatiques<sup>9</sup>, S. Tomé e Príncipe doit faire des efforts pour l'implantation d'une culture de prévention et ripostes aux conséquences des changements climatiques, de façon harmonieuse et uniforme dans la planification de tous les secteurs de la vie nationale, de façon à minimiser les pertes de biodiversité, la réduction de la sécurité alimentaire et la vulnérabilité en général.

Dans ce contexte, il est urgent de prendre des mesures en vue de garantir:

- a) L'intégration obligatoire de la dimension "Changements Climatiques" dans les diagnostics sectoriels et national de façon à minimiser et restituer les coûts environnementaux des politiques de développement;
- b) La création de compétences et connaissances relatives à l'importance des changements climatiques dans le processus de développement durable du pays;
- c) Faire le "Mainstreaming" des questions relatives aux changements climatiques dans les plans nationaux et sectoriels;
  - d) Réalisation d'activités de plaidoirie auprès des décideurs sur les effets néfastes des changements climatiques;
  - e) Promotion de campagnes de sensibilisation pour la prise de conscience de la population sur les effets néfastes des changements climatiques;
  - f) Formation de techniciens sectoriels et de la société civile sur les concepts de base relatifs aux changements climatiques et à leurs effets néfastes;
  - g) Elaboration urgente d'un guide sur l'intégration des questions de changements climatiques dans les instruments de politique du développement et de leur application.

---

9 Les 2 grands objectifs de la Conférence de Kioto sur les changements climatiques sont :  
1- l'intégration plus effective de l'analyse de risque de désastres dans les politiques, plans et programmes de développement durable à tous les niveaux, basée sur la prévention, l'atténuation et la préparation de désastres ainsi que sur la réduction de la vulnérabilité ;  
2- la création et le renforcement d'institutions, mécanismes et capacités à tous les niveaux, particulièrement au niveau des communautés qui peuvent contribuer systématiquement à la montée de résilience face aux menaces.



## 9. Axe 3: Développement du capital humain et amélioration des services sociaux de base

---

**Justification de l'intervention:** Le développement de capital humain constitue un des thèmes centraux de la réflexion pour saisir les possibilités et opportunités de réduction substantielle du pourcentage de population confrontée au phénomène de la pauvreté. En effet, le fait de conjuguer des actions dans divers domaines n'est pas tâche facile et requiert des capacités et compétences qui garantissent l'efficacité et l'efficience nécessaires à la production de résultats susceptibles de donner satisfaction aux grandes aspirations de la population. Ce qui signifie que S. Tomé e Príncipe nécessite du capital humain en quantité et qualité pour pouvoir agir dans les aires d'intervention prioritaires et garantir des gains d'efficience et efficacité dans le processus de lutte contre la pauvreté où le pays est engagé.

Raison pour laquelle il se bat pour l'amélioration de l'enseignement et de la mise à niveau des ressources humaines, au travers de l'éducation de base et de la formation professionnelle pour lancer une meilleure approche des citoyens sur les questions de bien-être (santé, assainissement du milieu) et de productivité, ainsi que pour promouvoir l'exercice de la citoyenneté et du respect mutuel.

Donc, dans l'idée de "démocratiser l'éducation et de restructurer le système éducatif", le Gouvernement entend que la valorisation des ressources humaines doit être associée à des mesures de politique non seulement éducatives, mais aussi de qualification et requalification professionnalisante de façon plus élargie.

En tant qu'aire prioritaire, l'éducation constitue une des voies pour assurer la promotion de la personne humaine et la préparation de la société comme un tout. Il faudra, pour cela, continuer les efforts d'élargissement de la scolarité de base de 6 ans et de garantie de qualité et efficacité de l'enseignement-apprentissage.

Mais le renforcement du capital humain exige non seulement l'amélioration de la qualité de l'éducation, son accès pour les pauvres et l'orientation à l'enseignement professionnel, mais encore la continuité des programmes de lutte contre le SIDA, le contrôle du vecteur du paludisme, ainsi que l'amélioration de la prestation des soins de santé.

Les objectifs stratégiques spécifiques pour le développement du capital humain et l'amélioration des services de base sont donc les suivants:

- Développer une éducation de qualité et promouvoir la formation professionnelle dans les domaines prioritaires du développement;

- Assurer que 100% des enfants et jeunes d'âge scolaire conclue l'enseignement de base pour 2016;
- Garantir que, pour 2016, 100% de la population ait accès aux services de base de santé et de qualité.

Pour accomplir ces objectifs, se dérouleront des actions dans le cadre des programmes inscrits dans les volets suivants:

### **9.1. Amélioration d'accès, équité et qualité dans le système d'éducation et de formation**

Sachant que les ressources humaines sont une des ressources les plus importantes et durables sur lesquelles une nation doit compter, la politique éducative doit veiller à ce que plusieurs catégories et modalités de formation soient mises à disposition de tous les groupes sociaux et tranches d'âge. Il est donc nécessaire d'assurer les conditions d'accès et accessibilité à tous, dans tous les niveaux de l'enseignement, particulièrement dans l'enseignement de base et secondaire, en même temps que de déployer l'effort nécessaire pour garantir la permanence des enfants dans les écoles et promouvoir le succès scolaire.

La finalité est de contribuer à l'amélioration de l'accès, équité, qualité et de gestion de l'enseignement de façon à répondre aux nécessités de l'éducation et des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) et de l'Education Pour Tous (EPT).

#### **9.1.1. Programme – Education Préscolaire**

Mesures de politique :

- Revoir et actualiser le curriculum pour l'éducation préscolaire;
- Créer des normes pour l'éducation préscolaire
- Réhabiliter et construire les institutions de l'enfance;
- Réglementer les activités de tout le personnel, enseignant et non enseignant;
- Réaliser des actions de formation de tout le personnel enseignant, gestionnaires, inspecteurs et superviseurs de l'éducation préscolaire;

#### **9.1.2. Programme – Enseignement de base**

Mesures de politique:

- Renforcer les capacités du système de façon à généraliser l'accès à l'école et à la scolarisation de base complète de *6 ans*;

- Renforcer les cantines scolaires et leur généralisation dans les lieux d'enseignement de base;
- Mettre en œuvre efficacement de plan de carrière professionnelle;
- Elargir l'offre scolaire ;
- Actualiser le cadre législatif ;
- Définir le régime de gestion des écoles;
- Former les ressources humaines.

#### **9.1.3. Programme – Enseignement secondaire**

Mesures de politique:

- Mettre en œuvre un plan de carrière professionnelle;
- Elargir l'offre scolaire;
- Renforcer la capacité institutionnelle;
- Actualiser le cadre législatif;
- Définir le régime de gestion des écoles;
- Former les ressources humaines;
- Mettre en œuvre la 12ème classe dans tout le système public.

#### **9.1.4. Programme – Enseignement spécial**

Mesures de politique:

- Actualiser le cadre législatif;
- Revoir et actualiser la stratégie et le curriculum;
- Elargir l'accès aux capitales de district;
- Former les ressources humaines.

#### **9.1.5. Programme – Enseignement supérieur**

Former et mettre à niveau les ressources humaines dans les plus divers domaines des connaissances et du savoir en vue de répondre aux besoins de compétences pour le marché du travail et les défis du développement.

Mesures de politique:

- Elargir l'offre de formation dans les divers domaines de façon à répondre à la demande actuelle.

#### **9.1.6. Programme – Enseignement technico-professionnel**

Mesures de politique:

- Elaborer et approuver le décret qui régleme la formation professionnelle;

- Renforcer la capacité des institutions qui œuvrent dans la formation professionnelle;
- Créer un département d'enseignement technique et professionnel.
- Augmenter, diversifier et assurer la qualité de l'offre de formation professionnelle;
- Insérer les jeunes dans des structures de formation professionnelle et créer les conditions pour la formation de micro-entreprises de jeunes gens et jeunes filles.

#### **9.1.7. Programme- Enseignement récurrent/ alphabétisation**

Mesures de politique:

- Eradiquer l'analphabétisme des jeunes de plus de 15 ans et des adultes;
- Promouvoir l'éducation des jeunes et des adultes en articulation avec des activités génératrices de revenu et les insérer dans le marché de l'emploi.

#### **9.2. Amélioration de l'accès et de la qualité de la santé, de la fourniture en eau et de l'assainissement de base**

Dans ce volet, on prétend contribuer à l'amélioration de l'accès et de l'équité des services de soins de santé, dans leur composante préventive et curative, et aussi à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base.

##### **9.2.1. Programme: Equité dans l'accès et dans l'utilisation des soins de santé et viabilité du système sanitaire**

Mesures de politique :

- Construire des nouveaux hôpitaux afin de réduire le temps de déplacement des patients et usagers des hôpitaux;
- Former et recruter du personnel médical;
- Améliorer et restaurer les centres de santé existants;
- Améliorer les services de maternité existants dans le pays;
- Améliorer la qualité des services d'accueil de façon à réduire le temps d'attente dans les hôpitaux;
- Développer les services de spécialités dans les centres hospitaliers;
- Réglementer, encourager et contrôler le développement du secteur privé dans la santé.

### **9.2.2. Programme: Réhabilitation, amplification et amélioration des systèmes de fourniture d'eau**

Mesures de politique:

- Promouvoir l'utilisation rationnelle des services des ressources hydriques;
- Réhabiliter les réseaux de captage, fourniture, transports et distribution d'eau;
- Construire des barrages et écluses dans les zones agricoles qui ont un besoin d'eau;
- Consolider les études de bassins hydrographiques ainsi que les potentialités de S. Tomé e Príncipe;
- Réhabiliter le système d'adduction d'eau;
- Rénover et étendre le système de fourniture d'eau pour répondre à la demande croissante;
- Améliorer le système institutionnel du secteur;
- Approuver un code de l'eau.

### **9.2.3. Programme: Amélioration de l'accès à l'assainissement de base**

Mesures de politique:

- Inventorier correctement toutes les zones marécageuses de S. Tomé e Príncipe et définir une politique cohérente à leur égard;
- Réhabiliter les anciens réseaux d'égouts pour l'évacuation des eaux pluviales dans les villes de S. Tomé et de Príncipe et construire de nouveaux réseaux;
- Promouvoir une vaste campagne de prise d'habitudes et styles de vie plus salutaires;
- Construire des latrines améliorées ;
- Promouvoir des politiques de construction de demeures avec salles de bain en milieux urbains.

#### **10. Axe 4: Renforcement de la cohésion et protection sociale**

**Justification de l'intervention:** La cohésion sociale est un principe incontournable pour la construction d'une société plus apte à intégrer ses citoyens et à s'équilibrer, ainsi que pour l'atténuation de la pauvreté. Or, dans le contexte actuel, on relève encore des inégalités sociales qui inhibent l'exercice de la citoyenneté, d'une part et, d'autre part, entraînent des conséquences critiques pour le développement des enfants, la survie digne des personnes âgées et la participation sociale des handicapés. Les jeunes et les femmes chefs de famille grossissent la file des groupes vulnérables sans alternatives d'occupation et opportunités d'emploi qui leur offrirait une amélioration des conditions de vie.

Très souvent, les stratégies individuelles de survie adoptées satisfont les besoins immédiats sans tenir compte des préoccupations de rationalisation des ressources et de préservation de l'environnement. Les principes et les valeurs culturelles s'érodent dans un contexte de manque d'orientation et d'éducation aux bonnes pratiques.

Avec les interventions de ce volet, on prétend améliorer les conditions de vie de la population au travers de programmes d'appui à l'intégration sociale, particulièrement celle des groupes les plus vulnérables, comme les chefs de famille en situation d'extrême pauvreté, les chômeurs, les pensionnés, en vue de développer l'auto-alimentation; donner un appui aux victimes de catastrophes naturelles, prêter assistance aux personnes âgées démunies et vulnérables dans tous les districts du pays; promouvoir le combat au travail des enfants, à l'abus et exploitation sexuelle des mineurs et à la violence domestique, et améliorer l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Les objectifs stratégiques prescrits sont :

- Promouvoir l'identité santoméenne et valoriser le patrimoine culturel national;
- Garantir l'égalité et l'équité de genre ;
- Promouvoir des initiatives de protection efficace aux groupes sociaux vulnérables ou défavorisés par des politiques d'appui et d'insertion sociale.

## **10.1.Promotion de la citoyenneté et de l'équité sociale**

### **10.1.1. Programme: Valorisation et préservation de l'identité historico-culturelle de STP**

La culture est la carte d'identité d'un peuple et le facteur entraînant du développement du pays. Le pays s'affronte à des situations qui révèlent une crise d'identité face à l'apparition de la mondialisation, et il devient nécessaire d'élaborer et d'adopter des politiques culturelles internes dynamiques, d'accompagnement au processus d'intégration régionale et aux dynamiques de transformation globale de la planète, en sauvegardant simultanément la diversité nationale et en garantissant notre identité. A cet effet, une réflexion transversale sur l'intérêt du dialogue dans l'affirmation de la culture nationale revêtira une extrême importance. La finalité du programme est de renforcer l'identité culturelle de STP, de façon à contribuer à la valorisation de la culture par la mise en œuvre de stratégies qui permettent de répondre aux besoins de tous les citoyens.

Mesures de politique:

- Définir et inventorier le patrimoine culturel national en étroite collaboration avec les Chambres Distritales et la Région Autonome de Principe;
- Intervenir d'urgence dans les archives de S. Tomé et de Principe, de façon à conserver et préserver les fonds existants, y compris l'incorporation obligatoire de documentation notable (à caractère historique) dans les Archives Historiques de S. Tomé e Principe;
- Enregistrer l'histoire générale de S. Tomé e Príncipe;
- Valoriser la mémoire historique, au travers de l'érection de statues et monuments de personnages exemplaires et marquants de l'histoire et de la culture de S. Tomé e Príncipe;
- Définir les politiques d'appui et promotion des genres musicaux qui identifient S. Tomé e Príncipe;
- Promouvoir des manifestations culturelles en voie d'extinction (quiná et autres)
- Promouvoir une meilleure interaction entre la médecine traditionnelle et la scientifique de façon à tirer profit des potentialités de notre flore pour le développement;

- Se réappropriier des valeurs éthico-morales au travers du renforcement de l'identité culturelle nationale;
- Améliorer l'articulation entre le secteur de la culture, les mécènes et les producteurs culturels;
- Créer des réseaux de groupes culturels, hommes et femmes de la culture;
- Promouvoir la créativité et dynamiser la culture santoméenne;
- Promouvoir la recherche, dans différents domaines de la culture, en vue de mieux connaître notre réalité sociale, culturelle et historique;
- Préserver les sites et construire des monuments et cadres historiques;
- Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de la Culture;
- Valoriser et préserver l'architecture coloniale, principalement dans les "roças", vu leur état de dégradation avancée.

#### **10.1.2. Programme: Promotion de l'égalité et de l'équité de genre**

Ce programme vise à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et à diminuer la marginalisation des femmes pour arriver à un développement humain durable et éradiquer la pauvreté.

Mesures de politique:

- Améliorer l'accès des femmes aux postes de décision;
- Créer les conditions pour qu'il y ait une meilleure possibilité d'accès des jeunes filles aux différents niveaux de l'enseignement;
- Habituer les enfants (garçons et filles) à participer également à toutes les tâches (domestiques, scolaires, etc.);
- Promouvoir des actions qui permettent l'élimination de toutes les formes de violence.

#### **10.1.3. Programmes: Promotion de la jeunesse et du sport**

Mesures de politique:

- Renforcer le cadre légal et réglementaire de l'Institut de la Jeunesse;
- Elaborer et mettre en œuvre le Plan National de la Jeunesse;

### **10.2. Assistance et Protection Sociale**

#### **10.2.1. Programme: Développement du système de protection sociale**

Ce programme ci vise à l'adoption d'un ensemble de transferts de facilités des services fondamentaux auxquels tous les citoyens devront avoir accès, une protection sociale



qui mette l'accent sur les plus vulnérables et sur la nécessité de retirer les familles pauvres du cycle de pauvreté inter-générationnel.

Mesures de politique:

- Développer une Stratégie Nationale de Protection Sociale qui unisse tous les programmes dans un cadre conceptuel et puisse servir de guide pour le développement d'un système de protection sociale efficient et efficace;
- Etablir un budget opérationnel basé sur la stratégie, prévoyant les sources de financement sûres et l'identification claire des partenaires de coopération;
- Elaborer un plan de plaidoirie pour conquérir l'espace fiscal pour le financement du plan opérationnel;
- Elaborer un plan de développement du personnel du service public dans le domaine du social.

Le phénomène de pauvreté dégenère en carences multiples et reproduit des nécessités qui font que les priorités se multiplient au niveau des secteurs et sphères d'intervention. En foi de quoi, dans un contexte de crise à laquelle n'est pas étrangère l'incertitude relative aux possibilités réelles de mobilisation de ressources, le Gouvernement entend définir les domaines de concentration d'actions considérées les plus prioritaires pour garantir la stabilité macroéconomique et l'accès aux biens essentiels à une survie digne.

A cet effet, ont été définis les domaines d'intervention suivants:

- (i) Bonne Gouvernance, Crédibilité Judiciaire et Stabilité Macroéconomique sous l'aspect de l'urgence à redéfinir la mission de l'Etat, l'adaptation des moyens humains et matériels en fonction de cette mission, la réorganisation de leur fonctionnement et formes de gestion. Dans le domaine judiciaire sont nécessaires des réformes susceptibles de rendre la justice crédible et plus rapide, notamment dans les domaines de la modernisation législative, le renforcement et la mise à niveau des juges; l'inspection judiciaire, l'accès universel à la justice, le respect des obligations et contrats avec les autres. Dans le domaine de la gestion des finances publiques, il faut poursuivre les actions de consolidation des conquêtes, notamment l'amélioration du cadre légal sous-jacent à la gestion des finances publiques, les améliorations dans la prestation des comptes de la part de l'Etat, le perfectionnement du système des appels d'offres, adjudications et contrats publics, du système informatique, du système de collecte de l'impôt et autres recettes fiscales et non fiscales, l'intégration des différents services et institutions impliqués dans l'administration des ressources dans une seule plate-forme informatique; entre autres.
- (ii) Récupération, promotion et diversification de la production, en sorte que le secteur primaire et en particulier l'agriculture, l'élevage et les pêches puissent tenir un rôle prépondérant dans les années à venir, puisque ces domaines sont ceux qui présentent, à court et moyen terme, les meilleures possibilités d'emploi, réduction de la faim et de la pauvreté et qu'ils contribuent à la stabilisation des populations rurales.
- (iii) Renforcement et amélioration des infrastructures économiques de base, parce qu'elles jouent un énorme rôle dans l'amélioration des conditions de vie des populations. En outre, le développement du secteur productif dépend en grande partie du développement des infrastructures économiques telles que les transports -

réhabilitation et entretien des routes et pistes rurales, construction *et* réhabilitation des infrastructures portuaire et aéroportuaires – et l'énergie électrique -amélioration de la capacité de gestion de EMAE; augmentation qualitative et quantitative de l'énergie du réseau national de façon à répondre à la demande des consommateurs, établissement de programmes d'efficience énergétique; réhabilitation du réseau électrique pour le transport et la distribution à basse et moyenne tension-

- (iv) Valorisation du capital humain et solidarité sociale – étant donné que l'amélioration et la mise à niveau des ressources humaines au moyen de l'éducation de base et de la formation professionnelle, en plus d'améliorer l'engagement des citoyen(ne)s sur les questions de bien-être (santé et assainissement du milieu) et de productivité, favorise l'exercice de citoyenneté et de respect mutuel. Sur ce volet, il est également urgent de donner la priorité aux questions liées à la santé, l'assainissement et la fourniture en eau potable: améliorations dans le fonctionnement du système de santé, améliorations dans l'accès et la qualité des soins primaires de santé et de services spécialisés de santé, activités de communication pour les changements de comportements, renforcement des capacités de formation des cadres de la santé, poursuite des efforts de prévention de la transmission verticale du HIV/Sida; réduction des taux de mortalité infantile et des enfants de moins de 5 ans; mise à disposition de médicaments et intrants (antipaludiques, antirétroviraux, moustiquaires imprégnés, tests de dépistage et de diagnostics, équipements divers); poursuite de campagnes de lutte contre le paludisme et les maladies non transmissibles; amélioration des infrastructures sanitaires; amélioration de l'accès et de la couverture des populations en eau potable et assainissement de base (IEC en matière de gestion de l'eau); construction de réseaux de drainage et traitement des égouts; construction et réhabilitation de systèmes de captage d'eau, adduction d'eau aux zones rurales et renforcement du cadre légal du secteur de l'eau et de l'assainissement. Sera aussi renforcée la solidarité sociale en faveur des plus démunis, notamment par le biais de la création de centres de jour et centres d'accueil pour enfants en situation de risques, entre autres.

## 12. Perspectives macroéconomiques pour 2012-2016

---

### 12.1. Perspective macro-économique internationale

L'économie mondiale fait preuve de rapide récupération après la forte récession de 2009. En fait, après un déclin de 0,7% en 2009, le produit mondial a eu une croissance de 5% en 2010 et 4% en 2011. Mais le rythme de récupération est bien différent d'une région mondiale à l'autre car les économies des marchés émergents et de certains pays en développement démontrent une dynamisme plus ou moins fort. Selon les prévisions du FMI, la récupération de l'économie mondiale devrait se poursuivre en 2012 au même rythme qu'en 2011.

Sur le marché des matières premières, les prix des produits énergétiques (produits pétroliers) suivent une tendance à la croissance; en réponse à une forte demande globale mais aussi à des chocs dans l'offre. Le Brent qui, en 2009, s'échangeait à 63,21 USD/baril, soit une valeur inférieure à celle de 2008, est monté à 93,21 USD/baril. On prévoit une montée continue du prix dans les années qui viennent, avec des valeurs de 95,34 USD/baril en 2016 et 119,34 USD/baril pour 2016.

Pour ce qui est de produits non pétroliers (alimentaires), les prix des principaux biens alimentaires de consommation sont tombés au niveau international, en 2011. L'indice des prix des aliments de la FAO était de 211 en décembre 2011, soit 5,5% de moins que décembre 2010. La baisse fut engendrée par une brusque chute des prix internationaux des céréales, huile, sucre et produits laitiers. La perspective de la FAO est d'une diminution continue des prix des aliments sur une bonne partie de l'année 2012, en raison d'une attente d'augmentation de l'offre de divers produits alimentaires de base et de l'incertitude sur la situation économique mondiale.

L'économie américaine s'est également récupérée de la forte récession de 2009, le PIB réel est monté de près de 3% en 2010 et de 1,5% en 2011. La croissance a été surtout motivée par la consommation privée, stimulée par des mesures fiscales et par les exportations. Les projections du FMI pointent sur une croissance du PIB réel, de l'ordre de 1,8% en 2012. L'inflation est maintenue à un niveau stable et elle est modérée.

**L'économie de la zone euro** accuse un rythme de croissance économique très modeste, après avoir pâti d'une forte récession, -4,3%, en 2009. Malgré la grosse instabilité financière traversée en 2010 dans la zone euro, la croissance économique enregistrée

par la suite a été surprenante, 1,8% en 2010 et 1,7% en 2011. Pour 2012, on s'attend à une décélération qui ramènerait la croissance économique à 1,1%. Le niveau d'inflation dans l'aire Euro, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), était de 1,6% en 2010 et de 2,5% en 2011. La prévision pour 2012 est d'une réduction du taux d'inflation à 1,5%.

L'économie subsaharienne a aussi été affectée par la crise internationale, quoique dans des proportions moindres. Le rythme de croissance économique est descendu de 7,2% en 2007 à 2,7% en 2009, la plus basse valeur des dernières années. Le rythme de l'activité économique a réussi à récupérer ses marques, avec une croissance de 5,4% et 5,2% pour 2010 et 2011. Les projections pour 2012 pointent pour une expansion de l'activité économique à 5,8%. Mais pour être soutenue, la croissance économique dépend encore considérablement de la conjoncture externe, des prix des matières premières, de la poursuite d'incitations internes et de fortes entrées de capitaux provenant de l'IDE. L'inflation en Afrique subsaharienne a été de 7,5% en 2010 et de 8,4% en 2011, taux supérieurs à celui de 2009.

**L'économie chinoise** a très bien résisté à la crise, avec l'aide de politiques fiscales expansionnistes. En 2009, la croissance a dépassé les 9% et elle a atteint des valeurs proches de 10% en 2010 et 2011. Pour 2012, on prévoit une croissance autour des 9%. Dans le même temps, les pressions inflationnistes ont augmenté, résultat de la hausse des prix des aliments, elle même causée par des problèmes d'approvisionnement.

**Quant à l'économie japonaise**, après une forte récession de 6,3% en 2009, la plus forte récession des dernières années, elle a connu une croissance de 4% en 2010. En 2011, le Japon a été gravement touché par un tremblement de terre et un tsunami qui ont causé des milliers de victimes, ont provoqué de sérieux dommages dans des centrales nucléaires et ont perturbé tout le fonctionnement de l'économie, ce qui a conduit à une récession de l'activité économique, de -0,5%. Pour 2012, une croissance de 2,3% est prévue.

## **12.2. Perspective macroéconomique nationale**

Le cadre macroéconomique pour la période 2012-2016 a été conçu selon deux scénarios, concrètement: i) le scénario de base qui présume le démarrage de la production/exportation de pétrole en 2015 et ii) un scénario alternatif sans

production/exportation de pétrole en 2015. En outre, les deux scénarios prévoient que le taux de change nominal continuera à être lié à l'euro au taux de 24,500 Dobras. Les projections budgétaires partent de l'hypothèse selon laquelle le Gouvernement continuera à pratiquer les paiements pour la fourniture en énergie, par le biais d'un effort qui combine une forte discipline budgétaire avec des réformes structurelles au sein de EMAE et l'adoption d'un mécanisme de réajustement automatique des prix du combustible au détail. Les principales caractéristiques des perspectives macroéconomiques des deux scénarios sont:

- Dans le scénario du pétrole, la croissance devra monter jusqu'à 6% pour 2014 et partir en flèche ensuite avec le départ de la production/exportation du pétrole, tandis que l'inflation devra descendre à moins de 10%. On espère que le Gouvernement stabilise le déficit primaire interne à près de 3% du PIB pour 2014, en ligne avec le financement disponible, tandis que le déficit du compte courant devra décliner.
- Dans le scénario non pétrolifère, on envisage une croissance moindre que dans l'autre scénario, étant donné l'absence de dépenses d'investissements en relation au pétrole et d'effets de deuxième ordre découlant de la recette du pétrole. Le financement du budget sera limité et le Gouvernement devra adopter des politiques budgétaires plus restrictives et avoir pour but un déficit primaire interne de près de 2% du PIB.

### **12.2.1. Scénario de base**

Environnement externe

Au fur et à mesure que la demande mondiale se remettra, S. Tomé e Príncipe pourra commencer à tirer des bénéfices de son programme d'investissement public, avec des avancées dans le domaine du tourisme et des télécommunications et des investissements additionnels dans le secteur pétrolifère. Selon les prévisions, les prix du pétrole continueront à être élevés, ou du moins suffisamment attractifs pour les investissements dans ce secteur à moyen terme. Le pays est extrêmement dépendant des importations et donc des variations dans les prix mondiaux des denrées de base et dans le taux de change eurodollar qui exercerait un fort impact sur l'inflation interne. On peut espérer une modération dans les prix du pétrole et des aliments à moyen terme, ce qui compenserait l'expectative de l'affaiblissement de l'euro et de la dobra face au dollar. Le rythme de croissance des importations diminuera en ligne avec la baisse des prix mondiaux des denrées de base.

*Perspectives en termes de croissance et inflation et projections sectorielles*

Le meilleur chemin pour arriver à réduire la pauvreté passe par la croissance du PIB réel. La stratégie de croissance économique se fonde sur le développement du secteur privé et la diversification économique. Le tableau du moyen terme (2012-2016) prévoit une croissance annuelle du PIB de près de 5,5% en 2012 et de 6% pour 2014. (Tableau 1 en annexe). La production de pétrole fait sauter la croissance du PIB de près de 25% en 2015. Les moteurs de la croissance seront les perforations dans la ZDC avec le Nigéria et, potentiellement, dans la ZEE, vu qu'il est possible de faire des perforations dans les puits des blocs 2, 3 et 4. Le secteur de la construction bénéficiera d'investissements dans les domaines des infrastructures de transports (port et aéroport), ainsi que de ceux de l'énergie et des télécommunications. Le programme d'investissement social continuera à être pris en charge avec l'appui des donateurs. Les améliorations dans les infrastructures aideront à fomentier la croissance du tourisme, des services de transports externes et des télécommunications. Les perspectives pour l'inflation reflètent le déclin prévu dans les prix des denrées de base autres que les combustibles, à moyen terme. L'inflation devra descendre des 14,3% en moyenne de 2011 à environ 9% pour 2012, et continuer sur cette pente jusqu'à arriver à environ 3% en 2015, à mesure que la parité fixe avec l'euro réussit à ancrer les expectatives inflationnistes et que se poursuive la diversification économique.

### **Finances publiques**

Dans le moyen terme, l'objectif du Gouvernement est de stabiliser le déficit primaire interne en le gardant en ligne avec le financement disponible non générateur de dette. A cet effet, le Gouvernement prévoit de renforcer le prélèvement des recettes et de mobiliser d'avantage de recettes internes, dès qu'il bénéficie de l'expansion économique issue du démarrage de la production de pétrole, donc à partir de 2015. Le total des recettes, sans compter les recettes du pétrole, devra passer des 0,8 milliards de dobras (17,5% du PIB) en 2011 à 1,4 milliards (15% du PIB) en 2016 (Tableaux 2 et 3 en annexes). La principale source de croissance des recettes devra être la recette fiscale (impôts directs surtout), dont l'augmentation prévue sera d'environ 1 p,p du PIB à moyen terme, reflet des efforts de mobilisation des recettes fiscales grâce aux mesures de perfectionnement dans les administrations fiscale et douanière. En complément de ces efforts, le Gouvernement prévoit de contrôler les dépenses, spécialement en donnant la priorité aux dépenses pour les biens et les services et les transferts compatibles avec les ressources disponibles. Généralement, le déficit primaire global devra s'améliorer progressivement jusqu'à 3% du PIB pour 2014, et remontant à environ 6% au début de la production/exportation de pétrole, à mesure que le Gouvernement élargit son programme d'investissement public. Le but escompté est que ce financement -sous forme de dons d'appui au budget- proviendra de la Banque Mondiale, des autres partenaires au développement comme

l'UE, et de partenaires régionaux jusqu'en 2014, tant que le Gouvernement pourra encore continuer à transférer des ressources de la CNP. A partir de 2015, le financement proviendra des fonds de recettes du pétrole, en très grande partie.

### **Secteur externe et perspectives pour la dette**

Le déficit du compte courant externe ne présente pas d'amélioration considérable lors du début de la production de pétrole à cause de la prévision d'un gros investissement à réaliser en 2015-2016<sup>10</sup>. Avec le démarrage de la production de pétrole en 2015, le saut considérable prévu dans les exploitations est en grande partie atténué par la forte augmentation des importations liées à un gros investissement pétrolier en 2015-2016, de l'ordre de 200 millions de dollars. L'amélioration du déficit de la balance commerciale sera atténuée par l'aggravation attendue du compte des services factoriels liquides en rapport avec les récupérations de bénéfices et des coûts des entreprises pétrolières (Tableau 4 et 5 en annexe). La croissance des exportations avant le pétrole sera lancée par des augmentations dans la production de cacao, la réexportation de combustibles pour les entreprises de transport aérien et maritime, en concordance avec la réhabilitation par S. Tomé e Príncipe de son aéroport et de l'élargissement de sa connectivité, et l'expansion du tourisme. Le financement externe devra rester tel quel, étant donné que l'expectative de flux privés -surtout l'investissement direct étranger- accompagne la croissance de l'investissement pétrolier escompté, tandis que le financement sous forme de dons devra diminuer en proportion du financement total à mesure que le pays avance dans la transition entre dons et emprunts de l'Agence Internationale de Développement (AID).

Même avec le démarrage de la production pétrolière, S. Tomé e Príncipe courra encore un risque élevé de surendettement. Une récente analyse de soutenabilité de la dette (ASD)<sup>11</sup>, élaborée par la Banque Mondiale et le FMI conjointement, montre que le ratio Valeur Ajoutée (VA) de la dette /exportations demeure au-dessus du seuil indicatif spécifique pour une période prolongée. Les indicateurs globaux de dette externe sont élevés dans le court terme mais ils devraient commencer à tomber après le début de la production/exportation de pétrole en 2015. A noter à ce propos que le profil projeté de la dette est cohérent avec la dynamique de dette élevée mais cependant maniable, et que le pays sera à même de respecter ses obligations courantes.

### **Projections monétaires**

La prévision est que l'expansion monétaire aille de pair avec la croissance économique. Le crédit au secteur privé devra monter de près de 10% par an durant la période 2012-2016, avec un saut dans cette montée en 2015, lorsque les recettes du pétrole entreront dans l'économie

---

10 Cette prévision budgétaire sera revue avec toute la rigueur requise dans les mois qui viennent

11 Rapport du FMI N° 12/34



(Tableaux 6 et 7 en annexe). Le taux de l'expansion de la masse monétaire serait cohérent avec l'entretien des réserves internationales brutes équivalentes à environ 4 mois d'importations, pour une moyenne de 13,5% par an. La vitesse de la circulation de la monnaie devra continuer à tourner autour des 2,7% jusqu'au début de la production pétrolière.

Les flux d'entrée de IDE en préparation pour la production pétrolière élèveront le niveau des réserves internationales de près de 3,5 mois d'importations à la fin de 2011 à près de 4 mois d'importations à la fin de 2014. Le taux de change nominal devra continuer lié à l'euro au taux de 24,500 Dobras par euro, appuyé par une ligne de crédit du Trésor portugais. La dobra – tout comme l'euro- devra forcément être dévaluée progressivement par rapport au dollar.

La supervision bancaire sera renforcée par des visites périodiques d'inspection, de contrôle régulier des indicateurs de solidité bancaire (parmi eux, le ratio entre prêts et dépôts), de la révision des plans d'affaires des banques et de l'application d'un cadre de gestion des liquidités.

### **12.2.2. Scénario alternatif (sans pétrole)**

#### **Environnement externe**

Ce scénario se base sur le fait que les quantités de réserves pétrolières dans les ZDC et dans la ZEE ne seront pas commercialement viables. Dans ce cas, le pays devra chercher la diversification de sa base d'exportation. L'assistance des donateurs sera encore plus critique pour moderniser les infrastructures du pays et former ses capacités en matière de gestion économique.

#### **Perspectives en termes de croissance et inflation**

On prévoit que la croissance du PIB réel, en 2013-2014, sera inférieure de 0,5% de ce qu'elle aurait été dans le cas du scénario pétrolière. Les flux de ID en liaison avec le pétrole seront moindres et le rythme d'exécution du programme d'investissement public du Gouvernement sera plus lent, vu l'absence de financement à partir des recettes pétrolières (Tableau 8 en annexe). Dans le long terme, la projection de la croissance se tiendra dans la bande des 5,5%, proche de la norme historique. Pour atteindre ce potentiel, des politiques macroéconomiques solides seront nécessaires, ainsi que des mesures pour améliorer le climat d'investissement et le succès de l'application d'une stratégie de développement du tourisme. La croissance sera poussée par le tourisme, l'agriculture et les pêches. En absence de pétrole, l'investissement devrait être soutenu par l'entrée de dons. Les projections pour l'inflation demeureront inaltérées, puisqu'elle serait influencée par les facteurs externes et la parité de change.

#### **Finances publiques**

En absence de production de pétrole, les ressources pour financer le budget seraient plus restreintes puisque le Gouvernement ne pourrait plus compter sur les bonus du pétrole, les ressources du Compte National du Pétrole (CNP) seraient moins abondantes et l'activité économique serait elle aussi moins intense et générerait moins de recettes fiscales. Dans ces conditions, le Gouvernement adopterait comme but un déficit primaire interne d'environ 2% du PIB pour 2016, qui se situerait en ligne avec le financement disponible non générateur de dette (Tableaux 9 et 10 en annexe). Cela exige un ajustement d'environ 1,5p.p, du PIB dans le moyen terme. A cet effet, le Gouvernement planifie le redoublement des efforts pour mobiliser plus de recettes et espère que les recettes totales augmentent d'environ 17% du PIB en 2016. On escompte que les mesures liées à l'administration des recettes visant l'élargissement de la base d'imposition produisent une augmentation des recettes fiscales et permettent de mitiger l'impact de l'absence de recettes du pétrole. Simultanément le Gouvernement prétend restreindre les dépenses non prioritaires et maintenir la feuille salariale fixe en termes réels. Dans ce scénario, le Gouvernement continuera à dépendre des dons de ses partenaires de développement en appui au budget.

### **Secteur externe et perspectives pour la dette**

Le déficit projeté dans le compte courant externe (en excluant les transferts officiels) déclinerait de près de 48% du PIB en 2011 pour un niveau à moyen terme de 30% du PIB en 2016, reflétant le déclin des importations qui auraient eu lieu dans le cas de la réalisation des projets liés au pétrole (Tableaux 12 et 13 en annexes). Il serait alors difficile d'obtenir des ressources pour financer le déficit du compte courant, dans la mesure où il est peu probable que les prêts puissent se maintenir aux conditions non concessionnaires aux niveaux insoutenables enregistrés en 2009-2011. L'investissement de capital d'environ 24 millions de USD dont le financement devra provenir de prêts concessionnels en 2013 et 2014 devra être suspendu pour éviter une dynamique de dette potentiellement insoutenable. Pour ne pas perdre la soutenabilité de la dette, l'endettement externe devra être réduit en 2012-2013 d'environ 3% du PIB par an. En absence d'opportunités d'investissement dans le secteur pétrolier, les flux de IDE diminueront d'environ 6,5% du PIB, ce qui coïncide avec la moyenne des pays subsahariens. Il faut espérer que le financement sous forme de donations demeurera proche des normes historiques, mais la mobilisation de dons additionnels pourrait atténuer l'impact du moindre recours aux emprunts pour les investissements de capital

Dans un scénario non pétrolier, S. Tomé e Príncipe continuerait à présenter un haut risque de sur-endettement dans le moyen terme et il serait plus vulnérable aux chocs économiques adverses. Le ratio dette/PIB augmenterait constamment, de plus de 30%, avant de présenter un

déclin progressif résultant d'une combinaison de discipline budgétaire et croissance du PIB. Garantir la soutenabilité de la dette dans le long terme exigerait un effort durable d'ajustement budgétaire.

### **Projections monétaires**

Avec le déclin des investissements dans le secteur pétrolier, la demande de monnaie se ramollirait, ainsi que les dépôts en devises dans les banques commerciales. La masse monétaire croîtrait à un taux compatible avec le maintien des réserves internationales brutes utilisables, équivalant à environ 4 mois d'importations, à une moyenne de 11% par an (contre 13,5% par an dans le cas pétrolier). La moindre croissance de la masse monétaire et l'accumulation plus lente d'actifs externes liquides réduiraient le rythme de croissance des actifs internes liquides. Le crédit au secteur privé grossirait d'environ 8% par an entre 2012 et 2016, comparé au taux de 10% dans le cas où la production de pétrole démarrerait (Tableaux 13 et 14 en annexe).

### **12.3. Risques**

Parmi les principales vulnérabilités dans le moyen terme figurent la croissance plus lente du PIB, le prolongement des problèmes financiers et économiques en Europe et les chocs dans les prix internationaux.

- La croissance plus lente du PIB pourrait être une conséquence du non découvert de pétrole en quantités commercialement viables dans la ZDC et la ZEE ou bien les difficultés financières dans les pays développés.
- Le haut risque de récession dans le monde développé génère des risques considérables de détérioration des perspectives qui se présentent ici. Les difficultés dans la zone euro, principale source d'investissement et de commerce de S. Tomé e Príncipe, pourraient limiter les perspectives de croissance du pays. Les perturbations économiques de la zone euro, en particulier du Portugal, auraient des répercussions immédiates à S. Tomé e Príncipe, à cause du déclin de l'aide externe, des flux financiers et des envois d'argent.
- Les chocs dans les prix internationaux des aliments et combustibles pourraient avoir un impact négatif sur l'inflation, en élevant le taux de change effectif réel et réduisant la compétitivité du pays, en plus de l'énorme impact négatif sur les pauvres.

L'existence d'une structure fonctionnelle de mise en œuvre, suivi et évaluation de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté constitue une garantie pour l'exécution effective des actions programmées.

Ainsi, l'expérience de mécanisme de suivi de la SNRPI a révélé des faiblesses et a démontré que son fonctionnement était déficient à cause du manque d'engagement au niveau sectoriel autant que national. Cette situation, dont les causes peuvent aussi être attribuées aux distorsions dans les relations horizontales et verticales entre les institutions responsables de la programmation, exécution et suivi des priorités stratégiques, a forcément repercuté dans la qualité et la diffusion des informations et données statistiques, et, par conséquent, dans l'appréciation des actions qui se déroulaient et de leurs respectifs impacts.

Donc, on peut considérer qu'un des principaux gains de la Stratégie Quinquennale a été de renforcer les mécanismes existants nécessaires pour que, dans la plénitude de ses fonctions, il permette d'assumer avec plus de détermination l'engagement de mise en œuvre, suivi et évaluation de la stratégie sur la base des programmes établis.

A cet effet, et considérant que ce qui est en cause est l'efficacité et l'efficience de ce mécanisme de mise en œuvre, suivi et évaluation de la stratégie, un processus de révision des dispositions en vigueur (Décret-loi n° 32/005) devra être lancé, pour:

- ▲ Créer les conditions pour le fonctionnement régulier du mécanisme de mise en œuvre, suivi et évaluation;
- Incorporer l'Unité de Coordination des Aides (UCA)
- Intégrer la participation de la Direction du Budget;
- Renforcer le rôle de l'Observatoire de la Réduction de la Pauvreté et préciser le cadre institutionnel de ses relations avec les autres institutions concernées, notamment la Direction du Plan et l'Institut National de la Statistique;
- Redéfinir les points focaux au niveau des différents secteurs et des organes de pouvoir régional et local
- Clarifier les formes de participation (auscultation et contribution) des partenaires techniques et financiers
- Responsabiliser les institutions concernées, au niveau central, régional et distrital, dans le processus de collecte, systématisation et mise à disposition des informations et

données nécessaires par rapport au processus de mise en œuvre et suivi des programmes prévus, ainsi que pour l'évaluation des résultats et impacts respectifs.

### **13.1. Cadre organisationnel pour la mise en œuvre, suivi et évaluation**

Le cadre organisationnel pour la mise en œuvre, suivi et évaluation de la Stratégie Quinquennale cherche à dépasser les faiblesses constatées dans le passé pour garantir une meilleure coordination de la mise en œuvre et de la circulation des informations.

A cet effet, la révision du décret-loi n° 32/2005 permettra de recomposer et d'introduire des améliorations dans le mécanisme de mise en œuvre, suivi et évaluation qui permettra de recomposer et introduire des améliorations dans le mécanisme de mise en œuvre, suivi et évaluation qui sera enrichi par les organes suivants:

- (i) Conseil Ministériel;
- (ii) Conseil Consultatif National;
- (iii) Commission de Coordination Technique;
- (iv) Observatoire de la Réduction de la Pauvreté;
- (v) Points Focaux.

#### **Conseil Ministériel**

Le Conseil Ministériel est un organe d'orientation et supervision des actions de réduction de la pauvreté, auquel il revient de promouvoir l'accomplissement des programmes et de prendre des décisions et mesures conduisant au perfectionnement du cadre institutionnel et du système de suivi et évaluation de l'impact des politiques, de la mise en œuvre des actions réalisées et des résultats obtenus.

Le Conseil Ministériel réunit tous les membres du Gouvernement chaque fois que nécessaire pour l'appréciation de l'accomplissement de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté. Les réunions du Conseil Ministériel seront programmées selon la proposition du Ministre responsable de la planification.

Les sessions du Conseil Ministériel sont présidées par le Premier Ministre et Chef du Gouvernement ou, en son absence, par le Ministre responsable de la planification.

Si nécessaire, pourront être invités pour les sessions du Conseil Ministériel les spécialistes ou techniciens directement concernés par le processus de mise en œuvre de la SNRP.

#### **Conseil Consultatif National**

Le Conseil Consultatif National est un organe de consultation élargi en matière de réduction de la pauvreté, qui a compétence pour présenter des suggestions et initiatives, donner des avis,

formuler des recommandations et contribuer à l'appropriation effective de la SNRP au niveau de toutes les instances supérieures de décision.

Sont membres de ce Conseil Consultatif National les Directeurs du Plan, du Budget, de l'Institut National de la Statistique, de l'Unité de Coordination des Aides et de l'Observatoire de Réduction de la Pauvreté, les Points Focaux sectoriels, régionaux et distritaux, ainsi que les représentants des institutions représentatives du secteur privé et de la société civile organisée.

Ce Conseil Consultatif National se réunit au moins deux fois par an sous la présidence du Ministre responsable pour la planification, et des réunions extraordinaires pourront être convoquées chaque fois que nécessaire.

Ces réunions extraordinaires convoquées par le Conseil Consultatif Nationale seront coprésidées par les Ministres titulaires du Plan, Finances, Coopération et Affaires Etrangères, avec la participation de partenaires techniques et financiers, aux fins de consultation et auscultation sur les questions de coopération et partenariat autour de la SNRP.

#### **Commission de Coordination Technique**

La Commission de Coordination Technique est un organe qui, comme l'indique son nom, a compétence pour coordonner au niveau technique et de façon permanente toutes les activités liées à la mise en œuvre, suivi et évaluation, actualisation ou révision de la SNRP. Il lui revient de:

- (i) Promouvoir les relations institutionnelles entre toutes les parties concernées dans le processus de mise en œuvre, suivi et évaluation de la Stratégie Quinquennale;
- (ii) Garantir le fonctionnement des relations institutionnelles horizontales pour assurer le flux d'informations sur les prestations régionale, distritales et sectorielles dans le respect de la Stratégie Quinquennale;
- (iii) Prêter assistance technique permanente aux organes de décision en matière d'appréciation de l'accomplissement de la Stratégie Quinquennale;
- (iv) Apprécier les résultats du travail des différents Points Focaux aux fins d'accompagnement;
- (v) Contribuer à la production et à la présentation des rapports de synthèse relatifs aux prestations des institutions-membres;
- (vi) Proposer des révisions ou actualisations de la Stratégie en fonction de l'évolution de la situation de la pauvreté.

Sont membres de la Commission de Coordination Technique les Directeurs du Plan, du Budget, de l'Institut National de la Statistique, de l'Unité de Coordination des Aides et de l'Observatoire de la Réduction de la Pauvreté.

Aux fins de concertation et éclaircissement, n'importe lequel des points focaux pourra être invité à participer aux réunions de la Commission de Coordination Technique qui se réunit trimestriellement, étant entendu que des réunions extraordinaires peuvent être convoquées sur proposition d'un de ses membres.

Les réunions de cette Commission de Coordination Technique sont coprésidées par le Directeur de l'Observatoire de la Réduction de la Pauvreté et celui du Plan.

### **Observatoire de la Réduction de la Pauvreté**

L'Observatoire de la Réduction de la Pauvreté est l'organisme technique responsable du suivi et de l'évaluation de l'exécution de la SNRP et aussi le garant de l'interaction entre les organes qui composent le mécanisme de mise en œuvre, suivi et évaluation. A cet effet, il ne faut pas négliger son encadrement institutionnel visant à lui concéder l'autorité et la compétence nécessaires pour l'accomplissement de sa mission. Cela implique que, dans le cadre de la nouvelle dynamique du processus de lutte contre la pauvreté, indépendamment de l'orientation/décision concernant son statut, ce dont il s'agit fondamentalement est son renforcement, en termes de ressources humaines, matérielles et financières, en sorte que ses composantes analyse et évaluation soient perçues comme des priorités dont les résultats détermineront la substance des programmations futures. A cet effet, il devra orienter la révision des dispositions du Décret-loi n° 32/2005.

### **Points Focaux**

Les points focaux sont des organes techniques d'appui à l'Observatoire de la Réduction de la Pauvreté chargés d'assurer la coordination des interventions des différentes structures concernées par le processus de réalisation des programmes et projets dans le cadre de la SNRP. C'est d'eux que dépendent en grande partie la fiabilité et le flux des données et informations servant au suivi et à l'évaluation.

Aux effets de suivi et évaluation de la réalisation de la SNRP, la responsabilité des points focaux est établi aux niveaux d'intervention suivants:

- (i) Ministères techniques ou sectoriels et des institutions centrales autonomes;
- (ii) Région Autonome de Principe;
- (iii) les Districts.

**Points Focaux Sectoriels:** Ce sont les services responsables des études et de la planification dans les Ministères sectoriels et dans les institutions centrales autonomes, ou bien les services auxquels ont été déléguées les missions de planification, programmation et mise en œuvre de politiques, programmes et budget et leur suivi<sup>12</sup>.

**Le Point Focal Régional** est la Commission Régionale pour la SNRP, créée dans la Région Autonome de Principe. Elle est composée par des représentants du Gouvernement Régional et de l'Assemblée Régionale, du Gouvernement Central dans la Région, ainsi que du secteur privé et des organisations de la société civile régionale. Cette commission régionale se réunit trimestriellement sous la présidence du Président du Gouvernement Régional et des réunions extraordinaires peuvent être convoquées si besoin.

Les Points Focaux Distritaux sont des Commissions Distritales pour la Réduction de la pauvreté, créées au niveau de chaque district et composée par des représentants des municipalités et des Assemblées Distritales, du Gouvernement Central dans le district, ainsi que des représentants du secteur privé et des organisations de la société civile représentées dans le district. Chaque commission distritale se réunit trimestriellement sous la présidence du Maire du district et des réunions extraordinaires peuvent être représentées si nécessaire.

Les points focaux de ces différents niveaux seront représentés par les responsables respectifs ou par des techniciens désignés par les précédents dans les réunions du Conseil Consultatif National.

Il revient aux points focaux de:

- Garder la relation institutionnelle avec l'Observatoire de Réduction de la Pauvreté aux fins de coordination des activités de suivi et évaluation de l'exécution de la SNRP;
- Recueillir les données et informations qui permettent le suivi de l'exécution physique et financière des programmes et projets de réduction de la pauvreté, en tenant compte des particularités des secteurs ou institutions qu'ils représentent;

---

12 L'existence d'un service de planification de tous les secteurs, dans la Région Autonome de Principe et même dans les Districts, sous orientation du Ministre de tutelle du plan, supposerait un grand avantage, car : (i) il résoudrait le problème d'indication ou de désignation des points focaux ; (ii) il viabiliserait les activités de coordination ; (iii) il faciliterait l'uniformisation des procédures de relation institutionnelle et (iv) il rendrait plus agiles les dossiers en rapport avec la collecte, la systématisation, le traitement et le flux de circulation des données et informations d'une manière générale. La Commission de Coordination Technique pourra jouer un rôle central dans ce sens.



- Produire des rapports périodiques des activités et des résultats obtenus, ainsi que de leurs impacts respectifs sur la situation de la pauvreté, en tenant compte des axes stratégiques définis par la SNRP.

### **13.2. Processus de Mise en œuvre et Monitorisation de la Stratégie**

La stratégie 2012-2016 a pour mission d'améliorer la vie des populations, par le biais de la promotion de la croissance de l'économie, la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD. Son accomplissement ne sera pas mesuré uniquement et exclusivement par les actions réalisées et les ressources mobilisées, mais aussi par l'atteinte des objectifs tracés au départ. A cet effet, le principe de gestion basé sur les résultats sera pris en compte dans toutes les étapes du processus de planification, mise en œuvre, suivi et évaluation des différents programmes sectoriels. Cette préoccupation a été manifeste chez les différents intervenants du processus de cette stratégie. Elle devra être opérationnalisée à travers les instruments de programmation suivants: le Programme d'Actions Prioritaires (PAP) et les Plans Opérationnels Régional et Distrital (PORD). Le PAP doit inclure tous les investissements et actions prioritaires inhérents aux différents axe stratégiques. Le PAP est la traduction de la SNRP en programmes et projets et il doit s'harmoniser avec le Programme d'Investissements Publics (PIP), en fonction des Budgets Programmes des secteurs, et servir de chaînon de transmission entre la Stratégie et le Budget Général de l'Etat, lequel constitue le principal instrument de mise en œuvre de la SNRP.

Chacun des ministères devra s'organiser et travailler pour une meilleure structuration des programmes sectoriels, ainsi que se munir des moyens pour sa mise en œuvre et des instruments de suivi et évaluation.

Au niveau des pouvoirs régional et distrital, l'opérationnalisation de la Stratégie sera conforme aux Plans Opérationnels et elle tiendra compte des axes de la stratégie et des priorités d'investissements contenues dans la Stratégie autant que dans son Plan d'Actions.

Les projets pour le développement des communautés locales seront mis en œuvre avec la participation des membres des communautés, ainsi qu'au travers et/ou en articulation avec les organes du pouvoir local de sorte que les capacités de ce niveau de Gouvernement soient reconnues, ainsi que pour mieux focaliser les interventions sur la base des évidences.

Les partenaires techniques et financiers devront harmoniser leurs **programmes-pays** et leurs **interventions** avec la stratégie en question, sur la base de la **Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide**. Les programmes et projets proposés par les partenaires de développement devront être analysés et évalués, pour s'assurer qu'ils poursuivent les objectifs et priorités de la stratégie, avant leur mise en œuvre.

En 2014, une évaluation intermédiaire sera réalisée pour:

- ▲ évaluation du degré d'alignement des différentes interventions aux objectifs et priorité de la stratégie;
- évaluation du degré d'accomplissement de la stratégie;
- Ajustement, si nécessaire, des interventions pour contribuer à améliorer le déroulement et la mise en œuvre de la stratégie.

### 13.3. Système de suivi et évaluation

L'analyse des facteurs déterminant de la pauvreté ainsi que les changements attendus exigent des actions vigoureuses et ils devront s'appuyer sur des principes et mesures d'accompagnement pour assurer l'efficacité de la stratégie de réduction de la pauvreté. Dans ce contexte, il est urgent d'assurer le suivi des interventions prévues, en construisant à cet effet un Système de Suivi et Evaluation pour y parvenir:

- (i) renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans les domaines de la planification, suivi et évaluation;
- (ii) coordination dans l'exécution des interventions et circulation de l'information;
- (iii) suivi et évaluation des résultats.

Dans ce domaine, deux niveaux de suivi sont proposés:

A) Le suivi au niveau global ou stratégique a comme objectifs:

- Collecter et traiter les données sur l'exécution physique et financière des programmes sectoriaux, en mettant l'emphase sur les indicateurs de produit et de résultat dans les secteurs directement liés à la pauvreté;
- Collecter, enregistrer, analyser et divulguer dans un rapport spécifique produit périodiquement l'évolution des indicateurs insérés dans les matrices préalablement assumées;
- Produire périodiquement un rapport de suivi du processus d'exécution de la mise en œuvre de la SNRP à soumettre aux différents organes du mécanisme.

B) Le suivi sectoriel, distrital et régional se réfère au suivi de la mise en œuvre sectorielle, régionale et distritale par l'intermédiaire des points focaux sectoriels et des comités régional et distritaux:

- Le suivi sectoriel est assuré par le point focal sectoriel (PFS), représenté par les services de la planification sectorielle (SPS), ayant pour mission de veiller à la cohérence dans la planification des interventions et aussi de coordonner l'exécution et le suivi des actions dans le domaine des compétences du secteur;
- Le suivi régional est assuré par le point focal régional (PFR) représenté par un Représentant du Gouvernement Régional, ayant pour mission de coordonner la mise en œuvre et le suivi des actions sur le terrain au niveau régional;
- Le suivi distrital est assuré par le point focal distrital (PFD), représenté par un Représentant de la Municipalité, ayant pour mission de coordonner la mise en œuvre et le suivi des actions sur le terrain au niveau distrital.

#### **13.4. Dissémination des informations de suivi et évaluation des résultats**

##### **13.4.1. Dissémination des informations**

Le suivi et évaluation devront permettre de restituer les informations aux décideurs politiques et à la société sur le déroulement des activités des institutions et l'impact des politiques et programmes existants.

Dans ce contexte, la dissémination des informations est le milieu à partir duquel les résultats de suivi et évaluation sont diffusés pour être pris en compte dans le processus de prise de décisions justes et au moment opportun. Les résultats doivent être largement diffusés afin de leur garantir une utilisation ample. La large diffusion des résultats consolide le système et renforce la culture de la gestion basée sur les résultats.

##### **13.4.2. Formes et milieux de dissémination des informations**

Face aux lacunes constatées à ce niveau, il est indispensable de prévoir une (re)définition d'une stratégie de communication qui prenne en compte les divers besoins des différents utilisateurs (décideurs, responsables des programmes, partenaires techniques et financiers, les medias et le grand public). Par ailleurs, il est nécessaire d'identifier des communicateurs compétents et volontaires pour une dissémination d'informations structurée et appropriée, ciblant les consommateurs spécialisés ou grand

public. Différentes formes et moyens de dissémination des informations seront utilisés, à savoir:

- Publication de Rapports Périodique;
- Organisation de Séminaires de dissémination;
- Réunions sectorielles avec des cadres techniques;
- Programmes radiophoniques et télévisuels;
- Publication dans la presse écrite;
- Rencontres dans les établissements scolaires et les communautés
- Distribution de tracts et brochures;
- Promotion d'un Web site actualisé.



Estratégia Nacional de Crescimento de Redução da Pobreza 2012-2016

Matriz de Seguimento e Avaliação

Eixos/Objectivos	Indicadores	Situação de referência		Metas					Entidade Responsável
		Níveis de referência	Meios de verificação / Fontes	2012	2013	2014	2015	2016	
<b>Eixo I - Reforma das instituições públicas, reforço da política de boa governação</b>									
	Tempo médio de resolução de casos judiciais por	nd		nd	nd	nd	nd	nd	MJEE/Tribunais
	% crianças registadas em menos de um mês no país	100							
		nd							
	% de serviços centrais racionalizadas e com novas organicas	nd							
	Nº de sectores com instrumentos de planeamento estrategico	8	Dados disponíveis em 2011-DGP					10	
	Nº de serviços públicos na rede do Estado	nd						15	INIC
	Nível d e cumprimento do Plano de Acção da Governação Electronica (%)	nd							
	Nível de cumprimento do Plano de Acção do SAFE(%)								
	Nº de Unidades Gestoras FP conectada no SAFE	0				15	15	15	INIC/DTEI
	PIB/habitante	USD 1.017	INE(2010)						
	Taxa de inflação anual		INE(2011)	6	4	3	3	3	INE
	IDH	0,488	Relatorio de Desenvolvimento Humano(2010)						
	Taxa de crescimento real do PIB	4,9	INE(2011)	5,5	6	6	25	4,1	
	Despesas de investimento público em % do PIB	62,5	FMI(2011)	34,6					
	Taxa de inflação anual	13	INE(2010)	8,0					
	Reservas câmbiais(meses de importação)	4,3	BCSTP(2010)						
	APD em % do PIB	29	DT(2010)						
	Taxa de desemprego	13,9	INE(2010)						
	Taxa de crescimento efectivo da população	1,77	Projeções Demograficas de STP no Horizonte 2025	1,83	1,8	1,7	172	1,69	
	Revisão das leis sobre a descentralização								
	Grau de participação dos cidadãos nos assuntos do Estado	Fraco						Rasôavel	Ógãos de Soberania
	Grau de desconcentração dos serviços administrativos	Fraco						Rasoável	MAPD
	Grau de adesão da Sociedade civil as iniciativas de interesse economico, social e cultural	Rasável						Médio	Governo & Parceiros de Desenvolvimento
	Extensão da cobertura radiofonica e televisiva	Boa						Boa	Governo
	Garantia da liberdade de imprensa	Boa						Boa	Governo
	Acesso aos meios de comunicação	Bom						Bom	Governo
	Linhas telemóveis exploradas	18424	STP_CST_2007						
	Nº de utilizadores de telef fixo por 1000 habitantes	48	STP_CST_2007						
	Nº de utilizadores de telef móvel por 1000 habitantes	503	STP_CST_2009						
	Percentagem de agregados q dispõem de um aparelho de rádio	59,2	STP_CST_2007						
	Percentagem de agregados q dispõem de um aparelho de TV	37,6	INE(QUIIB)						
	Taxa da população com acesso a internet	21,8	STP_CST_2007						

**Eixo II - Crescimento económico sustentável e integrado**

% do sector agrícola no PIB	11,6	STP_INE_2009						15	MPD-DGA
Evolução da produção do cacau(Ton)	2302,63	STP_INE_2010						3000	MPD-DGA
Evolução da produção da produção do café(Ton)	12,8	STP_MADRP_2007							
Evolução da produção da produção da pimenta(Ton)	1,7	STP_MADRP_2007	7,6Ton			60	100		
Produção de raízes e tuberculos(Ton)	nd								MPD-DGA
Produção de frutas(Ton)	nd								MPD-DGA
Produção de cereais(Ton)	nd								MPD-DGA
Produção de legumes(Ton)	nd								MPD-DGA
km de caminhos rurais reabilitados	nd								
Área irrigada (há)	nd								MPD-DGA
Área de Florestas(há)	30	OMD6-2009	30	30	30	30	30		MPD-D.Florestas
Produção de carnes(Ton)									
Captura de pescado(Ton)	4827	Boletim estatístico-Evolução de captura de STP 2001-2010							
% da população activa que vive da pesca	6,8	Boletim estatístico-Dados da INE-Cálculos da DGP							
Pesca artesanal/semi-industrial(Ton)	4000	Plano Director da Pesca-2010					4000		
Pesca industrial (Ton)	2300	Plano Director da Pesca-2010					2300		
Exportação(Ton) (80% pesca indust)	1840	Plano Director da Pesca-2010					1840		
Consumo per capita(kg)	24,5	Plano Director da Pesca-2010					31	31	MPD-D.Pescas/MSAS-DCS
Nº de pescadores artesanais(Unidade)	2500	Plano Director da Pesca-2010					2800	2800	MPD-D.Pescas
Captura por embarcação (Ton)	1,9	Plano Director da Pesca-2010					2,3		MPD-D.Pescas
Nº de empregos criados pelo sector	3948	IED-2006(STP)						5000	MPD-D.Pescas
Nº de pessoas que dependem directa e indirectamente da pesca	nd								
Nº de unidades de transformação e conservação	nd								MPD-DP
% de contribuição do sector industrial no PIB	9,5	STP_INE_2009						10	MPD-D.Industria
Nº de turistas que visitam STP	7.962	Serviços de Migração e Fronteira-2010	10.828	14.726	20.027	27.336	37.177		
Nº de instalações turísticas graduadas	20	Relatorio da DTH-2011	20					25	MPD-DTH
Nº de instituições financeiras no país	8	Relatorio do BCSTP	8	8	8	8	8		BCSTP
Ranking de STP no relatório "Doing Business"	163	Doing Business 2012							
% da contribuição do sector comércio no PIB	25	STP_INE_2009	24,1						
Taxa de crescimento das importações(%)	7,6	STP_INE_2010							
Taxa de crescimento das exportações(%)	5,7	STP_INE_2010							
Nº de acordos de adesão comerciais e internacionais engajados	nd								
Nº de dispositivos legais do quadro regulador do comércio	nd								
Nº de operadores económicos abrangidos pela inspecção	nd								
Nº Km de estrada nacional asfaltadas	8,42	INAE(2006)							
Nº Km de estradas asfaltadas reabilitadas	1,7	INAE(2006)							
Km de pistas rurais construídas	1,1	INAE(2006)							
Km de pistas rurais reabilitadas	27	INAE(2006)							
Km de estradas mantidas pelo GIME	1100	INAE(2009)							
Nº de clientes de electricidade(Mil)	25	Relatorio contas EMAE_2011	27,0	29,2	31,5	34,0	38,0 €		EMAE
Taxa de cobertura de electricidade(%)	60,7	INE(2009)					70,0		EMAE
% de população no meio urbano com acesso a electricidade	72,9	INE(2009)							MPD/OPRN/EMAE
% de população no meio rural com acesso a electricidade	48,1	INE(2009)							MPD/MOPRN/EMAE
Participação da energia hidroeléctrica no total energia produzida(%)	5	Relatorio contas EMAE_2011						10	MOPRN
% da produção em energias renováveis asseguradas	5							12	MOPRN

**Eixo III - Desenvolvimento do capital humano e melhoria dos serviços sociais básicos**

	Taxa bruta de admissão no ensino básico	117	STP_MECF_2009							MECF
	Taxa líquida de escolarização no ensino básico	118	Direção de Estatística(2010/11)	114	111	107	104	100		MECF
	Taxa de abandono no ensino básico	2	Eixo III-2009-2010	2	1	1	0	0		MECF
	Taxa de conclusão no ensino básico	86	Direção de Estatística(2010/11)	89	92	94	97	100,0		MECF
	Taxa de repetência no ensino básico	12	Direção de Estatística(2010/11)	11	10	8	7	6		MECF
	Taxa de promoção no ensino básico	87	Direção de Estatística(2010/11)	88	89	91	92	94		MECF
	% de professores do ensino básico com formação específica	40	Direção de Estatística(2010/11)	52	64	76	88	100		MECF
	Taxa de escolarização das raparigas no ensino básico	50	Direção de Estatística(2010/11)	50	50	50	50	50		MECF
	Taxa bruta de admissão no ensino secundário	84	Direção de Estatística(2010/11)	86	87	89	90	92		MECF
	Taxa bruta de escolarização no ensino técnico	590	Direção de Estatística(2010/11)	772	954	1136	1318	1500		MECF
	Taxa de promoção no secundário	56	Direção de Estatística(2010/11)	60	65	69	74	78		MECF
	% de repetência no ensino secundário	20	Direção de Estatística(2010/11)	18	17	15	14	12		MECF
	Rácio alunos turmas no ensino secundário	54	Direção de Estatística(2010/11)	52	49	47	44	42		MECF
	% de abandono no ensino secundário	24	Direção de Estatística(2010/11)	21	18	16	13	10		MECF
	Taxa de alfabetismo	89,1	INE(2005)					98		MECF
	Nº de alunos beneficiados com bolsas de estudos internas no ensino superior	253	Direção de Estatística(2010/11)	5	752	1001	1251	1500		MECF
	Nº de alunos com bolsas de estudos no exterior	708	Direção de Estatística(2010/11)	586	465	343	222	100		MECF
	Estudantes no ensino superior por 100 mil habitantes	956	Direção de Estatística(2010/11)	1085	1214	1342	1471	1600		MECF
	Taxa bruta de escolarização no ensino superior	766	STP_MECF_2009							MECF
	Nº de estruturas de formação profissional	5	Direção de Estatística(2010/11)	6	7	8	9	10		MECF
	% de despesas com educação no OGE	11,6	STP_MPF_2009	7,6			10	10		MECF
	Taxa de mortalidade em crianças menores de 5 anos	63	IDS-STP:2008-2009	58%	50%	45%	40%	40%		
	Taxa de mortalidade infantil	38	IDS-STP:2008-2009	30%	25%	20%	20%	20%		
	Taxa de mortalidade materna	158	IDS-STP:2008-2009	120				17,3		
	Proporção de partos assistidos por pessoal de saúde	94,6	MS-SR:2008	94,6%	95%	95%	95%	96%		
	% de unid sanitárias oferec pelo menos cinco servi de cuidados de SR(PF,cuidados pré e pós natal prevenção,ISTs e gestão VBG)	86,4	STP info	88%	88%	90%	90%	90%		
	% unid sanitárias oferec serviços de SR integrados aos jovens e adolescentes	75,6	STP info	81%	85%	85%	90%	100%		
	% unid sanitárias(Nível distrital) oferecendo Cuidados Obstétricos Básicos de qualidade	75	STP info	75%	75%	80%	90%	90%		
	% pessoal saúde por distrito e por posto de saúde q tenha beneficiado de pelo menos uma actividade de formação	97	STP info	98%	98%	98%	98%	98%		
	% de população c/ acesso aos serviços saúde <30min	74,1	QUIBB-2005							
	Rácio médico/habitante	2300	MS-SR:2008	2926	2743	2587	2452	2334		
	Rácio enfermeiro/habitante	908	MS-SR:2008	461	368	368	352	320		
	Taxa de incidência do paludismo	22,3/1000	IDS-STP:2008-2009							MSAS
	Taxa de mortalidade por paludismo	0,14/1000	IDS-STP:2008-2009							
	Unidades sanitarias que prestam cuidados de saúde materna	72,9	STP info	90	90	90	92	92		
	Índice sistetico de fecundidade	3,7	Projeções Demograficas de STP no Horizonte 2025	3,63	3,56	3,49	3,41	3,34		
	Taxa de cobertura vacinal	77	IDS-STP:2008-2009	80%	82%	82%	84%	85%		



Taxa de incidência de tuberculose	77	OMD6-2009							
Taxa de prevalência por tuberculose		OMD6-2009							
Taxa de mortalidade por tuberculose	0,04	STP_INE_2007							
Nº de prestadores prestando serviços de prevenção do VIH	105	STP info	120	130	140	150	150		
Nº de prestadores prestando serviços de tratamento do SIDA	22	STP info	25	25	30	35	40		
Nº de Agentes de Saúde Comunitária orientados e prestando serviços activamente	170	STP info	172	192	200	210	220		
% de mulheres grávidas com testes do VIH	98	STP info	98%	98%	98%	99%	99%		
% de mulheres grávidas infectadas com VIH recebendo tratamento ARV para reduzir risco de transmissão mãe para filho	70	STP info	75%	85%	90%	99%	100%		
% unidad sanitárias oferecendo aconselhamento e testagem voluntária (ATV)	91,8	STP info	98%	98%	99%	100%	100%		
Taxa de prevalência do HIV/SIDA nas mulheres grávidas frequentando consulta pré natal	0,6	STP info	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Nº de associações e ONGs activas na luta contra VIH/SIDA	8	STP info	10	10	12	12	15		MSAS
Proporção de pessoas que fazem tratamento anti retroviral		STP info							
Taxa de prevalência contraceptiva	38,5	STP info							50%
Taxa de prevalência de pessoas HIV positivas em vida após 12 meses de TARV	12%	Iniciativa OMD da União Europeia					95%		
Esperança de vida a nascença	67,2	STP_INE_2008	68,3	68,6	68,9	69,2	69,4		
% das despesas da saúde no OGE	10		10%	10%	10%	10%	10%		
Nº de associações juvenis funcionais									
Nº de dispositivos legais do quadro regulador do comercio	nd								
Nº de parcerias existentes com congéneres estrangeiras	nd								

**Eixo IV - Reforço da coesão e protecção social**

Taxa de desemprego(H/M)	13,9	STP_INE_2008						
Áreas históricas reabilitadas	nd							
Nº de beneficiários da pensão social	nd							
Nº de estudantes oriundos das famílias carentes beneficiados com formação	nd							
Nº de associações comunitárias e ONG's apoiadas	nd							
Nº de centros dia/lares de acolhimento apoiados	nd							
Nº de agentes sociais formados e operacionais	nd							
Nº de crianças em situações de risco acolhidas em instituições vocacionadas	nd							
Nº de casos de denúncias por violação dos direitos das crianças recebidos	nd							
Nº de instituições de acolhimento das crianças em situação de risco criadas e funcionais	nd							
Taxa de desnutrição crónica de crianças menores de 5 anos	8,5	IDS-STP:2008-2009				3		MSAS/MPD
contribuição do sector primário no PIB(%)	17	STP_INE_2009				20		MPD-DGA
% de famílias abaixo do limiar da pobreza chefiadas por mulheres	66,2	STP_INE_2006						
% de famílias chefiadas por mulheres	38	IOF_2010						MPD/MFCI
Nº de carenciados beneficiados do patrocínio jurídico	nd							
Nº de áreas protegidas(terrestres e marinhas)	nd							
Política nacional de habitação elaborada	nd							
% de população com acesso aos serviços de recolha de lixo	nd							
% de população que têm fossa séptica e ligada a rede de esgotos	nd					80		
cobertura com latrinas e saneamento básico(%)	29,7	QUIBB-2005				nd		
% de população com acesso a uma instalação melhorada de saneamento %	26	Estratégia Participativa para a Água e Saneamento de STP para 2030 (2010)				58,0		
% de pessoas com acesso a fonte de água segura para beber a partir de casa ou com acesso razoável, nas áreas rurais	12					53,0		
% de pessoas com acesso a fonte de água segura para beber a partir de casa ou com acesso razoável, nas áreas urbanas	57	Estratégia Participativa para a Água e Saneamento de STP para 2030, (2010)				75,0		



**Tabela 1. S. Tomé e Príncipe: Principais Indicadores Económicos, 2007–2016**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo			Est.		Projeções				
(Variação percentual anual, salvo indicação em contrário)										
<b>Rendimento nacional e preços</b>										
PIB a preços constantes	6.0	9.1	4.0	4.5	4.9	5.5	6.0	6.0	24.9	4.1
Preços no consumidor										
Fim do período	27.6	24.8	16.1	12.9	11.9	6.0	4.0	3.0	3.0	3.0
Média do período	18.6	32.0	17.0	13.3	14.3	8.8	5.0	3.5	3.0	3.0
<b>Comércio externo</b>										
Exportações de bens e serviços não factoriais	-20.5	29.4	12.1	21.3	9.2	10.2	11.7	12.5	477.1	0.6
Importações de bens e serviços não factoriais	-5.4	35.7	-9.5	29.8	4.3	7.9	9.5	7.5	43.5	5.6
Taxa de câmbio (Dobras por USD; fim do período) <sup>1</sup>	14,362	15,228	16,814	18,336	19,008	...	...	...	...	...
Taxa de câmbio efectiva real (depreciação = -)	-0.4	13.2	12.0	-2.8	11.7	...	...	...	...	...
<b>Moeda e crédito</b>										
Base monetária	50.0	18.9	22.3	-7.9	-15.4	31.8	15.7	12.3	15.9	14.4
Massa monetária (M3)	38.1	36.8	8.2	25.1	17.5	11.7	13.8	11.9	15.5	14.0
Crédito à economia	33.9	22.8	39.1	40.0	12.3	9.2	7.6	7.6	16.0	9.7
Velocidade (PIB/média de M3)	2.6	2.6	2.8	2.6	2.6	2.7	2.7	2.7	3.0	2.8
Taxa de juro de referência do banco central (%)	28.0	28.0	16.0	15.0	15.0	...	...	...	...	...
Taxa de juro activa (%)	32.4	32.4	31.1	28.9	27.0	...	...	...	...	...
Taxa de juro passiva (%)	12.8	12.8	11.9	11.0	12.4	...	...	...	...	...
<b>Finanças públicas</b> (Percentagem do PIB, salvo indicação em contrário)										
Total da receita, donativos e bónus de assinatura do petróleo <sup>2</sup>	165.5	45.4	31.2	38.1	30.9	37.7	27.2	26.6	35.5	33.2
<i>D/q:</i> receita fiscal	16.4	15.2	14.5	16.6	15.9	16.2	16.2	16.3	14.4	14.7
Receita não fiscal	2.8	1.5	2.1	2.2	1.7	1.4	1.4	1.4	1.5	1.5
donativos	126.6	28.7	14.6	19.3	12.4	11.1	9.6	8.9	5.0	3.8
bónus de assinatura do petróleo	19.8	0.0	0.0	0.0	0.8	9.0	0.0	0.0	0.0	0.0
receitas do petróleo	...	...	...	...	...	...	...	...	14.7	13.3
Total da despesa e concessão líquida de empréstimos	40.1	31.2	49.8	49.1	47.4	38.7	33.5	32.2	26.7	25.8
<i>D/q:</i> custos com pessoal	8.9	8.1	7.9	8.3	8.3	8.2	8.2	8.2	7.1	7.3
despesa corrente excl. juros e custos c/pessoal	15.7	12.1	11.7	11.1	9.9	9.7	9.7	9.6	8.2	8.1
despesas de capital custeadas pelo Tesouro	1.1	1.3	4.0	2.3	1.8	2.0	2.0	2.0	5.6	6.0
despesas de capital custeadas por doadores	10.4	6.9	24.5	26.3	25.9	17.6	12.3	11.2	4.8	3.6
Saldo primário interno <sup>3</sup>	-8.5	-7.0	-8.0	-4.1	-3.5	-3.4	-3.3	-3.0	-5.8	-5.8
Saldo global (base de compromissos)	125.4	14.2	-18.6	-11.0	-16.5	-1.1	-6.3	-5.6	8.8	7.5
<b>Sector externo</b>										
Saldo da conta corrente										
Incl. transferências oficiais	-36.9	-22.5	-26.1	-33.6	-34.6	-33.5	-32.6	-30.9	-27.7	-29.8
Excl. transferências oficiais	-48.0	-53.1	-43.6	-55.6	-48.2	-45.7	-43.2	-40.6	-33.3	-33.8
VA da dívida externa	12.4	10.6	18.7	33.8	34.2	34.9	32.4	31.4	25.3	24.6
Serviço da dívida externa (% das exportações) <sup>4</sup>	68.7	49.2	18.9	11.2	13.8	12.6	13.7	13.2	2.7	2.4
Exportações de bens e serviços não factoriais (milhões de USD)	13.7	17.7	19.8	24.0	26.2	28.9	32.3	36.3	209.7	211.0
Reservas internacionais brutas <sup>5,6,7</sup>										
Meses de importações de bens e serviços não factoriais <sup>8</sup>	3.5	6.9	5.7	4.4	3.5	3.5	3.7	3.9	5.1	5.2
Milhões de USD	22.5	40.9	43.7	37.9	32.7	34.1	38.4	40.7	55.8	59.6
Como proporção de M2 (%)	70	91	93	129	117	110	99	87	94	83
Conta Nacional do Petróleo (milhões de USD) <sup>9</sup>	14.9	12.1	9.8	7.9	8.4	30.7	24.8	20.0	68.2	115.1
<b>Por memória:</b>										
PIB										
Mil milhões de Dobras	1,953	2,696	3,185	3,719	4,376	5,090	5,771	6,435	8,250	8,781
Milhões de USD	137	182	194	201	236	266	307	347	441	466
Conta de privatização (milhões de USD)	0	21	6	0	0	0	0	0	0	0

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projeções do corpo técnico do FMI.

<sup>1</sup> Ponto médio da taxa do BCSTP.

<sup>2</sup> Inclui o alívio da dívida HIPC e MDRI.

<sup>3</sup> Excl. receitas relacionadas ao petróleo, donativos, juros auferidos, pagamentos de juros programados e gastos de capital com financiamento externo.

<sup>4</sup> Em percentagem das exportações de bens e serviços não factoriais. Inclui o alívio da dívida HIPC e MDRI.

<sup>5</sup> As reservas brutas excluem a Conta Nacional do Petróleo e os depósitos em divisas dos bancos comerciais no BCSTP que se destinam a cumprir as RMC sobre depósitos em divisas ou a pagar a taxa de licenciamento.

<sup>6</sup> Para 2008, inclui os proventos da privatização da participação do Estado na empresa de distribuição de combustíveis (ENCO), no montante de USD 32 milhões. Deste total, USD 10 milhões foram utilizados para amortizar parte da dívida da ENCO com a Sonangol, USD 0,96 milhões foram usados na auditoria da operação e USD 21,4 milhões foram colocados no banco central para reforçar as reservas.

<sup>7</sup> Para 2009, inclui uma nova afectação de DSE 6,5 milhões.

<sup>8</sup> Importações de bens e serviços não factoriais excl. importações de bens de investimento e assistência técnica.

<sup>9</sup> Para 2012, parte do pressuposto de que a disputa será resolvida para que seja efectuado o desembolso dos bónus relativos ao Bloco 6.

Tabela 2. S. Tomé e Príncipe: Operações Financeiras do Governo Central, 2007–2016

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo			Est.	Projeções					
<b>Total da receita e donativos</b>	<b>3233</b>	<b>1225</b>	<b>995</b>	<b>1417</b>	<b>1352</b>	<b>1918</b>	<b>1568</b>	<b>1710</b>	<b>2931</b>	<b>2918</b>
Total da receita	374	451	529	698	770	895	1012	1138	1311	1418
Receita fiscal	320	411	462	617	697	822	932	1050	1191	1289
Receita não fiscal, da qual:	55	40	67	80	73	73	79	88	120	129
Programa petrolífero com a Nigéria	7	6	0	20	11	23	15	16	16	17
Donativos	2471	774	466	719	545	563	557	572	409	334
Donativos a projectos	168	165	387	686	380	401	481	498	398	318
Donativos não destinados a projectos	21	93	13	5	132	128	75	74	0	0
Donativos relacionados à Iniciativa HIPC <sup>1</sup>	2282	516	66	28	32	34	0	0	11	15
Bónus de assinatura do petróleo	387	0	0	0	37	459	0	0	0	0
Receita do petróleo	...	...	...	...	...	...	...	...	1211	1166
<b>Total da despesa</b>	<b>783</b>	<b>841</b>	<b>1587</b>	<b>1824</b>	<b>2075</b>	<b>1972</b>	<b>1931</b>	<b>2070</b>	<b>2202</b>	<b>2263</b>
Despesa primária interna	554	633	783	829	911	1046	1188	1315	1772	1913
Despesa corrente	506	569	646	737	831	943	1062	1178	1297	1380
D/q: custos com pessoal	174	219	252	309	364	418	471	529	588	638
juros devidos	24	23	22	16	32	32	31	31	30	30
bens e serviços	112	164	195	191	209	232	253	282	306	332
transferências	140	124	144	192	202	237	271	292	323	328
Despesas de capital	226	219	907	1066	1209	994	830	852	866	843
Financiadas pelo Tesouro	22	34	126	87	77	100	117	128	466	524
Financiadas por fontes externas	203	185	781	979	1132	894	712	724	400	319
Gastos sociais relacionados à Iniciativa HIPC	51	53	33	21	35	35	40	39	39	40
<b>Saldo primário interno <sup>2</sup></b>	<b>-166</b>	<b>-188</b>	<b>-254</b>	<b>-152</b>	<b>-152</b>	<b>-173</b>	<b>-191</b>	<b>-194</b>	<b>-477</b>	<b>-512</b>
<b>Saldo orçamental global (base de compromissos)</b>	<b>2449</b>	<b>383</b>	<b>-592</b>	<b>-408</b>	<b>-723</b>	<b>-54</b>	<b>-363</b>	<b>-360</b>	<b>729</b>	<b>655</b>
Variação líq. nos atrasados, float e discrepâncias estatísticas (redução = -)	25	46	37	-58	0	0	0	0	0	0
Atrasados externos	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Atrasados internos	6	21	0	0	0	0	0	0	0	0
Float e discrepâncias estatísticas	20	25	37	-58	0	0	0	0	0	0
<b>Saldo orçamental global (base de caixa)</b>	<b>2475</b>	<b>430</b>	<b>-555</b>	<b>-465</b>	<b>-723</b>	<b>-54</b>	<b>-363</b>	<b>-360</b>	<b>729</b>	<b>655</b>
<b>Financiamento</b>	<b>-2475</b>	<b>-430</b>	<b>555</b>	<b>465</b>	<b>723</b>	<b>54</b>	<b>363</b>	<b>360</b>	<b>-729</b>	<b>-655</b>
Externo líquido	-2461	-473	354	246	720	472	198	257	10	13
Desembolsos (projectos)	39	20	394	293	752	493	231	226	2	1
Financiamento de programas (empréstimos)	30	30	0	1	0	64	45	114	106	96
Empréstimos de curto prazo líquidos <sup>3</sup>	-213	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortização programada	-2319	-530	-75	-48	-18	-67	-62	-66	-81	-68
Variação nos atrasados (capital)	-144	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reescalamento bilateral <sup>4,5</sup>	147	7	2	0	3	0	0	0	0	0
Economias de fluxos da HIPC	0	0	32	0	-17	-17	-17	-17	-17	-17
Interno líquido	-14	44	201	219	3	-418	165	102	-739	-668
Crédito bancário líquido ao governo	-14	-270	168	219	3	-418	165	102	-739	-668
Crédito do sistema bancário (excl. Conta Nacional do Petróleo)	46	-298	148	201	-35	50	50	10	-90	-98
d/q: Conta de privatização <sup>6</sup>	0	-312	196	13	0	0	0	0	0	0
Conta Nacional do Petróleo	-60	29	21	18	38	-468	116	92	-649	-569
Financiamento não bancário	0	313	33	0	0	0	0	0	0	0
Déficit de financiamento	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Por memória:</b>										
Saldo global (compromissos, incl. donativos, fluxos petrolíferos, excl. bónus do petróleo)	-234	-402	-490	-216	-790	-966	-198	-257	-22	-28
Alívio da dívida MDRI (fluxo em milhões de USD)	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Saldo da conta de privatização (milhões de USD)	0	21	6	0	0	0	0	0	0	0
Saldo da Conta Nacional do Petróleo (milhões de USD, excl. transf. ao orçamento) <sup>7</sup>	15	12	10	8	8	31	25	20	68	115

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projecções do corpo técnico do FMI.

<sup>1</sup> Para 2007, inclui o alívio da dívida da AID e do BAfD ao abrigo da MDRI como redução do stock da dívida.<sup>2</sup> Excl. receitas relacionadas ao petróleo, donativos, juros auferidos, pagamentos de juros programados e gastos de capital financiados com recursos externos.<sup>3</sup> Para 2007, inclui a amortização de três empréstimos de USD 5 milhões desembolsados pela Nigéria em 2002–04 mediante o recebimento de bónus de assinatura do petróleo relativos aos Blocos 2–4 da Zona de Desenvolvimento Conjunto.<sup>4</sup> Para 2007, presume acordos de reescalamento com os credores bilaterais fora do Clube de Paris que cobrem os vencimentos correntes e o stock de atrasados.<sup>5</sup> Para 2007, inclui o alívio da dívida do FMI ao abrigo da MDRI como redução do stock da dívida.<sup>6</sup> Para 2008, inclui os proventos da privatização da participação do Estado na empresa de distribuição de combustíveis (ENCO), no montante de USD 32 milhões. Deste total, USD 10 milhões foram utilizados para amortizar parte da dívida da ENCO com a Sonangol, USD 0,96 milhões foram usados na auditoria da operação e USD 21,4 milhões foram colocados no banco central para reforçar as reservas.<sup>7</sup> Para 2012, parte do pressuposto de que a disputa será resolvida para que seja efectuado o desembolso dos bónus relativos ao Bloco 6.

Tabela 3. S. Tomé e Príncipe: Operações Financeiras do Governo Central, 2007–2016

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo				Est.	Projeções				
<b>Total da receita e donativos</b>	<b>165.5</b>	<b>45.4</b>	<b>31.2</b>	<b>38.1</b>	<b>30.9</b>	<b>37.7</b>	<b>27.2</b>	<b>26.6</b>	<b>35.5</b>	<b>33.2</b>
Total da receita	19.2	16.7	16.6	18.8	17.6	17.6	17.5	17.7	15.9	16.1
Receita fiscal	16.4	15.2	14.5	16.6	15.9	16.2	16.2	16.3	14.4	14.7
Receita não fiscal, da qual:	2.8	1.5	2.1	2.2	1.7	1.4	1.4	1.4	1.5	1.5
Programa petrolífero com a Nigéria	0.4	0.2	0.0	0.5	0.3	0.4	0.3	0.3	0.2	0.2
Donativos	126.6	28.7	14.6	19.3	12.4	11.1	9.6	8.9	5.0	3.8
Donativos a projectos	8.6	6.1	12.2	18.5	8.7	7.9	8.3	7.7	4.8	3.6
Donativos não destinados a projectos	1.1	3.4	0.4	0.1	3.0	2.5	1.3	1.2	0.0	0.0
Donativos relacionados à Iniciativa HIPC <sup>1</sup>	116.9	19.1	2.1	0.7	0.7	0.7	0.0	0.0	0.1	0.2
Bónus de assinatura do petróleo	19.8	0.0	0.0	0.0	0.8	9.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Receita do petróleo	...	...	...	...	...	...	...	...	14.7	13.3
<b>Total da despesa</b>	<b>40.1</b>	<b>31.2</b>	<b>49.8</b>	<b>49.1</b>	<b>47.4</b>	<b>38.7</b>	<b>33.5</b>	<b>32.2</b>	<b>26.7</b>	<b>25.8</b>
Despesa primária interna	28.4	23.5	24.6	22.3	20.8	20.6	20.6	20.4	21.5	21.8
Despesa corrente	25.9	21.1	20.3	19.8	19.0	18.5	18.4	18.3	15.7	15.7
D/q: custos com pessoal	8.9	8.1	7.9	8.3	8.3	8.2	8.2	8.2	7.1	7.3
juros devidos	1.3	0.9	0.7	0.4	0.7	0.6	0.5	0.5	0.4	0.3
bens e serviços	5.7	6.1	6.1	5.1	4.8	4.6	4.4	4.4	3.7	3.8
transferências	7.2	4.6	4.5	5.2	4.6	4.6	4.7	4.5	3.9	3.7
Despesas de capital	11.6	8.1	28.5	28.7	27.6	19.5	14.4	13.2	10.5	9.6
Financiadas pelo Tesouro	1.1	1.3	4.0	2.3	1.8	2.0	2.0	2.0	5.6	6.0
Financiadas por fontes externas	10.4	6.9	24.5	26.3	25.9	17.6	12.3	11.2	4.8	3.6
Gastos sociais relacionados à Iniciativa HIPC	2.6	2.0	1.0	0.6	0.8	0.7	0.7	0.6	0.5	0.5
<b>Saldo primário interno <sup>2</sup></b>	<b>-8.5</b>	<b>-7.0</b>	<b>-8.0</b>	<b>-4.1</b>	<b>-3.5</b>	<b>-3.4</b>	<b>-3.3</b>	<b>-3.0</b>	<b>-5.8</b>	<b>-5.8</b>
<b>Saldo orçamental global (base de compromissos)</b>	<b>125.4</b>	<b>14.2</b>	<b>-18.6</b>	<b>-11.0</b>	<b>-16.5</b>	<b>-1.1</b>	<b>-6.3</b>	<b>-5.6</b>	<b>8.8</b>	<b>7.5</b>
Variação líquida nos atrasados, float e discrepâncias estatísticas (redução = -)	1.3	1.7	1.2	-1.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Atrasados externos	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Atrasados internos	0.3	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Float e discrepâncias estatísticas	1.0	0.9	1.2	-1.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Saldo fiscal global (base de caixa)</b>	<b>126.7</b>	<b>15.9</b>	<b>-17.4</b>	<b>-12.5</b>	<b>-16.5</b>	<b>-1.1</b>	<b>-6.3</b>	<b>-5.6</b>	<b>8.8</b>	<b>7.5</b>
<b>Financiamento</b>	<b>-126.7</b>	<b>-15.9</b>	<b>17.4</b>	<b>12.5</b>	<b>16.5</b>	<b>1.1</b>	<b>6.3</b>	<b>5.6</b>	<b>-8.8</b>	<b>-7.5</b>
Externo líquido	-126.0	-17.6	11.1	6.6	16.5	9.3	3.4	4.0	0.1	0.1
Desembolsos (projectos)	2.0	0.7	12.4	7.9	17.2	9.7	4.0	3.5	0.0	0.0
Financiamento de programas (empréstimos)	1.5	1.1	0.0	0.0	0.0	1.3	0.8	1.8	1.3	1.1
Empréstimos de curto prazo líquidos <sup>3</sup>	-10.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortização programada	-118.8	-19.7	-2.3	-1.3	-0.4	-1.3	-1.1	-1.0	-1.0	-0.8
Variação nos atrasados (capital)	-7.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Reescalonamento bilateral <sup>4,5</sup>	7.6	0.3	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Economias de fluxos da HIPC										
Interno líquido	-0.7	1.6	6.3	5.9	0.1	-8.2	2.9	1.6	-9.0	-7.6
Crédito bancário líquido ao governo	-0.7	-10.0	5.3	5.9	0.1	-8.2	2.9	1.6	-9.0	-7.6
Crédito do sistema bancário (excl. Conta Nacional do Petróleo)	2.4	-11.1	4.6	5.4	-0.8	1.0	0.9	0.2	-1.1	-1.1
d/q: Conta de privatização <sup>6</sup>	0.0	-11.6	6.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Conta Nacional do Petróleo	-3.1	1.1	0.6	0.5	0.9	-9.2	2.0	1.4	-7.9	-6.5
Financiamento não bancário	0.0	11.6	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Déficit de financiamento	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Por memória:</b>										
Saldo global (compromissos, incl. donativos, fluxos petrolíferos, excl. bónus do petróleo)	-12.0	-14.9	-15.4	-5.8	-18.1	-19.0	-3.4	-4.0	-0.3	-0.3
Alívio da dívida MDRI (fluxo em milhões de USD)	1.7	1.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Saldo da conta de privatização (milhões de USD)	0.0	21.0	5.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Saldo da CNP (milhões de USD, excl. transferências ao orçamento) <sup>7</sup>	14.9	12.1	9.8	7.9	8.4	30.7	24.8	20.0	68.2	115.1
PIB nominal (mil milhões de Dobras)	1,953	2,696	3,185	3,719	4,376	5,090	5,771	6,435	8,250	8,781

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projeções do corpo técnico do FMI

<sup>1</sup> Para 2007, inclui o alívio da dívida da AID e do BAFD ao abrigo da MDRI como redução do stock da dívida.

<sup>2</sup> Excl. receitas relacionadas ao petróleo, donativos, juros auferidos, pagamentos de juros programados e gastos de capital financiados com recursos externos.

<sup>3</sup> Para 2007, inclui a amortização de três empréstimos de USD 5 milhões desembolsados pela Nigéria em 2002–04 mediante o recebimento de bónus de assinatura do petróleo relativos aos Blocos 2–4 da Zona de Desenvolvimento Conjunto.

<sup>4</sup> Para 2007, presume acordos de reescalonamento com os credores bilaterais fora do Clube de Paris que cobrem os vencimentos correntes e o stock de atrasados.

<sup>5</sup> Para 2007, inclui o alívio da dívida do FMI ao abrigo da MDRI como redução do stock da dívida.

<sup>6</sup> Para 2008, inclui os proventos da privatização da participação do Estado na empresa de distribuição de combustíveis (ENCO), no montante de USD 32 milhões. Deste total, USD 10 milhões foram utilizados para amortizar parte da dívida da ENCO com a Sonangol, USD 0,96 milhões foram usados na auditoria da operação e USD 21,4 milhões foram colocados no banco central para reforçar as reservas.

<sup>7</sup> Para 2012, parte do pressuposto de que a disputa será resolvida para que seja efectuado o desembolso dos bónus relativos ao Bloco 6.

**Tabela 4. S. Tomé e Príncipe: Balança de Pagamentos, 2007–2016**

(Milhões de USD)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo				Est.	Projeções				
<b>Balança comercial</b>	<b>-58.1</b>	<b>-84.3</b>	<b>-74.6</b>	<b>-87.4</b>	<b>-96.4</b>	<b>-102.9</b>	<b>-112.7</b>	<b>-121.3</b>	<b>-23.5</b>	<b>-34.9</b>
Exportações, FOB	6.8	7.8	9.2	12.0	13.6	14.5	15.2	15.7	164.9	163.7
<i>D/q</i> : Petróleo	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	149.4	146.0
cacau	3.5	5.0	5.4	4.3	5.7	5.0	5.3	5.5	5.1	4.9
reexportação	2.9	2.2	3.0	5.1	5.1	6.2	6.4	6.5	6.7	6.9
Importações, FOB	-64.9	-92.2	-83.8	-99.4	-109.9	-117.4	-127.9	-137.0	-188.3	-198.6
<i>D/q</i> : alimentos	-17.6	-24.2	-29.0	-31.8	-40.0	-40.7	-42.3	-43.1	-44.0	-45.9
produtos petrolíferos	-14.6	-22.1	-14.7	-18.4	-25.4	-31.2	-32.1	-32.5	-33.4	-34.6
Serviços e rendimentos (líquido)	-7.7	-11.9	-8.9	-22.6	-15.6	-17.3	-18.1	-17.8	-121.9	-121.1
Exportações de serviços não factoriais	6.8	9.8	10.6	12.0	12.7	14.5	17.2	20.7	44.8	47.3
<i>D/q</i> : viagens e turismo	5.1	7.9	8.5	9.6	10.1	11.8	14.3	17.5	23.3	26.1
Importações de serviços não factoriais	-19.0	-21.6	-19.2	-34.3	-29.4	-32.9	-36.7	-39.9	-65.5	-69.4
Serviços factoriais (líquido)	4.5	-0.1	-0.3	-0.4	1.2	1.2	1.4	1.4	-101.2	-98.9
Juros devidos	-0.7	-2.5	-1.0	-0.5	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8	-0.7	-0.7
Rendimento de juros da CNP	3.0	0.2	0.0	0.0	0.1	0.1	0.2	0.2	0.3	1.5
Transferências privadas (líquidas)	-0.3	-0.2	-0.9	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.6	-1.6	-1.6
Transferências oficiais (líquidas)	15.3	55.4	33.9	44.0	31.9	32.6	32.4	33.7	24.8	18.6
<i>D/q</i> : donativos para projectos	11.8	11.1	23.6	37.0	20.5	21.0	25.6	26.8	21.3	16.9
Donativos relacionados à Iniciativa HIPC	0.0	34.8	4.0	1.5	1.7	1.8	0.0	0.0	0.6	0.8
<b>Saldo da conta corrente</b>										
Incl. transferências oficiais	-50.7	-41.0	-50.4	-67.5	-81.5	-89.1	-100.0	-107.0	-122.2	-138.9
Excl. transferências oficiais	-66.0	-96.4	-84.3	-111.5	-113.5	-121.7	-132.4	-140.7	-146.9	-157.5
<b>Saldo da conta de capital e financeira</b>	<b>68.7</b>	<b>72.1</b>	<b>71.5</b>	<b>58.0</b>	<b>85.4</b>	<b>114.1</b>	<b>96.8</b>	<b>104.0</b>	<b>184.0</b>	<b>189.0</b>
Transferências de capital <sup>1</sup>	162.7	34.8	79.4	0.0	3.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Conta financeira	-94.0	37.3	-7.9	58.0	82.2	114.1	96.8	104.0	184.0	189.0
Sector público (líquido)	-176.9	-32.5	-52.9	28.5	23.6	22.1	11.1	14.9	1.7	1.8
Empréstimos para projectos	1.4	1.9	2.7	2.3	4.7	3.3	2.4	1.5	1.0	0.5
Empréstimos para programas	2.1	2.0	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0	4.6	4.6	4.6
Amortização	-178.2	-35.7	-80.7	-1.2	-2.6	-2.6	-2.7	-2.6	-3.3	-2.6
Outros investimentos	-2.2	-0.8	24.7	27.3	21.4	21.3	11.3	11.3	-0.7	-0.7
<i>D/q</i> : transferências para a ZDC	-3.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.6	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7
Sector privado (líquido)	82.9	69.9	45.0	29.6	58.6	92.1	85.8	89.1	182.3	187.3
Investimento directo estrangeiro	58.4	79.0	20.9	24.6	20.0	47.5	30.0	33.9	119.4	122.2
<i>D/q</i> : Bónus de assinatura do petróleo <sup>2</sup>	28.6	0.0	0.0	0.0	2.0	24.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Bancos comerciais	-3.2	-2.3	11.4	17.0	3.1	-1.8	-0.2	6.0	-0.8	0.0
Capital privado de curto prazo	27.7	-6.8	12.7	-12.0	35.5	46.3	56.0	49.2	63.7	65.0
<b>Erros e omissões</b>	<b>-9.1</b>	<b>-16.1</b>	<b>-12.5</b>	<b>2.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>
<b>Saldo global</b>	<b>8.9</b>	<b>15.1</b>	<b>8.5</b>	<b>-7.2</b>	<b>3.8</b>	<b>25.0</b>	<b>-3.2</b>	<b>-3.1</b>	<b>61.9</b>	<b>50.1</b>
Financiamento	-8.9	-15.1	-8.5	7.2	-3.8	-25.0	3.2	3.1	-61.9	-50.1
Variação nas reservas oficiais, excl. CNP (aumento = -)	-1.9	-18.5	-2.8	5.2	-3.4	-2.6	-2.7	-1.7	-13.7	-3.2
Uso dos recursos do Fundo (líquido)	-0.8	0.7	0.5	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compras	1.3	0.7	0.5	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recompras (incl. reembolso MDRI)	-2.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Conta Nacional do Petróleo (aumento = -)	-6.3	2.7	2.4	1.9	-0.5	-22.4	5.9	4.8	-48.1	-46.9
Variação nos atrasados (líquida; diminuição = -)	-10.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Alívio da dívida	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financiamento excepcional <sup>3</sup>	0.0	0.0	-8.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Por memória:</b>										
Saldo da conta corrente (percentagem do PIB)										
Antes das transferências oficiais	-48.0	-53.1	-43.6	-55.6	-48.2	-45.7	-43.2	-40.6	-33.3	-33.8
Após as transferências oficiais	-36.9	-22.5	-26.1	-33.6	-34.6	-33.5	-32.6	-30.9	-27.7	-29.8
Rácio do serviço da dívida (percentagem das exportações) <sup>4</sup>	68.7	49.2	18.9	11.2	13.8	12.6	13.7	13.2	2.7	2.4
Reservas brutas utilizáveis <sup>5,6</sup>										
Milhões de USD	22.5	40.9	43.7	37.9	32.7	34.1	38.4	40.7	55.8	59.6
Meses de importações de bens e serviços não factoriais <sup>7</sup>	3.5	6.9	5.7	4.4	3.5	3.5	3.7	3.9	5.1	5.2
Como proporção de M2 (%)	69.8	90.8	92.8	128.7	116.7	109.6	98.8	87.0	93.7	83.5

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projecções do corpo técnico do FMI.

<sup>1</sup> Inclui o alívio da dívida HIPC e MDRI prestado no ponto de conclusão em 2007.

<sup>2</sup> Para 2012, parte do pressuposto de que a disputa será resolvida para que seja efectuado o desembolso dos bónus relativos ao Bloco 6.

<sup>3</sup> Para 2009, inclui uma nova afectação de DSE 6,5 milhões.

<sup>4</sup> Em percentagem das exportações de bens e serviços não factoriais.

<sup>5</sup> As reservas brutas excluem a Conta Nacional do Petróleo e os depósitos em divisas dos bancos comerciais no BCSTP que se destinam a cumprir as RMC sobre depósitos em divisas ou a pagar a taxa de licenciamento.

<sup>6</sup> Para 2008, inclui os proventos da privatização da participação do Estado na empresa de distribuição de combustíveis (ENCO), no montante de USD 32 milhões. Deste total, USD 10 milhões foram utilizados para amortizar parte da dívida da ENCO com a Sonangol, USD 0,96 milhões foram usados na auditoria da operação e USD 21,4 milhões foram colocados no banco central para reforçar as reservas.

<sup>7</sup> Importações de bens e serviços não factoriais excl. importações de bens de investimento e assistência técnica.

**Tabela 5. S. Tomé e Príncipe: Balança de Pagamentos, 2007–2016**

(Porcentagem do PIB)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo			Est		Projeções				
<b>Balança comercial</b>	<b>-42.2</b>	<b>-46.4</b>	<b>-38.5</b>	<b>-43.5</b>	<b>-40.9</b>	<b>-38.7</b>	<b>-36.7</b>	<b>-35.0</b>	<b>-5.3</b>	<b>-7.5</b>
Exportações, FOB	5.0	4.3	4.8	6.0	5.8	5.4	4.9	4.5	37.4	35.1
<i>D/q</i> : Petróleo	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	33.9	31.3
cacau	2.5	2.8	2.8	2.2	2.4	1.9	1.7	1.6	1.2	1.1
reexportação	2.1	1.2	1.5	2.5	2.2	2.3	2.1	1.9	1.5	1.5
Importações, FOB	-47.2	-50.7	-43.3	-49.5	-46.7	-44.1	-41.7	-39.5	-42.7	-42.6
<i>D/q</i> : alimentos	-12.8	-13.3	-15.0	-15.9	-17.0	-15.3	-13.8	-12.4	-10.0	-9.8
produtos petrolíferos	-10.6	-12.2	-7.6	-9.2	-10.8	-11.7	-10.5	-9.4	-7.6	-7.4
Serviços e rendimentos (líquido)	-5.6	-6.5	-4.6	-11.3	-6.6	-6.5	-5.9	-5.1	-27.6	-26.0
Exportações de serviços não factoriais	5.0	5.4	5.5	6.0	5.4	5.4	5.6	6.0	10.2	10.1
<i>D/q</i> : viagens e turismo	3.7	4.3	4.4	4.8	4.3	4.4	4.7	5.0	5.3	5.6
Importações de serviços não factoriais	-13.8	-11.9	-9.9	-17.1	-12.5	-12.4	-11.9	-11.5	-14.8	-14.9
Serviços factoriais (líquido)	3.3	0.0	-0.1	-0.2	0.5	0.4	0.4	0.4	-23.0	-21.2
Juros devidos	-0.5	-1.4	-0.5	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2	-0.1
Rendimento de juros da CNP	2.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.3
Transferências privadas (líquidas)	-0.2	-0.1	-0.5	-0.7	-0.6	-0.6	-0.5	-0.4	-0.4	-0.3
Transferências oficiais (líquidas)	11.1	30.5	17.5	21.9	13.6	12.3	10.6	9.7	5.6	4.0
<i>D/q</i> : donativos para projectos	8.6	6.1	12.2	18.5	8.7	7.9	8.3	7.7	4.8	3.6
Donativos relacionados à Iniciativa HIPC	0.0	19.1	2.1	0.7	0.7	0.7	0.0	0.0	0.1	0.2
<b>Saldo da conta corrente</b>										
Incl. transferências oficiais	-36.9	-22.5	-26.1	-33.6	-34.6	-33.5	-32.6	-30.9	-27.7	-29.8
Excl. transferências oficiais	-48.0	-53.1	-43.6	-55.6	-48.2	-45.7	-43.2	-40.6	-33.3	-33.8
<b>Saldo da conta de capital e financeira</b>	<b>50.0</b>	<b>39.7</b>	<b>36.9</b>	<b>28.9</b>	<b>36.3</b>	<b>42.9</b>	<b>31.6</b>	<b>30.0</b>	<b>41.7</b>	<b>40.5</b>
Transferências de capital <sup>1</sup>	118.4	19.2	41.0	0.0	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Conta financeira	-68.4	20.5	-4.1	28.9	34.9	42.9	31.6	30.0	41.7	40.5
Sector público (líquido)	-128.7	-17.9	-27.3	14.2	10.0	8.3	3.6	4.3	0.4	0.4
Empréstimos para projectos	1.0	1.1	1.4	1.1	2.0	1.3	0.8	0.4	0.2	0.1
Empréstimos para programas	1.5	1.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	1.1	1.0
Amortização	-129.7	-19.6	-41.7	-0.6	-1.1	-1.0	-0.9	-0.7	-0.7	-0.6
Outros investimentos	-1.6	-0.4	12.8	13.6	9.1	8.0	3.7	3.3	-0.2	-0.1
<i>D/q</i> : transferências para a ZDC	-2.2	-0.1	-0.1	0.0	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1
Sector privado (líquido)	60.3	38.4	23.2	14.7	24.9	34.6	28.0	25.7	41.3	40.2
Investimento directo estrangeiro	42.5	43.5	10.8	12.2	8.5	17.9	9.8	9.8	27.1	26.2
<i>D/q</i> : Bónus de assinatura do petróleo <sup>2</sup>	20.8	0.0	0.0	0.0	0.8	9.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Bancos comerciais	-2.3	-1.3	5.9	8.5	1.3	-0.7	-0.1	1.7	-0.2	0.0
Capital privado de curto prazo	20.1	-3.7	6.6	-6.0	15.1	17.4	18.3	14.2	14.4	13.9
<b>Erros e omissões</b>	<b>-6.6</b>	<b>-8.9</b>	<b>-6.5</b>	<b>1.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>
<b>Saldo global</b>	<b>6.5</b>	<b>8.3</b>	<b>4.4</b>	<b>-3.6</b>	<b>1.6</b>	<b>9.4</b>	<b>-1.0</b>	<b>-0.9</b>	<b>14.0</b>	<b>10.7</b>
Financiamento	-6.5	-8.3	-4.4	3.6	-1.6	-9.4	1.0	0.9	-14.0	-10.7
Varição nas reservas oficiais, excl. CNP (aumento = -)	-1.4	-10.2	-1.4	2.6	-1.4	-1.0	-0.9	-0.5	-3.1	-0.7
Uso dos recursos do Fundo (líquido)	-0.6	0.4	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compras	0.9	0.4	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recompras (incl. reembolso MDRI)	-1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Conta Nacional do Petróleo (aumento = -)	-4.6	1.5	1.2	0.9	-0.2	-8.4	1.9	1.4	-10.9	-10.1
Varição nos atrasados (líquida; diminuição = -)	-7.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Alívio da dívida	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financiamento excepcional <sup>3</sup>	0.0	0.0	-4.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Por memória:</b>										
Rácio do serviço da dívida (percentagem das exportações) <sup>4</sup>	68.7	49.2	18.9	11.2	13.8	12.6	13.7	13.2	2.7	2.4
Reservas brutas utilizáveis <sup>5,6</sup>										
Milhões de USD	22.5	40.9	43.7	37.9	32.7	34.1	38.4	40.7	55.8	59.6
Meses de importações de bens e serviços não factoriais <sup>7</sup>	3.5	6.9	5.7	4.4	3.5	3.5	3.7	3.9	5.1	5.2
Como proporção de M2 (%)	70	91	93	129	117	110	99	87	94	83

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projecções do corpo técnico do FMI.

<sup>1</sup> Inclui o alívio da dívida HIPC e MDRI prestado no ponto de conclusão em 2007.

<sup>2</sup> Para 2012, parte do pressuposto de que a disputa será resolvida para que seja efectuado o desembolso dos bónus relativos ao Bloco 6.

<sup>3</sup> Para 2009, inclui uma nova afectação de DSE 6,5 milhões.

<sup>4</sup> Em percentagem das exportações de bens e serviços não factoriais.

<sup>5</sup> As reservas brutas excluem a Conta Nacional do Petróleo e os depósitos em divisas dos bancos comerciais no BCSTP que se destinam a cumprir as RMC sobre depósitos em divisas ou a pagar a taxa de licenciamento.

<sup>6</sup> Para 2008, inclui os proventos da privatização da participação do Estado na empresa de distribuição de combustíveis (ENCO), no montante de USD 32 milhões. Deste total, USD 10 milhões foram utilizados para amortizar parte da dívida da ENCO com a Sonangol, USD 0,96 milhões foram usados na auditoria da operação e USD 21,4 milhões foram colocados no banco central para reforçar as reservas.

<sup>7</sup> Importações de bens e serviços não factoriais excl. as importações de bens de investimento e assistência técnica.



Tabela 6. S. Tomé e Príncipe: Síntese das Contas do Banco Central, 2007–2016

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo					Projeções				
<b>Activos externos líquidos</b>	<b>857</b>	<b>1,199</b>	<b>1,228</b>	<b>998</b>	<b>891</b>	<b>1,367</b>	<b>1,298</b>	<b>1,243</b>	<b>2,429</b>	<b>3,412</b>
Reservas internacionais líquidas <sup>1</sup>	699	1,019	1,192	942	861	1,336	1,268	1,214	2,399	3,381
Reservas brutas <sup>1</sup>	775	1,111	1,284	1,052	1,148	1,634	1,547	1,470	2,638	3,600
<i>D/q</i> : Conta Nacional do Petróleo (CNP)	212	183	163	145	157	625	467	372	1,275	2,167
Depósitos em ME dos bancos comerciais	165	212	295	71	82	58	67	75	87	98
depósitos garantidos	0	0	0	23	0	0	0	0	0	0
Passivo de curto prazo	-76	-93	-91	-110	-287	-297	-279	-257	-239	-218
Outros activos externos	172	195	385	259	237	246	241	238	240	242
Outros passivos <sup>1</sup>	-14	-15	-348	-203	-207	-215	-211	-209	-210	-212
<b>Activos internos líquidos</b>	<b>-440</b>	<b>-703</b>	<b>-622</b>	<b>-439</b>	<b>-419</b>	<b>-745</b>	<b>-577</b>	<b>-435</b>	<b>-1,492</b>	<b>-2,340</b>
Crédito interno líquido	-152	-393	-211	14	70	-346	-268	-234	-1,724	-2,698
Crédito líquido ao governo	-163	-406	-232	-23	35	-382	-304	-271	-1,762	-2,738
Crédito ao governo	112	126	157	258	262	264	249	228	209	210
<i>D/q</i> : uso de DSE/PRGF	69	82	113	211	215	216	201	181	162	163
Depósitos do governo	-274	-532	-389	-281	-228	-646	-553	-499	-1,971	-2,948
Ordinários	-13	-89	-42	-26	-25	25	-41	-82	-651	-736
<i>D/q</i> : recursos da Iniciativa HIPC	-8	-5	-1	-1	0	0	0	0	0	0
Recursos de contrapartida	-8	-22	-30	-43	-30	-30	-30	-30	-30	-30
Moeda estrangeira	-253	-420	-318	-211	-173	-641	-482	-387	-1,291	-2,182
<i>D/q</i> : CNP	-212	-183	-163	-145	-157	-625	-467	-372	-1,275	-2,167
Crédito aos bancos comerciais	1	1	1	9	1	1	0	0	0	0
Crédito a outros sectores	10	13	20	28	35	35	37	37	38	40
Certificados de depósito do banco central	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Outras rubricas (líquidas)	-288	-311	-411	-454	-489	-399	-310	-200	232	358
<b>Base monetária</b>	<b>417</b>	<b>496</b>	<b>606</b>	<b>558</b>	<b>472</b>	<b>622</b>	<b>720</b>	<b>809</b>	<b>937</b>	<b>1,072</b>
Emissão de moeda	126	141	167	191	204	193	223	250	290	332
Reservas bancárias	291	355	439	367	268	430	497	558	647	740
<i>D/q</i> : moeda nacional	126	143	144	297	186	372	430	483	560	640
moeda estrangeira	165	212	295	71	82	58	67	75	87	100
<b>Por memória:</b>										
Reservas internacionais brutas (milhões de USD)	54.0	73.0	76.3	56.6	60.4	85.4	80.9	78.2	142.1	192.5
excl. CNP e depósitos garantidos	39.2	60.9	66.7	47.6	52.1	52.7	56.5	58.4	73.4	76.6
Reservas internacional líquidas (milhões de USD)	48.7	66.9	70.9	50.7	45.3	69.9	66.3	64.5	129.2	180.8
<i>D/q</i> : Conta Nacional do Petróleo (milhões de USD)	14.8	12.0	9.7	7.8	8.3	32.7	24.4	19.8	68.7	115.9
Depósitos garantidos (milhões de USD)	0.0	0.0	0.0	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Reservas internacionais líquidas (milhões de USD; excl. CNP)	33.9	54.9	61.2	41.7	37.0	37.2	41.9	44.7	60.5	64.9
<i>D/q</i> : Reservas dos bancos comerciais em ME	11.5	13.9	17.5	3.8	4.3	3.0	3.5	4.0	4.7	5.3
Reservas internacionais líquidas utilizáveis em milhões de USD	22.5	40.9	43.7	37.9	32.7	34.1	38.4	40.7	55.8	59.6
em meses de importações	3.5	6.9	5.7	4.4	3.5	3.5	3.7	3.9	5.1	5.2
Base monetária (variação percentual anual)	50.0	18.9	22.3	-7.9	-15.4	31.8	15.7	12.3	15.9	14.4

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projecções do corpo técnico do FMI.

<sup>1</sup> Para 2009, inclui uma nova afectação de DSE 6,5 milhões.

**Tabela 7. S. Tomé e Príncipe: Síntese Monetária, 2007–2016**

(Mil milhões de Dobras)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo					Projeções				
<b>Activos externos líquidos</b>	<b>1,030</b>	<b>1,418</b>	<b>1,279</b>	<b>1,364</b>	<b>1,197</b>	<b>1,641</b>	<b>1,558</b>	<b>1,617</b>	<b>2,791</b>	<b>3,776</b>
Banco central	857	1,199	1,228	998	891	1,367	1,298	1,243	2,429	3,412
Bancos comerciais	173	219	50	367	306	274	261	374	362	364
<b>Activos internos líquidos</b>	<b>-266</b>	<b>-373</b>	<b>-148</b>	<b>50</b>	<b>465</b>	<b>214</b>	<b>553</b>	<b>746</b>	<b>-62</b>	<b>-666</b>
Crédito interno líquido	460	334	810	1,466	1,696	1,438	1,655	1,838	691	-44
Crédito líquido ao governo	-178	-450	-280	-60	-17	-434	-359	-328	-1,822	-2,801
Crédito ao governo	112	127	158	261	269	270	255	235	216	217
Depósitos do governo	-290	-577	-438	-321	-286	-704	-614	-563	-2,038	-3,018
Depósitos orçamentais	-13	-89	-42	-26	-25	25	-41	-82	-651	-736
Recursos de contrapartida	-8	-22	-30	-43	-30	-30	-30	-30	-30	-30
Depósitos em moeda estrangeira	-269	-465	-366	-252	-231	-700	-543	-451	-1,358	-2,252
D/q: Conta Nacional do Petróleo	-212	-183	-163	-145	-157	-625	-467	-372	-1,275	-2,167
Crédito à economia	638	784	1,090	1,526	1,713	1,872	2,014	2,166	2,513	2,757
D/q: crédito em moeda estrangeira (Milhões de USD)	460	572	739	1,099	1,119	1,224	1,317	1,419	1,649	1,811
Outras rubricas (líquidas)	-726	-707	-958	-1,415	-1,232	-1,223	-1,102	-1,092	-752	-622
<b>Massa monetária (M3)</b>	<b>764</b>	<b>1,045</b>	<b>1,130</b>	<b>1,415</b>	<b>1,662</b>	<b>1,855</b>	<b>2,111</b>	<b>2,363</b>	<b>2,729</b>	<b>3,110</b>
Moeda nacional	329	534	553	585	693	792	902	1,032	1,220	1,421
Moeda	285	429	437	562	661	756	861	986	1,164	1,357
Em circulação	109	120	149	163	183	210	239	273	323	376
Depósitos à ordem	176	309	288	399	478	547	622	712	842	981
Depósitos a prazo	43	105	116	23	31	36	41	47	55	64
Depósitos em moeda estrangeira	435	511	578	829	969	1,063	1,210	1,330	1,509	1,689
<b>Por memória:</b>										
Velocidade (rácio PIB/média de M3)	2.6	2.6	2.8	2.6	2.6	2.7	2.7	2.7	3.0	2.8
Multiplicador monetário (M3/M0)	1.8	2.1	1.9	2.5	3.5	3.0	2.9	2.9	2.9	2.9
Base monetária (taxa de crescimento, 12 meses)	50.0	18.9	22.3	-7.9	-15.4	31.8	15.7	12.3	15.9	14.4
Crédito à economia (taxa de crescimento, 12 meses)	33.9	22.8	39.1	40.0	12.3	9.2	7.6	7.6	16.0	9.7
M3 (taxa de crescimento em 12 meses) <sup>1</sup>	38.1	36.8	8.2	25.1	17.5	11.7	13.8	11.9	15.5	14.0

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projecções do corpo técnico do FMI.

<sup>1</sup> Os dados monetários revistos dos bancos comerciais a partir de Janeiro de 2010 não são comparáveis às séries históricas.

**Tabela 8. S. Tomé e Príncipe: Principais Indicadores Económico, 2007–2016 (cenário não petrolífero)**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo			Est.		Projectões				
	(Variação percentual anual, salvo indicação em contrário)									
<b>Rendimento nacional e preços</b>										
PIB a preços constantes	6.0	9.1	4.0	4.5	4.9	5.5	5.5	5.5	5.5	6.0
Preços no consumidor										
Fim do período	27.6	24.8	16.1	12.9	11.9	6.0	4.0	3.0	3.0	3.0
Média do período	18.6	32.0	17.0	13.3	14.3	8.8	5.0	3.5	3.0	3.0
<b>Comércio externo</b>										
Exportações de bens e serviços não factoriais	-20.5	29.4	12.1	21.3	9.2	3.1	7.2	6.7	4.6	5.3
Importações de bens e serviços não factoriais	-5.4	35.7	-9.5	29.8	4.3	4.0	0.8	1.8	2.5	1.4
Taxa de câmbio (Dobras por USD; fim do período) <sup>1</sup>	14,362	15,228	16,814	18,336	19,008	...	...	...	...	...
Taxa de câmbio efectiva real (depreciação = -)	-0.4	13.2	12.0	-2.8	11.7	...	...	...	...	...
<b>Moeda e crédito</b>										
Base monetária	50.0	18.9	22.3	-7.9	-15.4	35.0	15.5	12.3	8.6	8.7
Massa monetária (M3)	38.1	36.8	8.2	25.1	17.5	12.8	13.5	11.9	8.8	8.7
Crédito à economia	33.9	22.8	39.1	40.0	12.3	9.2	7.1	7.1	8.1	9.6
Velocidade (PIB/M3 média)	2.6	2.6	2.8	2.6	2.6	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7
Taxa de juro de referência do banco central (%)	28.0	28.0	16.0	15.0	15.0	...	...	...	...	...
Taxa de juro activa (%)	32.4	32.4	31.1	28.9	27.0	...	...	...	...	...
Taxa de juro passiva (%)	12.8	12.8	11.9	11.0	12.4	...	...	...	...	...
<b>Finanças públicas</b> (Percentagem do PIB, salvo indicação em contrário)										
Total da receita, donativos e bónus de assinatura do petróleo <sup>2</sup>	165.5	45.4	31.2	38.1	30.9	37.3	27.0	26.6	26.5	26.1
<i>D/q:</i> receita fiscal	16.4	15.2	14.5	16.6	15.9	16.0	16.0	16.4	16.7	16.7
Receita não fiscal	2.8	1.5	2.1	2.2	1.7	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
donativos	126.6	28.7	14.6	19.3	12.4	11.0	9.6	8.8	8.4	8.0
bónus de assinatura do petróleo	19.8	0.0	0.0	0.0	0.8	8.9	0.0	0.0	0.0	0.0
receita do petróleo	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total da despesa e concessão líquida de empréstimos	40.1	31.2	49.8	49.1	47.4	38.4	33.2	31.9	31.5	30.3
<i>D/q:</i> custos com pessoal	8.9	8.1	7.9	8.3	8.3	8.1	8.1	8.2	8.2	8.2
despesa corrente excl. juros e custos c/pessoal	15.7	12.1	11.7	11.1	9.9	9.6	9.6	9.6	9.5	9.2
despesas de capital custeadas pelo Tesouro	1.1	1.3	4.0	2.3	1.8	1.9	2.0	2.0	2.0	1.7
despesas de capital custeadas por doadores	10.4	6.9	24.5	26.3	25.9	17.4	12.3	11.2	10.8	10.3
Saldo primário interno <sup>3</sup>	-8.5	-7.0	-8.0	-4.1	-3.5	-3.4	-3.3	-2.7	-2.4	-1.8
Saldo global (base de compromissos)	125.4	14.2	-18.6	-11.0	-16.5	-1.1	-6.2	-5.3	-5.0	-4.3
<b>External sector</b>										
Saldo da conta corrente										
Incl. transferências oficiais	-36.9	-22.5	-26.1	-33.6	-34.6	-32.2	-27.7	-24.3	-25.5	-25.3
Excl. transferências oficiais	-48.0	-53.1	-43.6	-55.6	-48.2	-44.4	-38.2	-34.1	-32.1	-29.9
VA da dívida externa	12.4	10.6	18.7	33.8	34.2	34.6	32.2	31.2	29.7	28.4
Serviço da dívida externa (% das exportações) <sup>4</sup>	68.7	49.2	18.9	11.2	13.8	12.6	13.7	13.0	13.6	11.6
Exportações de bens e serviços não factoriais (milhões de USD)	13.7	17.7	19.8	24.0	26.2	27.1	29.0	31.0	32.4	34.1
Reservas internacionais brutas <sup>5, 6, 7</sup>										
Meses de importações de bens e serviços não factoriais <sup>8</sup>	3.5	6.9	5.7	4.4	3.5	3.5	3.6	3.9	4.3	4.6
Milhões de USD	22.5	40.9	43.7	37.9	32.7	34.2	36.8	40.7	46.4	52.0
Como proporção de M2 (%)	70	91	93	129	117	103	92	82	77	74
Conta Nacional do Petróleo (milhões de USD) <sup>9</sup>	14.9	12.1	9.8	7.9	8.4	30.7	24.8	20.0	16.3	13.4
<b>Por memória:</b>										
<b>PIB</b>										
Mil milhões de Dobras	1,953	2,696	3,185	3,719	4,376	5,141	5,814	6,481	7,023	7,608
Milhões de USD	137	182	194	201	236	269	309	349	375	404
Conta de privatização (milhões de USD)	0	21	6	0	0	0	0	0	0	0

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projectões do corpo técnico do FMI.

<sup>1</sup> Ponto médio da taxa do BCSTP.

<sup>2</sup> Inclui o alívio da dívida HIPC e MDRI.

<sup>3</sup> Excl. receitas relacionadas ao petróleo, donativos, juros auferidos, pagamentos de juros programados e gastos de capital com financiamento externo.

<sup>4</sup> Em percentagem das exportações de bens e serviços não factoriais. Inclui o alívio da dívida HIPC e MDRI.

<sup>5</sup> As reservas brutas excluem a Conta Nacional do Petróleo e os depósitos em divisas dos bancos comerciais no BCSTP que se destinam a cumprir as RMC sobre depósitos em divisas ou a pagar a taxa de licenciamento.

<sup>6</sup> Para 2008, inclui os proventos da privatização da participação do Estado na empresa de distribuição de combustíveis (ENCO), no montante de USD 32 milhões. Deste total, USD 10 milhões foram utilizados para amortizar parte da dívida da ENCO com a Sonangol, USD 0,96 milhões foram usados na auditoria da operação e USD 21,4 milhões foram colocados no banco central para reforçar as reservas.

<sup>7</sup> Para 2009, inclui uma nova afectação de DSE 6,5 milhões.

<sup>8</sup> Importações de bens e serviços não factoriais excl. as importações de bens de investimento e assistência técnica.

<sup>9</sup> Para 2012, parte do pressuposto de que a disputa será resolvida para que seja efectuado o desembolso dos bónus relativos ao Bloco 6.

**Tabela 9. S. Tomé e Príncipe: Operações Financeiras do Governo Central, 2007–2016 (cenário não petrolífero)**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo			Est.		Projeções				
<b>Total da receita e donativos</b>	<b>3233</b>	<b>1225</b>	<b>995</b>	<b>1417</b>	<b>1352</b>	<b>1918</b>	<b>1568</b>	<b>1725</b>	<b>1859</b>	<b>1983</b>
Total da receita	374	451	529	698	770	895	1012	1154	1270	1376
Receita fiscal	320	411	462	617	697	822	932	1065	1174	1272
Receita não fiscal, da qual:	55	40	67	80	73	73	79	88	96	104
Programa petrolífero com a Nigéria	7	6	0	20	11	23	15	16	18	19
Donativos	2471	774	466	719	545	563	557	572	589	607
Donativos a projectos	168	165	387	686	380	401	481	498	512	528
Donativos não destinados a projectos	21	93	13	5	132	128	75	74	77	79
Donativos relacionados à Iniciativa HIPC <sup>1</sup>	2282	516	66	28	32	34	0	0	0	0
Bónus de assinatura do petróleo	387	0	0	0	37	459	0	0	0	0
Receita do petróleo	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total da despesa</b>	<b>783</b>	<b>841</b>	<b>1587</b>	<b>1824</b>	<b>2075</b>	<b>1972</b>	<b>1931</b>	<b>2070</b>	<b>2209</b>	<b>2307</b>
Despesa primária interna	554	633	783	829	911	1046	1188	1315	1422	1497
Despesas correntes	506	569	646	737	831	943	1062	1178	1273	1356
D/q: custos com pessoal	174	219	252	309	364	418	471	529	576	624
juros devidos	24	23	22	16	32	32	31	31	30	30
bens e serviços	112	164	195	191	209	232	253	282	306	332
transferências	140	124	144	192	202	237	271	292	310	317
Despesas de capital	226	219	907	1066	1209	994	830	852	897	911
Financiadas pelo Tesouro	22	34	126	87	77	100	117	128	140	131
Financiadas por fontes externas	203	185	781	979	1132	894	712	724	757	780
Gastos sociais relacionados à Iniciativa HIPC	51	53	33	21	35	35	40	39	39	40
<b>Saldo primário interno</b> <sup>2</sup>	<b>-166</b>	<b>-188</b>	<b>-254</b>	<b>-152</b>	<b>-152</b>	<b>-173</b>	<b>-191</b>	<b>-178</b>	<b>-170</b>	<b>-140</b>
<b>Saldo orçamental global (base de compromissos)</b>	<b>2449</b>	<b>383</b>	<b>-592</b>	<b>-408</b>	<b>-723</b>	<b>-54</b>	<b>-363</b>	<b>-344</b>	<b>-351</b>	<b>-324</b>
Variação liq. nos atrasados, float e discrepâncias estatísticas (redução = -)	25	46	37	-58	0	0	0	0	0	0
Atrasados externos	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Atrasados internos	6	21	0	0	0	0	0	0	0	0
Float e discrepâncias estatísticas	20	25	37	-58	0	0	0	0	0	0
<b>Saldo fiscal global (base de caixa)</b>	<b>2475</b>	<b>430</b>	<b>-555</b>	<b>-465</b>	<b>-723</b>	<b>-54</b>	<b>-363</b>	<b>-344</b>	<b>-351</b>	<b>-324</b>
<b>Financiamento</b>	<b>-2475</b>	<b>-430</b>	<b>555</b>	<b>465</b>	<b>723</b>	<b>54</b>	<b>363</b>	<b>344</b>	<b>351</b>	<b>324</b>
Externo líquido	-2461	-473	354	246	720	472	198	269	253	264
Desembolsos (projectos)	39	20	394	293	752	493	231	238	245	252
Financiamento de programas (empréstimos)	30	30	0	1	0	64	45	114	106	96
Empréstimos de curto prazo líquidos <sup>3</sup>	-213	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortização programada	-2319	-530	-75	-48	-18	-67	-62	-66	-81	-68
Variação nos atrasados (capital)	-144	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reescalamento bilateral <sup>4,5</sup>	147	7	2	0	3	0	0	0	0	0
Economias de fluxos da HIPC	0	0	32	0	-17	-17	-17	-17	-17	-17
Interno líquido	-14	44	201	219	3	-418	165	75	97	60
Crédito bancário líquido ao governo	-14	-270	168	219	3	-418	165	75	97	60
Crédito do sistema bancário (excl. Conta Nacional do Petróleo)	46	-298	148	201	-35	50	50	-17	21	-3
d/q: Conta de privatização <sup>6</sup>	0	-312	196	13	0	0	0	0	0	0
Conta Nacional do Petróleo	-60	29	21	18	38	-468	116	92	76	63
Financiamento não bancário	0	313	33	0	0	0	0	0	0	0
Défice de financiamento	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Por memória:</b>										
Saldo global (compromissos, incl. donativos, fluxos petrolíferos, excl. bónus do petróleo)	-234	-402	-490	-216	-790	-966	-198	-269	-253	-264
Alívio da dívida MDRI (fluxo em milhões de USD)	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Saldo da conta de privatização (milhões de USD)	0	21	6	0	0	0	0	0	0	0
Saldo da CNP (milhões de USD, excl. transferências ao orçamento) <sup>7</sup>	15	12	10	8	8	31	25	20	16	13

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projecções do corpo técnico do FMI.

<sup>1</sup> Para 2007, inclui o alívio da dívida da AID e do BAfD ao abrigo da MDRI como redução do stock da dívida.

<sup>2</sup> Excl. receitas relacionadas ao petróleo, donativos, juros auferidos, pagamentos de juros programados e gastos de capital com financiamento externo.

<sup>3</sup> Para 2007, inclui a amortização de três empréstimos de USD 5 milhões desembolsados pela Nigéria em 2002–04 mediante o recebimento de bónus de assinatura do petróleo relativos aos Blocos 2–4 da Zona de Desenvolvimento Conjunto.

<sup>4</sup> Para 2007, presume acordos de reescalamento com os credores bilaterais fora do Clube de Paris que cobrem os vencimentos correntes e o stock de atrasados.

<sup>5</sup> Para 2007, inclui o alívio da dívida do FMI ao abrigo da MDRI como redução do stock da dívida.

<sup>6</sup> Para 2008, inclui os proventos da privatização da participação do Estado na empresa de distribuição de combustíveis (ENCO), no montante de USD 32 milhões. Deste total, USD 10 milhões foram utilizados para amortizar parte da dívida da ENCO com a Sonangol, USD 0,96 milhões foram usados na auditoria da operação e USD 21,4 milhões foram colocados no banco central para reforçar as reservas.

<sup>7</sup> Para 2012, parte do pressuposto de que a disputa será resolvida para que seja efectuado o desembolso dos bónus relativos ao Bloco 6.

**Tabela 10. S. Tomé e Príncipe: Operações Financeiras do Governo Central, 2007–2016 (cenário não petrolífero)**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo			Est.		Projectções				
<b>Total da receita e donativos</b>	<b>165.5</b>	<b>45.4</b>	<b>31.2</b>	<b>38.1</b>	<b>30.9</b>	<b>37.3</b>	<b>27.0</b>	<b>26.6</b>	<b>26.5</b>	<b>26.1</b>
Total da receita	19.2	16.7	16.6	18.8	17.6	17.4	17.4	17.8	18.1	18.1
Receita fiscal	16.4	15.2	14.5	16.6	15.9	16.0	16.0	16.4	16.7	16.7
Receita não fiscal, da qual:	2.8	1.5	2.1	2.2	1.7	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
Programa petrolífero com a Nigéria	0.4	0.2	0.0	0.5	0.3	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3
Donativos	126.6	28.7	14.6	19.3	12.4	11.0	9.6	8.8	8.4	8.0
Donativos a projectos	8.6	6.1	12.2	18.5	8.7	7.8	8.3	7.7	7.3	6.9
Donativos não destinados a projectos	1.1	3.4	0.4	0.1	3.0	2.5	1.3	1.1	1.1	1.0
Donativos relacionados à Iniciativa HIPC <sup>1</sup>	116.9	19.1	2.1	0.7	0.7	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Bónus de assinatura do petróleo	19.8	0.0	0.0	0.0	0.8	8.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Receita do petróleo	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total da despesa</b>	<b>40.1</b>	<b>31.2</b>	<b>49.8</b>	<b>49.1</b>	<b>47.4</b>	<b>38.4</b>	<b>33.2</b>	<b>31.9</b>	<b>31.5</b>	<b>30.3</b>
Despesa primária interna	28.4	23.5	24.6	22.3	20.8	20.3	20.4	20.3	20.2	19.7
Despesas correntes	25.9	21.1	20.3	19.8	19.0	18.3	18.3	18.2	18.1	17.8
D/q: custos com pessoal	8.9	8.1	7.9	8.3	8.3	8.1	8.1	8.2	8.2	8.2
juros devidos	1.3	0.9	0.7	0.4	0.7	0.6	0.5	0.5	0.4	0.4
bens e serviços	5.7	6.1	6.1	5.1	4.8	4.5	4.3	4.3	4.4	4.4
transferências	7.2	4.6	4.5	5.2	4.6	4.6	4.7	4.5	4.4	4.2
Despesas de capital	11.6	8.1	28.5	28.7	27.6	19.3	14.3	13.1	12.8	12.0
Financiadas pelo Tesouro	1.1	1.3	4.0	2.3	1.8	1.9	2.0	2.0	2.0	1.7
Financiadas por fontes externas	10.4	6.9	24.5	26.3	25.9	17.4	12.3	11.2	10.8	10.3
Gastos sociais relacionados à Iniciativa HIPC	2.6	2.0	1.0	0.6	0.8	0.7	0.7	0.6	0.6	0.5
<b>Saldo primário interno <sup>2</sup></b>	<b>-8.5</b>	<b>-7.0</b>	<b>-8.0</b>	<b>-4.1</b>	<b>-3.5</b>	<b>-3.4</b>	<b>-3.3</b>	<b>-2.7</b>	<b>-2.4</b>	<b>-1.8</b>
<b>Saldo orçamental global (base de compromissos)</b>	<b>125.4</b>	<b>14.2</b>	<b>-18.6</b>	<b>-11.0</b>	<b>-16.5</b>	<b>-1.1</b>	<b>-6.2</b>	<b>-5.3</b>	<b>-5.0</b>	<b>-4.3</b>
Variação líquida nos atrasados, float e discrepâncias estatísticas (redução = -)	1.3	1.7	1.2	-1.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Atrasados externos	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Atrasados internos	0.3	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Float e discrepâncias estatísticas	1.0	0.9	1.2	-1.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Saldo fiscal global (base de caixa)</b>	<b>126.7</b>	<b>15.9</b>	<b>-17.4</b>	<b>-12.5</b>	<b>-16.5</b>	<b>-1.1</b>	<b>-6.2</b>	<b>-5.3</b>	<b>-5.0</b>	<b>-4.3</b>
<b>Financiamento</b>	<b>-126.7</b>	<b>-15.9</b>	<b>17.4</b>	<b>12.5</b>	<b>16.5</b>	<b>1.1</b>	<b>6.2</b>	<b>5.3</b>	<b>5.0</b>	<b>4.3</b>
Externo líquido	-126.0	-17.6	11.1	6.6	16.5	9.2	3.4	4.2	3.6	3.5
Desembolsos (projectos)	2.0	0.7	12.4	7.9	17.2	9.6	4.0	3.7	3.5	3.3
Financiamento de programas (empréstimos)	1.5	1.1	0.0	0.0	0.0	1.2	0.8	1.8	1.5	1.3
Empréstimos de curto prazo líquidos <sup>3</sup>	-10.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortização programada	-118.8	-19.7	-2.3	-1.3	-0.4	-1.3	-1.1	-1.0	-1.2	-0.9
Variação nos atrasados (capital)	-7.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Reescalamento bilateral <sup>4,5</sup>	7.6	0.3	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Economias de fluxos da HIPC										
Interno líquido	-0.7	1.6	6.3	5.9	0.1	-8.1	2.8	1.2	1.4	0.8
Crédito bancário líquido ao governo	-0.7	-10.0	5.3	5.9	0.1	-8.1	2.8	1.2	1.4	0.8
Crédito do sistema bancário (excl. Conta Nacional do Petróleo)	2.4	-11.1	4.6	5.4	-0.8	1.0	0.9	-0.3	0.3	0.0
d/q: Conta de privatização <sup>6</sup>	0.0	-11.6	6.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Conta Nacional do Petróleo	-3.1	1.1	0.6	0.5	0.9	-9.1	2.0	1.4	1.1	0.8
Financiamento não bancário	0.0	11.6	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Défice de financiamento	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Por memória:</b>										
Saldo global (compromissos, incl. donativos, fluxos petrolíferos, excl. bónus do petróleo)	-12.0	-14.9	-15.4	-5.8	-18.1	-18.8	-3.4	-4.2	-3.6	-3.5
Alívio da dívida MDRI (fluxo em milhões de USD)	1.7	1.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Saldo da conta de privatização (milhões de USD)	0.0	21.0	5.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Saldo da CNP (milhões de USD, excl. transferências ao orçamento) <sup>7</sup>	14.9	12.1	9.8	7.9	8.4	30.7	24.8	20.0	16.3	13.4
PIB nominal (mil milhões de Dobras)	1,953	2,696	3,185	3,719	4,376	5,141	5,814	6,481	7,023	7,608

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projecções do corpo técnico do FMI.

<sup>1</sup> Para 2007, inclui o alívio da dívida da AID e do BAfD ao abrigo da MDRI como redução do stock da dívida.

<sup>2</sup> Exclui receitas relacionadas ao petróleo, donativos, juros auferidos, pagamentos de juros programados e gastos de capital financiados com recursos externos.

<sup>3</sup> Para 2007, inclui a amortização de três empréstimos de USD 5 milhões desembolsados pela Nigéria em 2002–04 mediante o recebimento de bónus de assinatura do petróleo relativos aos Blocos 2–4 da Zona de Desenvolvimento Conjunto.

<sup>4</sup> Para 2007, presume acordos de reescalamento com os credores bilaterais fora do Clube de Paris que cobrem os vencimentos correntes e o stock de atrasados.

<sup>5</sup> Para 2007, inclui o alívio da dívida do FMI ao abrigo da MDRI como redução do stock da dívida.

<sup>6</sup> Para 2008, inclui os proventos da privatização da participação do Estado na empresa de distribuição de combustíveis (ENCO), no montante de USD 32 milhões. Deste total, USD 10 milhões foram utilizados para amortizar parte da dívida da ENCO com a Sonangol, USD 0,96 milhões foram usados na auditoria da operação e USD 21,4 milhões foram colocados no banco central para reforçar as reservas.

<sup>7</sup> Para 2012, parte do pressuposto de que a disputa será resolvida para que seja efectuado o desembolso dos bónus relativos ao Bloco 6.

**Tabela 11. S. Tomé e Príncipe: Balança de Pagamentos, 2007–2016 (cenário não petrolífero)**

(Milhões de USD)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo				Est.	Projeções				
<b>Balança comercial</b>	<b>-58.1</b>	<b>-84.3</b>	<b>-74.6</b>	<b>-87.4</b>	<b>-96.4</b>	<b>-99.2</b>	<b>-98.2</b>	<b>-98.8</b>	<b>-103.0</b>	<b>-105.5</b>
Exportações, FOB	6.8	7.8	9.2	12.0	13.6	13.7	14.3	14.8	14.6	14.5
Das quais: petróleo	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
cacau	3.5	5.0	5.4	4.3	5.7	5.0	5.3	5.5	5.1	4.9
reexportação	2.9	2.2	3.0	5.1	5.1	5.4	5.6	5.7	5.8	6.0
Importações, FOB	-64.9	-92.2	-83.8	-99.4	-109.9	-112.9	-112.6	-113.6	-117.6	-119.9
<i>D/q</i> : alimentos	-17.6	-24.2	-29.0	-31.8	-40.0	-37.7	-39.2	-39.9	-40.8	-42.5
produtos petrolíferos	-14.6	-22.1	-14.7	-18.4	-25.4	-27.2	-28.0	-28.4	-29.1	-30.2
Serviços e rendimentos (líquido)	-7.7	-11.9	-8.9	-22.6	-15.6	-17.4	-17.5	-17.7	-15.7	-13.5
Exportações de serviços não factoriais	6.8	9.8	10.6	12.0	12.7	13.4	14.7	16.1	17.8	19.6
<i>D/q</i> : viagens e turismo	5.1	7.9	8.5	9.6	10.1	10.7	11.8	13.1	14.6	16.3
Importações de serviços não factoriais	-19.0	-21.6	-19.2	-34.3	-29.4	-32.0	-33.6	-35.2	-34.9	-34.8
Serviços factoriais (líquido)	4.5	-0.1	-0.3	-0.4	1.2	1.2	1.4	1.4	1.5	1.7
Juros devidos	-0.7	-2.5	-1.0	-0.5	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8	-0.7	-0.7
Rendimento de juros da CNP	3.0	0.2	0.0	0.0	0.1	0.1	0.2	0.2	0.3	0.4
Transferências privadas (líquidas)	-0.3	-0.2	-0.9	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.6	-1.6	-1.6
Transferências oficiais (líquidas)	15.3	55.4	33.9	44.0	31.9	32.6	32.4	33.7	24.8	18.6
<i>D/q</i> : donativos para projectos	11.8	11.1	23.6	37.0	20.5	21.0	25.6	26.8	21.3	16.9
Donativos relacionados à Iniciativa HIPC	0.0	34.8	4.0	1.5	1.7	1.8	0.0	0.0	0.6	0.8
<b>Saldo da conta corrente</b>										
Incl. transferências oficiais	-50.7	-41.0	-50.4	-67.5	-81.5	-85.6	-84.9	-84.4	-95.5	-102.0
Excl. transferências oficiais	-66.0	-96.4	-84.3	-111.5	-113.5	-118.2	-117.3	-118.0	-120.2	-120.6
<b>Saldo da conta de capital e financeira</b>	<b>68.7</b>	<b>72.1</b>	<b>71.5</b>	<b>58.0</b>	<b>85.4</b>	<b>108.7</b>	<b>82.1</b>	<b>83.0</b>	<b>95.8</b>	<b>103.9</b>
Transferências de capital <sup>1</sup>	162.7	34.8	79.4	0.0	3.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Conta financeira	-94.0	37.3	-7.9	58.0	82.2	108.7	82.1	83.0	95.8	103.9
Sector público (líquido)	-176.9	-32.5	-52.9	28.5	23.6	22.7	12.0	16.0	2.8	2.7
Empréstimos para projectos	1.4	1.9	2.7	2.3	4.7	3.3	2.4	1.5	1.0	0.5
Empréstimos para programas	2.1	2.0	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0	4.6	4.6	4.6
Amortização	-178.2	-35.7	-80.7	-1.2	-2.6	-2.6	-2.7	-2.6	-3.3	-2.6
Outros investimentos	-2.2	-0.8	24.7	27.3	21.4	21.9	12.3	12.4	0.4	0.3
<i>D/q</i> : transferências para a ZDC	-3.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.6	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7
Sector privado (líquido)	82.9	69.9	45.0	29.6	58.6	86.0	70.1	67.0	93.0	101.1
Investimento directo estrangeiro	58.4	79.0	20.9	24.6	20.0	42.5	20.0	22.6	24.4	26.3
<i>D/q</i> : Bónus de assinatura do petróleo <sup>2</sup>	28.6	0.0	0.0	0.0	2.0	24.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Bancos comerciais	-3.2	-2.3	11.4	17.0	3.1	-1.8	-0.2	6.0	-0.8	0.0
Capital privado de curto prazo	27.7	-6.8	12.7	-12.0	35.5	45.3	50.3	38.4	69.3	74.8
<b>Erros e omissões</b>	<b>-9.1</b>	<b>-16.1</b>	<b>-12.5</b>	<b>2.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>
<b>Saldo global</b>	<b>8.9</b>	<b>15.1</b>	<b>8.5</b>	<b>-7.2</b>	<b>3.8</b>	<b>23.1</b>	<b>-2.9</b>	<b>-1.4</b>	<b>0.3</b>	<b>1.9</b>
Financiamento	-8.9	-15.1	-8.5	7.2	-3.8	-23.1	2.9	1.4	-0.3	-1.9
Varição nas reservas oficiais, excl. CNP (aumento = -)	-1.9	-18.5	-2.8	5.2	-3.4	-0.1	-2.1	-2.3	-3.0	-3.8
Uso dos recursos do Fundo (líquido)	-0.8	0.7	0.5	0.1	0.0	-0.6	-0.9	-1.1	-1.1	-1.0
Compras	1.3	0.7	0.5	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recompras (incl. reembolso MDRI)	-2.1	0.0	0.0	0.0	0.0	-0.6	-0.9	-1.1	-1.1	-1.0
Conta Nacional do Petróleo (aumento = -)	-6.3	2.7	2.4	1.9	-0.5	-22.4	5.9	4.8	3.7	2.9
Varição nos atrasados (líquida; diminuição = -)	-10.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Alívio da dívida	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financiamento excepcional <sup>3</sup>	0.0	0.0	-8.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Por memória:</b>										
Saldo da conta corrente (percentagem do PIB)										
Antes das transferências oficiais	-48.0	-53.1	-43.6	-55.6	-48.2	-44.4	-38.2	-34.1	-32.1	-29.9
Após as transferências oficiais	-36.9	-22.5	-26.1	-33.6	-34.6	-32.2	-27.7	-24.3	-25.5	-25.3
Rácio do serviço da dívida (percentagem das exportações) <sup>4</sup>	68.7	49.2	18.9	11.2	13.8	12.6	13.7	13.0	13.6	11.6
Reservas brutas utilizáveis <sup>5,6</sup>										
Milhões de USD	22.5	40.9	43.7	37.9	32.7	34.2	36.8	40.7	46.4	52.0
Meses de importações de bens e serviços não factoriais <sup>7</sup>	3.5	6.9	5.7	4.4	3.5	3.5	3.6	3.9	4.3	4.6
Como proporção de M2 (%)	69.8	90.8	92.8	128.7	116.7	102.5	91.7	81.8	77.2	73.7

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projecções do corpo técnico do FMI.

<sup>1</sup> Inclui o alívio da dívida HIPC e MDRI prestado no ponto de conclusão em 2007.

<sup>2</sup> Para 2012, parte do pressuposto de que a disputa será resolvida para que seja efectuado o desembolso dos bónus relativos ao Bloco 6.

<sup>3</sup> Para 2009, inclui uma nova afectação de DSE 6,5 milhões.

<sup>4</sup> Em percentagem das exportações de bens e serviços não factoriais.

<sup>5</sup> As reservas brutas excluem a Conta Nacional do Petróleo e os depósitos em divisas dos bancos comerciais no BCSTP que se destinam a cumprir as RMC sobre depósitos em divisas ou a pagar a taxa de licenciamento.

<sup>6</sup> Para 2008, inclui os proventos da privatização da participação do Estado na empresa de distribuição de combustíveis (ENCO), no montante de USD 32 milhões. Deste total, USD 10 milhões foram utilizados para amortizar parte da dívida da ENCO com a Sonangol, USD 0,96 milhões foram usados na auditoria da operação e USD 21,4 milhões foram colocados no banco central para reforçar as reservas.

<sup>7</sup> Importações de bens e serviços não factoriais excl. importações de bens de investimento e assistência técnica.

**Tabela 12. S. Tomé e Príncipe: Balança de Pagamentos, 2007–2016 (cenário não petrolífero)**

(Porcentagem do PIB)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo			Est.		Projeções				
<b>Balança comercial</b>	<b>-42.2</b>	<b>-46.4</b>	<b>-38.5</b>	<b>-43.5</b>	<b>-40.9</b>	<b>-36.9</b>	<b>-31.8</b>	<b>-28.3</b>	<b>-27.4</b>	<b>-26.1</b>
Exportações, FOB	5.0	4.3	4.8	6.0	5.8	5.1	4.6	4.3	3.9	3.6
<i>Das quais:</i> petróleo	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
cacau	2.5	2.8	2.8	2.2	2.4	1.9	1.7	1.6	1.4	1.2
reexportação	2.1	1.2	1.5	2.5	2.2	2.0	1.8	1.6	1.6	1.5
Importações, FOB	-47.2	-50.7	-43.3	-49.5	-46.7	-42.0	-36.4	-32.6	-31.3	-29.7
<i>D/q:</i> alimentos	-12.8	-13.3	-15.0	-15.9	-17.0	-14.0	-12.7	-11.4	-10.9	-10.5
produtos petrolíferos	-10.6	-12.2	-7.6	-9.2	-10.8	-10.1	-9.1	-8.1	-7.8	-7.5
Serviços e rendimentos (líquido)	-5.6	-6.5	-4.6	-11.3	-6.6	-6.5	-5.7	-5.1	-4.2	-3.3
Exportações de serviços não factoriais	5.0	5.4	5.5	6.0	5.4	5.0	4.7	4.6	4.7	4.9
<i>D/q:</i> viagens e turismo	3.7	4.3	4.4	4.8	4.3	4.0	3.8	3.8	3.9	4.0
Importações de serviços não factoriais	-13.8	-11.9	-9.9	-17.1	-12.5	-11.9	-10.9	-10.1	-9.3	-8.6
Serviços factoriais (líquido)	3.3	0.0	-0.1	-0.2	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Juros devidos	-0.5	-1.4	-0.5	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2
Rendimento de juros da CNP	2.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1
Transferências privadas (líquidas)	-0.2	-0.1	-0.5	-0.7	-0.6	-0.6	-0.5	-0.4	-0.4	-0.4
Transferências oficiais (líquidas)	11.1	30.5	17.5	21.9	13.6	12.1	10.5	9.6	6.6	4.6
<i>D/q:</i> donativos para projectos	8.6	6.1	12.2	18.5	8.7	7.8	8.3	7.7	5.7	4.2
Donativos relacionados à Iniciativa HIPC	0.0	19.1	2.1	0.7	0.7	0.7	0.0	0.0	0.2	0.2
<b>Saldo da conta corrente</b>										
Incl. transferências oficiais	-36.9	-22.5	-26.1	-33.6	-34.6	-31.8	-27.5	-24.2	-25.4	-25.2
Excl. transferências oficiais	-48.0	-53.1	-43.6	-55.6	-48.2	-44.0	-38.0	-33.8	-32.0	-29.8
<b>Saldo da conta de capital e financeira</b>	<b>50.0</b>	<b>39.7</b>	<b>36.9</b>	<b>28.9</b>	<b>36.3</b>	<b>40.4</b>	<b>26.6</b>	<b>23.8</b>	<b>25.5</b>	<b>25.7</b>
Transferências de capital <sup>1</sup>	118.4	19.2	41.0	0.0	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Conta financeira	-68.4	20.5	-4.1	28.9	34.9	40.4	26.6	23.8	25.5	25.7
Sector público (líquido)	-128.7	-17.9	-27.3	14.2	10.0	8.4	3.9	4.6	0.7	0.7
Empréstimos para projectos	1.0	1.1	1.4	1.1	2.0	1.2	0.8	0.4	0.3	0.1
Empréstimos para programas	1.5	1.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	1.2	1.1
Amortização	-129.7	-19.6	-41.7	-0.6	-1.1	-1.0	-0.9	-0.7	-0.9	-0.7
Outros investimentos	-1.6	-0.4	12.8	13.6	9.1	8.2	4.0	3.6	0.1	0.1
<i>D/q:</i> transferências para a ZDC	-2.2	-0.1	-0.1	0.0	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
Sector privado (líquido)	60.3	38.4	23.2	14.7	24.9	32.0	22.7	19.2	24.8	25.0
Investimento directo estrangeiro	42.5	43.5	10.8	12.2	8.5	15.8	6.5	6.5	6.5	6.5
<i>D/q:</i> Bónus de assinatura do petróleo <sup>2</sup>	20.8	0.0	0.0	0.0	0.8	8.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Bancos comerciais	-2.3	-1.3	5.9	8.5	1.3	-0.7	-0.1	1.7	-0.2	0.0
Capital privado de curto prazo	20.1	-3.7	6.6	-6.0	15.1	16.9	16.3	11.0	18.5	18.5
<b>Erros e omissões</b>	<b>-6.6</b>	<b>-8.9</b>	<b>-6.5</b>	<b>1.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>
<b>Saldo global</b>	<b>6.5</b>	<b>8.3</b>	<b>4.4</b>	<b>-3.6</b>	<b>1.6</b>	<b>8.6</b>	<b>-0.9</b>	<b>-0.4</b>	<b>0.1</b>	<b>0.5</b>
Financiamento	-6.5	-8.3	-4.4	3.6	-1.6	-8.6	0.9	0.4	-0.1	-0.5
Variação nas reservas oficiais, excl. CNP (aumento = -)	-1.4	-10.2	-1.4	2.6	-1.4	-0.1	-0.7	-0.7	-0.8	-0.9
Uso dos recursos do Fundo (líquido)	-0.6	0.4	0.3	0.0	0.0	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2
Compras	0.9	0.4	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recompras (incl. reembolso MDRI)	-1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2
Conta Nacional do Petróleo (aumento = -)	-4.6	1.5	1.2	0.9	-0.2	-8.3	1.9	1.4	1.0	0.7
Variação nos atrasados (líquida; diminuição = -)	-7.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Alívio da dívida	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financiamento excepcional <sup>3</sup>	0.0	0.0	-4.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Por memória:</b>										
Rácio do serviço da dívida (percentagem das exportações) <sup>4</sup>	68.7	49.2	18.9	11.2	13.8	12.6	13.7	13.0	13.6	11.6
Reservas brutas utilizáveis <sup>5,6</sup>										
Milhões de USD	22.5	40.9	43.7	37.9	32.7	34.2	36.8	40.7	46.4	52.0
Meses de importações de bens e serviços não factoriais <sup>7</sup>	3.5	6.9	5.7	4.4	3.5	3.5	3.6	3.9	4.3	4.6
Como proporção de M2 (%)	69.8	90.8	92.8	128.7	116.7	102.5	91.7	81.8	77.2	73.7

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projecções do corpo técnico do FMI.

<sup>1</sup> Inclui o alívio da dívida HIPC e MDRI prestado no ponto de conclusão em 2007.

<sup>2</sup> Para 2012, parte do pressuposto de que a disputa será resolvida para que seja efectuado o desembolso dos bónus relativos ao Bloco 6.

<sup>3</sup> Para 2009, inclui uma nova afectação de DSE 6,5 milhões.

<sup>4</sup> Em percentagem das exportações de bens e serviços não factoriais.

<sup>5</sup> As reservas brutas excluem a Conta Nacional do Petróleo e os depósitos em divisas dos bancos comerciais no BCSTP que se destinam a cumprir as RMC sobre depósitos em divisas ou a pagar a taxa de licenciamento.

<sup>6</sup> Para 2008, inclui os proventos da privatização da participação do Estado na empresa de distribuição de combustíveis (ENCO), no montante de USD 32 milhões. Deste total, USD 10 milhões foram utilizados para amortizar parte da dívida da ENCO com a Sonangol, USD 0,96 milhões foram usados na auditoria da operação e USD 21,4 milhões foram colocados no banco central para reforçar as reservas.

<sup>7</sup> Importações de bens e serviços não factoriais excl. importações de bens de investimento e assistência técnica.

Tabela 13. S. Tomé e Príncipe: Síntese das Contas do Banco Central, 2007–2016 (cenário não petrolífero)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo					Projeções				
<b>Activos externos líquidos</b>	<b>857</b>	<b>1,199</b>	<b>1,228</b>	<b>998</b>	<b>891</b>	<b>1,331</b>	<b>1,268</b>	<b>1,245</b>	<b>1,279</b>	<b>1,346</b>
Reservas internacionais líquidas	699	1,019	1,192	942	861	1,300	1,238	1,215	1,249	1,316
Reservas brutas <sup>1</sup>	775	1,111	1,284	1,052	1,148	1,598	1,518	1,472	1,489	1,534
<i>D/q</i> : Conta Nacional do Petróleo (CNP)	212	183	163	145	157	586	467	372	305	252
Depósitos em ME dos bancos comerciais	165	212	295	71	82	59	68	77	83	91
depósitos garantidos	0	0	0	23	0	0	0	0	0	0
Passivo de curto prazo	-76	-93	-91	-110	-287	-297	-279	-257	-239	-218
Outros activos externos	172	195	385	259	237	246	241	238	240	242
Outros passivos <sup>1</sup>	-14	-15	-348	-203	-207	-215	-211	-209	-210	-212
<b>Activos internos líquidos</b>	<b>-440</b>	<b>-703</b>	<b>-622</b>	<b>-439</b>	<b>-419</b>	<b>-694</b>	<b>-533</b>	<b>-419</b>	<b>-383</b>	<b>-371</b>
Crédito interno líquido	-152	-393	-211	14	70	-349	-310	-262	-157	-195
Crédito líquido ao governo central	-163	-406	-232	-23	35	-385	-347	-298	-195	-235
Crédito ao governo	112	126	157	258	262	264	249	228	209	210
<i>D/q</i> : uso de DSE/PRGF	69	82	113	211	215	216	201	181	162	163
Depósitos do governo	-274	-532	-389	-281	-228	-649	-595	-526	-404	-445
Ordinários	-13	-89	-42	-26	-25	-17	-83	-109	-54	-148
<i>D/q</i> : recursos da Iniciativa HIPC	-8	-5	-1	-1	0	0	0	0	0	0
Recursos de contrapartida	-8	-22	-30	-43	-30	-30	-30	-30	-30	-30
Moeda estrangeira	-253	-420	-318	-211	-173	-602	-482	-387	-320	-268
<i>D/q</i> : CNP	-212	-183	-163	-145	-157	-586	-467	-372	-305	-252
Créditos aos bancos comerciais	1	1	1	9	1	1	0	0	0	0
Crédito a outros sectores	10	13	20	28	35	35	37	37	38	40
Certificados de depósito do banco central	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Outras rubricas (líquidas)	-288	-311	-411	-454	-489	-344	-223	-157	-226	-176
<b>Base monetária</b>	<b>417</b>	<b>496</b>	<b>606</b>	<b>558</b>	<b>472</b>	<b>637</b>	<b>736</b>	<b>826</b>	<b>897</b>	<b>975</b>
Emissão de moeda	126	141	167	191	204	197	228	256	278	302
Reservas bancárias	291	355	439	367	268	440	508	570	619	673
<i>D/q</i> : moeda nacional	126	143	144	297	186	381	440	493	536	583
moeda estrangeira	165	212	295	71	82	59	68	77	83	91
<b>Por memória:</b>										
Reservas internacionais brutas (milhões de USD)	54.0	73.0	76.3	56.6	60.4	83.5	79.3	78.3	80.2	82.0
excl. CNP e depósitos garantidos	39.2	60.9	66.7	47.6	52.1	52.9	54.9	58.5	63.8	68.5
Reservas internacional líquidas (milhões de USD)	48.7	66.9	70.9	50.7	45.3	68.0	64.7	64.6	67.3	70.4
<i>D/q</i> : Conta Nacional do Petróleo (milhões de USD)	14.8	12.0	9.7	7.8	8.3	30.7	24.4	19.8	16.4	13.5
Depósitos garantidos (milhões de USD)	0.0	0.0	0.0	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Reservas internacionais líquidas (milhões de USD; excl. CNP)	33.9	54.9	61.2	41.7	37.0	37.3	40.3	44.8	50.9	56.9
<i>D/q</i> : Reservas dos bancos comerciais em ME	11.5	13.9	17.5	3.8	4.3	3.1	3.6	4.1	4.5	4.8
Reservas internacionais líquidas utilizáveis										
em milhões de USD	22.5	40.9	43.7	37.9	32.7	34.2	36.8	40.7	46.4	52.0
em meses de importações	3.5	6.9	5.7	4.4	3.5	3.5	3.6	3.9	4.3	4.6
Base monetária (variação percentual anual)	50.0	18.9	22.3	-7.9	-15.4	35.0	15.5	12.3	8.6	8.7

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projecções do corpo técnico do FMI.

<sup>1</sup> Para 2009, inclui uma nova afectação de DSE 6,5 milhões.



**Tabela 14. S. Tomé e Príncipe: Síntese Monetária, 2007–2016 (cenário não petrolífero)**

(Mil milhões de Dobras)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Efectivo					Projeções				
<b>Activos externos líquidos</b>	<b>1,030</b>	<b>1,418</b>	<b>1,279</b>	<b>1,364</b>	<b>1,197</b>	<b>1,605</b>	<b>1,529</b>	<b>1,618</b>	<b>1,641</b>	<b>1,711</b>
Banco central	857	1,199	1,228	998	891	1,331	1,268	1,245	1,279	1,346
Bancos comerciais	173	219	50	367	306	274	261	374	362	364
<b>Activos internos líquidos</b>	<b>-266</b>	<b>-373</b>	<b>-148</b>	<b>50</b>	<b>465</b>	<b>269</b>	<b>598</b>	<b>761</b>	<b>947</b>	<b>1,104</b>
Crédito interno líquido	460	334	810	1,466	1,696	1,435	1,604	1,791	2,066	2,245
Crédito líquido ao governo central	-178	-450	-280	-60	-17	-437	-401	-356	-255	-298
Crédito ao governo	112	127	158	261	269	270	255	235	216	217
Depósitos do governo	-290	-577	-438	-321	-290	-707	-656	-590	-471	-515
Depósitos orçamentais	-13	-89	-42	-26	-25	-17	-83	-109	-54	-148
Recursos de contrapartida	-8	-22	-30	-43	-30	-30	-30	-30	-30	-30
Depósitos em moeda estrangeira	-269	-465	-366	-252	-231	-661	-543	-451	-387	-338
D/q: Conta Nacional do Petróleo	-212	-183	-163	-145	-157	-586	-467	-372	-305	-252
Crédito à economia	638	784	1,090	1,526	1,713	1,872	2,005	2,147	2,321	2,543
D/q: crédito em moeda estrangeira	460	572	739	1,099	1,119	1,224	1,312	1,406	1,521	1,668
(Milhões de USD)	32	38	44	59	59	64	69	75	82	89
Outras rubricas (líquidas)	-726	-707	-958	-1,415	-1,232	-1,165	-1,006	-1,030	-1,119	-1,142
<b>Massa monetária (M3)</b>	<b>764</b>	<b>1,045</b>	<b>1,130</b>	<b>1,415</b>	<b>1,662</b>	<b>1,874</b>	<b>2,127</b>	<b>2,380</b>	<b>2,588</b>	<b>2,814</b>
Moeda nacional	329	534	553	585	693	800	908	1,040	1,157	1,286
Moeda	285	429	437	562	661	764	867	993	1,104	1,228
Em circulação	109	120	149	163	183	212	240	275	306	340
Depósitos à ordem	176	309	288	399	478	552	627	718	798	887
Depósitos a prazo	43	105	116	23	31	36	41	47	52	58
Depósitos em moeda estrangeira	435	511	578	829	969	1,074	1,219	1,340	1,431	1,528
<b>Por memória:</b>										
Velocidade (rácio PIB/média de M3)	2.6	2.6	2.8	2.6	2.6	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7
Multiplicador monetário (M3/M0)	1.8	2.1	1.9	2.5	3.5	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9
Base monetária (taxa de crescimento, 12 meses)	50.0	18.9	22.3	-7.9	-15.4	35.0	15.5	12.3	8.6	8.7
Crédito à economia (taxa de crescimento, 12 meses)	33.9	22.8	39.1	40.0	12.3	9.2	7.1	7.1	8.1	9.6
M3 (taxa de crescimento em 12 meses) <sup>1</sup>	38.1	36.8	8.2	25.1	17.5	12.8	13.5	11.9	8.8	8.7

Fontes: Autoridades são-tomenses e estimativas e projecções do corpo técnico do FMI.

<sup>1</sup> Os dados monetários revistos dos bancos comerciais a partir de Janeiro de 2010 não são comparáveis às séries históricas.